

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1977.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1977

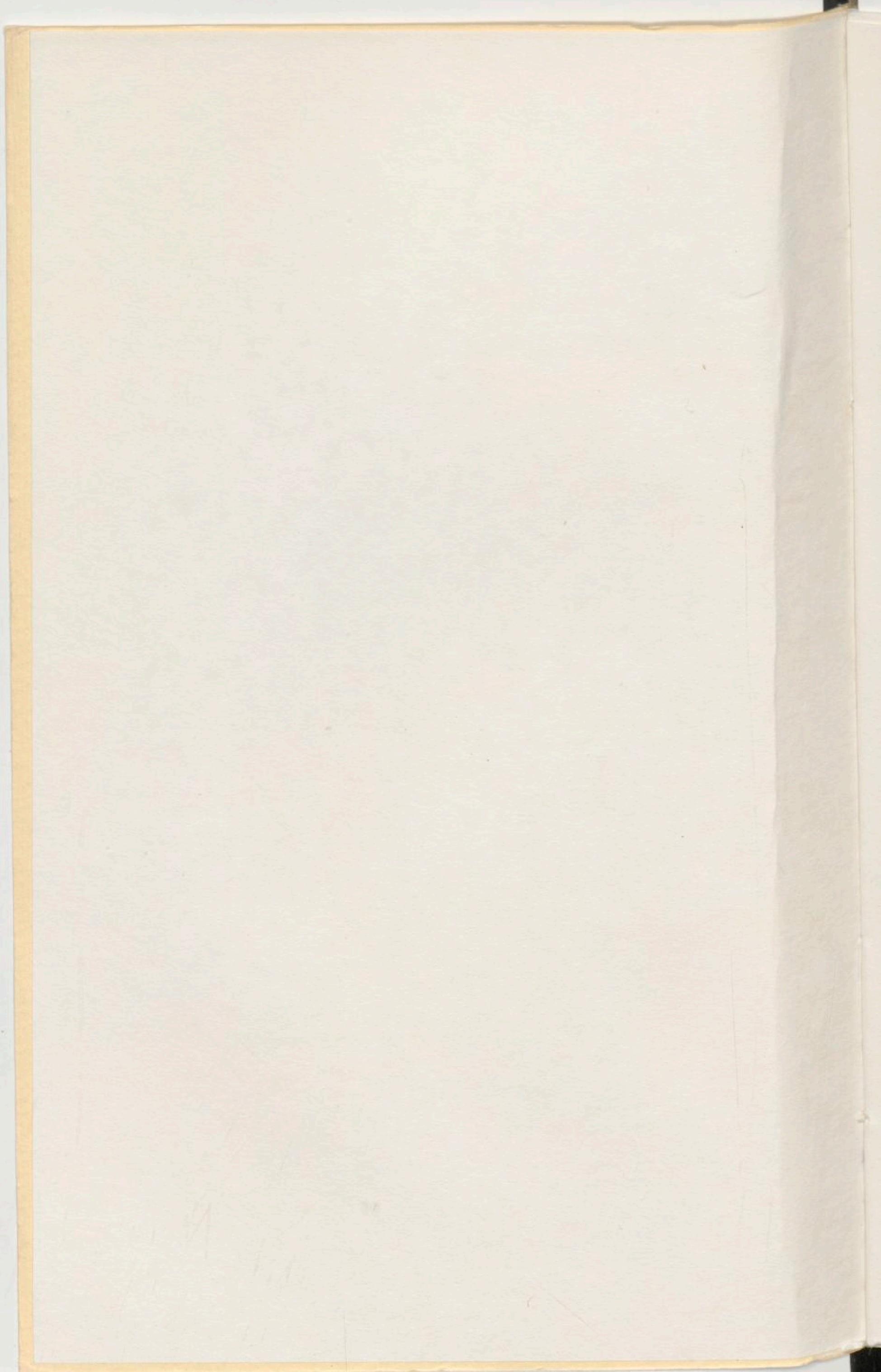


FÉCAMP
L. DURAND & FILS

1979

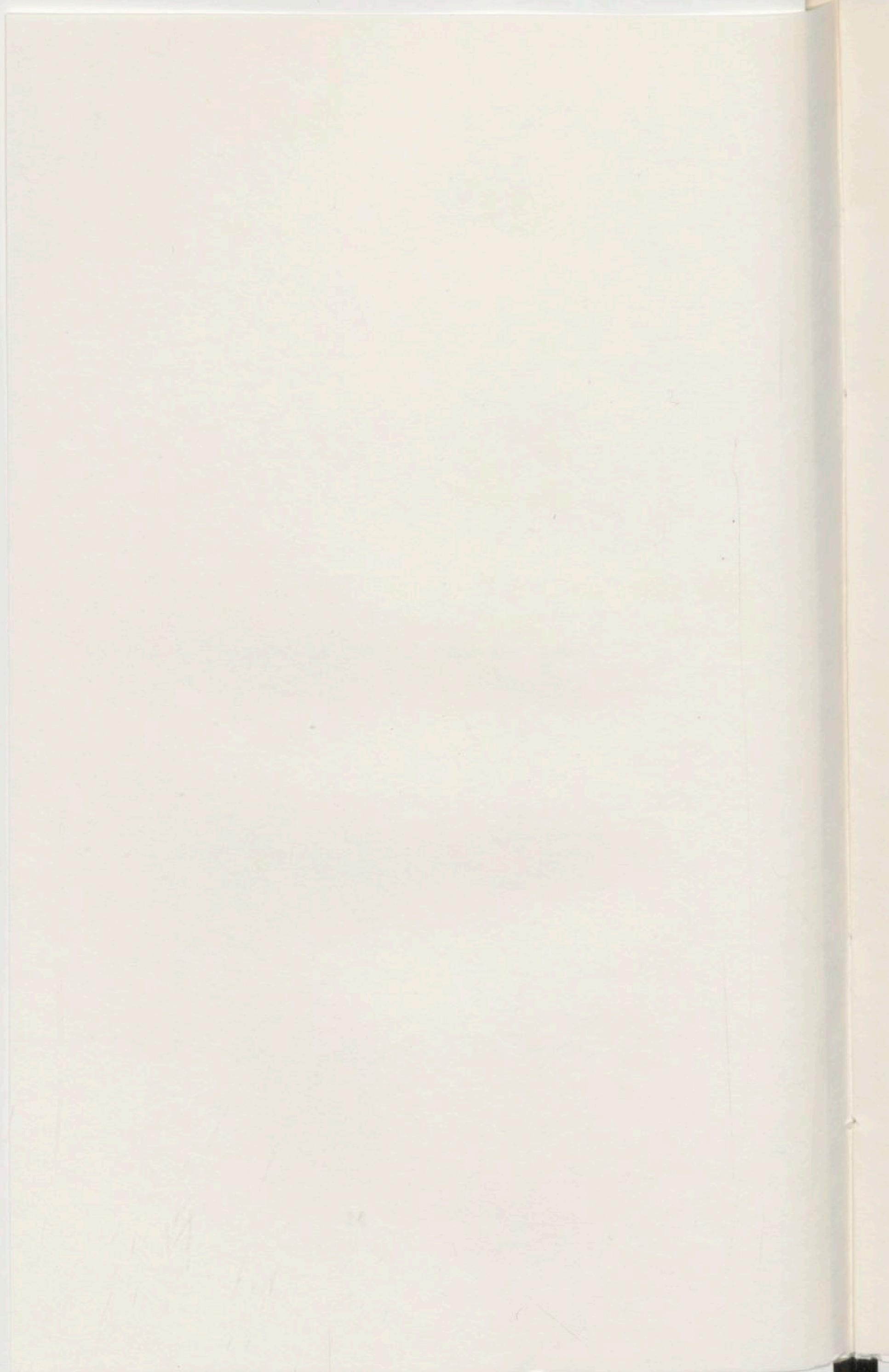






PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1977



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1977



ÉDITIONS L. LAFITE & FILS
PARIS - 4, PLACE DES VOSGES, 22
1977

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

1977

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1977



FÉCAMP - L. DURAND & FILS
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1979

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1877



LÉONARD - L. DURAND & FILS
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1877

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

Dans sa séance du 26 février 1977, l'Académie a remplacé les articles 1, 2, 4 et 8 du Règlement modifié en 1963, par les articles suivants :

ARTICLE PREMIER

L'Académie est composée de membres titulaires, de membres honoraires, de membres d'honneur, de membres associés, de membres correspondants français ou étrangers.

LES MEMBRES TITULAIRES, au nombre de cinquante, sont désignés dans les conditions prévues à l'article 2 du présent règlement.

Le titre de MEMBRE HONORAIRE peut être conféré par l'Académie, à la majorité des membres présents, sur la proposition du Bureau, à la demande ou avec l'assentiment de l'intéressé, à tout membre titulaire qui, du fait de son éloignement, de son état de santé ou pour toute autre cause, se trouve empêché de participer aux activités de la Compagnie. Les membres honoraires ne sont pas comptés au nombre des membres titulaires.

Le titre de MEMBRE D'HONNEUR appartient, à raison de leurs fonctions et pour la durée de celles-ci, aux hautes personnalités de la Ville de Rouen :

- 1°) Préfet de la Région de Haute Normandie ;
- 2°) Premier Président de la Cour d'Appel de Rouen ;
- 3°) Procureur Général près ladite Cour ;
- 4°) Recteur de l'Académie de Rouen ;
- 5°) Président de l'Université ;
- 6°) Archevêque de Rouen ;
- 7°) Maire de Rouen ;
- 8°) Général commandant la Division Militaire.

Les MEMBRES ASSOCIÉS et les MEMBRES CORRESPONDANTS français et étrangers sont nommés dans les conditions prévues à l'article 5. Le nombre des membres associés est limité à douze. Les membres correspondants sont en nombre illimité.

Le titre de MEMBRE ASSOCIÉ est réservé aux savants, écrivains ou artistes, originaires de la Normandie ou ayant honoré cette province par leurs titres, leurs travaux ou leurs découvertes.

ARTICLE 2

Toute proposition pour l'élection d'un MEMBRE TITULAIRE doit d'abord être soumise au Bureau, lequel, après consultation des anciens Présidents, la prend ou non en considération.

En cas de prise en considération, le Président charge un membre de l'Académie d'établir un rapport sur les titres et mérites du proposé ; puis, le rapport entendu, l'Académie décide s'il y a lieu de donner suite. Dans ce cas, avis en est transmis au proposé qui est invité à faire connaître sa candidature et à rendre visite à chacun des membres titulaires.

Les visites faites, le candidat en rend compte au Président.

Il est ensuite procédé à l'élection sur convocation spéciale et au scrutin secret. Le nombre des votants doit être égal aux trois-cinquièmes des membres titulaires inscrits au tableau. Le vote par correspondance est admis.

Le candidat, pour être élu, doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés.

ARTICLE 4

Si un ancien membre titulaire devenu membre honoraire ou passé dans la classe des membres correspondants en vertu de l'article 4 des statuts, désire reprendre son premier titre dans la Compagnie, il adresse sa demande au Bureau, qui la soumet à l'Académie, laquelle se prononce à la simple majorité des membres présents.

ARTICLE 8

Tout membre titulaire qui, sans excuse valable, aura négligé pendant plus d'un an de participer aux activités de l'Académie pourra être considéré comme démissionnaire. La présente disposition ne sera appliquée qu'après un avertissement demeuré sans résultat.

TABLEAU
de
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
(au 31 Décembre 1977)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23^e DIVISION TERRITORIALE.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES

- M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Jean DELACOUR, O ✱, O 🌿, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, 🌿, 🏛️, historien (12 mai 1939).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire honoraire (25 octobre 1947).
- M. Raymond QUIBEL, I 🌿, artiste peintre (11 février 1950).
- M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Pierre PETITCOLAS, C ✱, 🌿, 🏛️, 🏛️, docteur ès sciences (10 janvier 1953).
- M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).
- M^{lle} Elisabeth CHIROL, ✱, 🌿, 🏛️, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André ROBINNE, O ✱, 🌿, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Daniel LAVALLÉE, O 🌿, 🏛️, professeur au Collège d'enseignement secondaire Fontenelle (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN, ✱, O 🌿, journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, ✱, 🌿, 🌿, président de la Société normande d'archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).

- Dom René HESBERT, ✱, ☩, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).
- M. Bernard LEFEBVRE, ☩, O ☩, ☩, art et techniques photographiques (18 mai 1963).
- M. l'abbé André FOURÉ, ☩, secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
- M. Jean MONTIER, ✱, ☩, historien (23 avril 1966).
- M. François BURCKARD, ☩, directeur des Archives de la Seine-Maritime, président de la Société de l'Histoire de Normandie (25 juin 1966).
- M. Raoul LEROY, O ✱, ☩, ☩, architecte en chef de la Seine-Maritime (28 janvier 1967).
- M. le docteur Pierre NICOLLE, ✱, ☩, ☩, ☩, chef de service à l'Institut Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C ✱, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, ☩, professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).
- M. Philippe DESCHAMPS, professeur (14 février 1970).
- Maître Fedia JULIA, ✱, ☩, ☩, avocat, ancien bâtonnier, (11 avril 1970).
- M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, ✱, ☩, médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).
- M^{me} Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ingénieur agricole (24 avril 1971).
- M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O ✱, docteur en droit, avocat au barreau de Rouen, ancien préfet (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre résidant le 21 octobre 1972).
- M^{me} Germaine RICOU, écologiste, maître de recherche à l'INRA (3 février 1973).
- M. Gaston SÉBIRE, ☩, artiste peintre, (24 novembre 1973).
- M. Maurice MORISSET, journaliste (16 février 1974).
- M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, assistant à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M^{me} Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, assistante à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M. Jacques GIFFARD, Haut conseiller à la Cour de Cassation, (élu membre correspondant le 16 janvier 1971, reçu comme membre titulaire le 8 octobre 1977).
- M. Maurice REMY, O ✱, C ☩, ☩, inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).

MEMBRE ÉLU NON ENCORE REÇU

au 31 décembre 1977

- M. André GRÉGOIRE, architecte des Monuments historiques.

MEMBRES HONORAIRES

- M^{lle} Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste honoraire du Calvados (22 novembre 1947).
 M. François BLANCHET, ✱, I ✱. conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
 M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).
 M^{lle} Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine (24 juin 1950).
 M. Michel CHEVALIER, ✱, agrégé de l'Université (29 octobre 1966).

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Paul PARAY, compositeur et chef d'orchestre, membre de l'Académie des Beaux-Arts (28 octobre 1948).
 M. Emmanuel BONDEVILLE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).
 M. André COUDER, astronome, membre de l'Académie des Sciences (23 février 1957).
 M. Jean LECOMTE, physicien, membre de l'Académie des Sciences (25 mai 1963).
 Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec (15 mai 1971).
 M. Michel DE BOÛIARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).
 M. Michel DE SAINT-PIERRE, écrivain (2 mars 1974).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
 M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
 M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
 M. Charles BRISSON, conservateur du Muséum d'Elbeuf (29 janvier 1937).
 M. Marc CHESNEAU, professeur à Stockholm (8 mai 1942).
 M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).

- M. le D^r Marc DOLLFUS, archéologue, Lyons-la-Forêt (12 novembre 1955).
- M^{lle} Geneviève DUHAMELET, ✱, †, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).
- M. Bernard FAY, écrivain et professeur à Fribourg (Suisse) (9 décembre 1932).
- M. le D^r Louis GOSSELIN, à Caen (25 février 1938).
- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
- M. Maurice d'HARTOY, homme de lettres, à Paris (5 juin 1925).
- M. François LENOVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. André MASSON, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France, à Pau (12 juin 1942).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Alphonse-Georges POULAIN, conservateur des Archives et du Musée de Vernon (14 décembre 1928).
- M. Georges PRIEM, ancien professeur, au Havre (23 novembre 1962).
- M. Jean ALBERT-SOREL, avocat, homme de lettres, à Paris (février 1961).
- M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
- M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
- M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
- M. Maurice YVART, conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
- M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
- M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavay (Nord) (14 octobre 1967).
- M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
- M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
- M. Max PINCHARD, compositeur de musique (4 mai 1968).
- M. Reynold ARNOULD, artiste peintre, à Paris (12 octobre 1968).
- M. Jacques GUILLOUET, conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
- M. Maurice MOINE, économiste (22 mars 1969).
- M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur du Musée national d'Art moderne (22 mars 1969).
- M. Maurice CARITÉ, O ✱, journaliste (20 juin 1970).
- M. André QUEVAUVILLER, docteur en pharmacie (20 juin 1970).
- M. l'abbé François COULON, vice-président de la Commission d'Art Sacré (20 juin 1970).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur aux Archives de France (16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
- M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
- M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).

- M. Michel MANGARD, archéologue, à Lillebonne (25 mars 1971).
 R.P. Dom Jean LAPORTE, moine de Saint-Wandrille (20 janvier 1973).
 M. Armand JARDILLIER, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974).
 M^{me} Françoise PERROT, chargée de recherches au C.N.R.S., archéologue (24 mai 1975).
 M. Jean MALAURIE, géographe, professeur d'anthropologie et d'écologie arctiques (24 mai 1975).
 M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).
 M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
 M. Robert CHOQUETTE, poète et romancier, à Ottawa, Canada (6 avril 1963).
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
 M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
 M. Giulio PRUNAI, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
 M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).

MEMBRE DÉCÉDÉ

Membre titulaire :

- M. le docteur Jean-Baptiste ANDRIEU-GUITRANCOURT (24 octobre 1964),
 décédé le 23 mai 1977.

BUREAU

ANNÉE 1977

Président : M. Philippe DESCHAMPS.

Vice-Président : Maître Fédia JULIA.

Secrétaire pour la classe des Lettres : M. R.-G. NOBÉCOURT.

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques LIGER.

Trésorier : M. Victor BOUTROLLE.

Archiviste : M. l'abbé André FOURÉ.

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

15 JANVIER. — M. le Professeur Bernard Boullard transmet la présidence à M. Philippe Deschamps qui esquisse son projet de communications et de conférences pour l'année 1977. M^e Julia prend place à la vice-présidence. — Communication de M. Ch. Schneider sur « La Sécheresse en 1976, ses causes, ses effets et ses enseignements ».

29 JANVIER. — Élection des membres des commissions du *Précis*, du Règlement, des Prix littéraires et des Prix de Vertu. — Communication, avec projection de diapositives, de M. Daniel Lavallée, sur « Les Faïenciers de Saint-Sever ».

12 FÉVRIER. — Conférence publique de M. de Toulouse-Lautrec, membre correspondant, sur « La conservation des vieilles maisons françaises ».

26 FÉVRIER. — La Compagnie vote, après débat, la modification des articles 1, 2, 4 et 8 du règlement.

19 MARS. — M. Victor Boutrolle, trésorier, présente son rapport financier pour l'exercice 1976 et son budget prévisionnel pour 1977. L'un et l'autre sont adoptés. — M. Jacques Henry, membre correspondant, évoque les séjours de Chateaubriand et de Chénédollé chez Mme de Custine au château de Fervaques, en pays d'Auge.

16 AVRIL. — Séance publique : conférence du docteur Pierre Nicolle sur les recherches archéologiques du Père Delattre à Carthage.

30 AVRIL. — Relecture, pour diverses précisions, des articles du règlement modifiés à la séance du 26 février. — M. Victor Boutrolle donne lecture de « Quelques vers » diversement inspirés, d'une forme classique traditionnelle.

14 MAI. — Séance publique en la chapelle Saint-Louis, rénovée, de la place de la Rougemare. Audition des *Nymphéas* de Marcel Dupré, œuvre que présente Mme Rolande Falcinelli, professeur d'orgue au Conservatoire national de Paris.

4 JUIN. — Éloge par le docteur Billiard-Duchesne du docteur Jean-Baptiste Andrieu-Guitrancourt, membre titulaire, décédé le 16 mai. — M. Maurice Remy est élu membre titulaire. — Communication de Dom Hesbert sur la spiritualité de saint François d'Assise et de saint François de Sales.

18 JUIN. — La Compagnie se rend à Versailles où elle est accueillie par l'Académie locale : visite du Grand Trianon, déjeuner dans un restaurant à l'extrémité du Grand Canal, visite du Musée Lambinet, circuit des églises et des hôtels classiques, réception à l'Hôtel de Ville.

24 SEPTEMBRE. — Séance exceptionnelle au Centre régional de Documentation pédagogique à Mont-Saint-Aignan où l'Académie est reçue par son directeur, M. Claude Bouhier, qui lui fait visiter les installations.

8 OCTOBRE. — Élection comme membres titulaires de MM. André Grégoire et Jacques Giffard. — Communication de M. le docteur Billiard-Duchesne sur la désorientation de l'église de Bois-Guillaume. — L'Académie décide de dresser un inventaire descriptif des meubles et objets d'art qui lui appartiennent en vue de les assurer contre le vol. — La Compagnie souhaite d'élire comme membre associé M. Léopold Senghor, Président du Sénégal. Ce vœu lui sera transmis ; sa réponse déterminera l'éventualité de son élection. — Il est décidé que les membres honoraires et correspondants seront informés de la parution du *Précis* 1974-1975 et que, s'ils désirent le recevoir, il leur sera vendu 50 F.

22 OCTOBRE. — Communication de M. Bernard Lefebvre sur « La projection photographique en couleurs ». — Nouvelle délibération sur l'assurance contre le vol du mobilier et des objets d'art appartenant à l'Académie. — La Compagnie décide de souscrire à la réfection et à la remise en place au bas de la rue Bouquet, où il se trouvait avant la guerre, du buste de Georges Dubosc.

5 NOVEMBRE. — Séance publique pour la réception, par M. André Renaudin, de M. Maurice Remy.

19 NOVEMBRE. — Séance publique pour la commémoration du centenaire des *Trois Contes* de Flaubert ; conférence par Mme Marie-Claire Bancquart, professeur à l'Université de Paris-Nanterre, sur la genèse, la composition et la signification de chacun des trois contes.

3 DÉCEMBRE. — Attribution, après lecture des rapports par M. R.-G. Nobécourt et M^e Julia, des prix littéraires et des prix de vertu. — M. le Professeur Boullard et Mme Ricou introduisent un prochain débat sur l'écologie.

17 DÉCEMBRE. — Séance publique des prix. M^e Julia prononce « L'éloge de la vertu » ; M. R.-G. Nobécourt lit son rapport sur les prix littéraires et M^e Julia le sien sur les prix de vertu ; M. Malaurie présente le lauréat du Grand Prix de l'Académie, M. Jean Recher, et celui-ci commente un film dont il est l'auteur sur la grande pêche fécampoise à Terre-Neuve. — Avant la séance publique Maître Fédia Julia est élu président de l'Académie et M. Xavier Camillerapp vice-président pour l'année 1978.

PRIX DE VERTU

Rapport *Le Secrétaire de la Classe des Lettres,*
R.-G. NOBÉCOURT.

PRIX GADON : Mlle Virginie Moyaux, de Rouen.

PRIX MARIE-LAURENT : Mlle Yvonne Carpentier, de Rouen.

PRIX PELLICAT : M. Philippe Casot et Mlle Jeanne Lemaire, de Mont-Saint-Aignan.

PRIX LA RENTY : M. René Lemaire, de Rouen, et M. Frédéric Van Derweyde.

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE : M. Pons, professeur agrégé d'histoire, pour ses trois années d'enseignement au Lycée Cornille.

19 NOVEMBRE. — Séance publique pour la présentation du centenaire des Trois Centes de Flaubert ; conférence par Mme Marie Claire Jannet, professeur à l'Université de Paris. Narrant sur la genèse, la composition et la signification de ces cent ans de trois contes.

2 DÉCEMBRE. — Attribution, après lecture des rapports par M. R.-G. Nobécourt et M. Julia des prix littéraires et des prix de vertu. — M. le Professeur Bouillard et Mme Ricou ont obtenu un prochain départ sur l'économie.

17 DÉCEMBRE. — Séance publique des prix. M. Julia prononce l'éloge de la vertu ; M. R.-G. Nobécourt lit son rapport sur les prix littéraires et M. Julia le sien sur les prix de vertu ; M. Bouillard présente le lauréat du Grand Prix de l'Académie, M. Jean Robert, et celui-ci commente son livre qui est l'œuvre de sa grande œuvre technique, l'Écriture. — Avant la séance publique Mme Julia a été présidente de l'Académie et M. Xavier Camille a été vice-président pour l'année 1978.

Intéressant aussi le Centre régional de documentation de l'Académie de Saint-Amand à Augy, dirigé par M. Claude Bouillard, qui lui fait un rapport sur les travaux de la Classe des Lettres.

R.-G. NOBÉCOURT.

de certains membres du Centre régional de documentation de l'Académie de Saint-Amand à Augy. — Communication de M. le docteur Billard-Ducrocq sur la désorientation de l'Église et de la société. — L'Académie décide de réserver au moins un espace de l'art et de l'histoire de la région de l'Académie de Saint-Amand à Augy. — La Commission de l'Académie de Saint-Amand à Augy a décidé de réserver au moins un espace de l'art et de l'histoire de la région de l'Académie de Saint-Amand à Augy. — La Commission de l'Académie de Saint-Amand à Augy a décidé de réserver au moins un espace de l'art et de l'histoire de la région de l'Académie de Saint-Amand à Augy.

11 DÉCEMBRE. — Communication de M. Bernard Lefebvre sur « La photographie en couleurs ». — Nouvelle délibération sur l'assurance contre le vol du mobilier et des objets d'art. — La Commission de l'Académie de Saint-Amand à Augy a décidé de réserver au moins un espace de l'art et de l'histoire de la région de l'Académie de Saint-Amand à Augy.

PRIX DE L'ACADÉMIE

PRIX LITTÉRAIRES

(Rapporteur M. R.-G. NOBÉCOURT)

GRAND PRIX : M. Jean RECHER pour son ouvrage « Le Grand Métier, journal d'un capitaine de pêche fécampois ».

PRIX JACQUES NICOLLE : M. Jean-François DÉTRÉE, organiste à Coutances et musicographe.



PRIX DE VERTU

(Rapporteur M^e Fédia JULIA)

PRIX GADON : Mlle Virginie MOYAU, de Rouen.

PRIX MARIE-LAMBERT : Mlle Yvonne CARPENTIER, de Rouen.

PRIX PELLECAT : M. Philippe CADOT et Mlle Jeanne LANNIER, de Mont-Saint-Aignan.

PRIX LA REINTY : M. Erick LEGENDRE, de Rouen, et M. Rederick VAN SCHREVEN.

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE : M. PUTZ, professeur agrégé d'histoire, pour ses trente années d'enseignement au Lycée Corneille.

PRIX DE L'ACADÉMIE

PRIX LITTÉRAIRES

Rapporteur M. R.-G. Nourissier

GRAND PRIX : M. Jean Renaud pour son ouvrage « Le Grand Mélier, journal d'un capitaine de pêche bretonne »

PRIX JACQUES NICOLLE : M. Jean-François Dérès, organisé à Coutances et muséographique

PRIX DE VERTU

Rapporteur M. Félix Jullin

PRIX GADON : Mlle Virginie Mévius de Rouen

PRIX MARIE-LAMBERT : Mlle Yvonne Carpentier de Rouen

PRIX PELLECAT : M. Philippe Carot et Mlle Jeanne Lanter de Mont-Saint-Aignan

PRIX LA RENTY : M. Erik Lacroix de Rouen, et M. Rodrick van Serey

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE : M. Paul, professeur agrégé d'histoire pour ses trente années d'enseignement au lycée Cornille

Réflexions sur une aventure
dans le monde du vocabulaire
et des noms propres

DISCOURS DE
M. MARIE RÉMY
DE RÉCEPTION

Je ne saurais manquer de vous dire d'abord combien je suis touché par l'honneur que vous me faites en m'admettant parmi vous. Depuis mon arrivée à Rouen, en 1961, j'ai eu trop d'occasions d'apprécier la haute tenue de vos séances publiques pour ne pas le ressentir pleinement.

Avoir été et servir pendant des années une de Fontenelle ne pouvait certes me valoir qu'une sorte de patronage fortuit ne méritant pas d'être pris en considération. Quant à mon titre d'inspecteur d'académie — d'aucuns, sûrement sans doute par le prestige de notre grande école, se sont même laissés entraîner à écrire parfois « inspecteur de l'Académie française » — il est été plutôt de nature à élargir une compagnie soucieuse, à juste titre, de son indépendance, si elle n'avait été parfaitement en accord avec les multiples significations que le mot « académie » a reçues depuis le temps où Platon enseignait dans le jardin d'Académie et que le regretté professeur Fleury a si bien exposées lui-même en 1966.

Quel qu'il en soit de vos motivations, je ne puis m'empêcher de relever comme une marque d'estime et de sympathie précieuse le fait que vous avez songé à m'appeler à vos côtés dès que vous avez vu qu'après quinze ans d'activité professionnelle en Seine-Meuse j'avais choisi de prendre ma retraite sur place, à Mont-

DISCOURS
DE RÉCEPTION

LE MONDE DU VOCABULAIRE ET DES NOMS PROPRES

Réflexions sur une aventure
dans le monde du vocabulaire
et des noms propres

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Maurice REMY

(5 novembre 1977)

JE ne saurais manquer de vous dire d'abord combien je suis touché par l'honneur que vous me faites en m'admettant parmi vous. Depuis mon arrivée à Rouen, en 1961, j'ai eu trop d'occasions d'apprécier la haute tenue de vos séances publiques pour ne pas le ressentir pleinement.

Avoir siégé et œuvré pendant des années rue de Fontenelle ne pouvait certes me valoir qu'une sorte de patronage fortuit ne méritant pas d'être pris en considération. Quant à mon titre d'inspecteur d'académie — d'aucuns, séduits sans doute par le prestige de notre grande aînée, se sont même laissés entraîner à écrire parfois « inspecteur de l'Académie française » ! — il eût été plutôt de nature à effaroucher une compagnie soucieuse, à juste titre, de son indépendance, si elle n'avait été parfaitement au courant des multiples significations que le mot « académie » a reçues depuis le temps où Platon enseignait dans le jardin d'Akademos et que le regretté professeur Fleury a si bien exposées ici même en 1966.

Quoi qu'il en soit de vos motivations, je ne puis m'empêcher de relever comme une marque d'estime et de sympathie précieuse le fait que vous avez songé à m'appeler à vos côtés dès que vous avez su qu'après quinze ans d'activité professionnelle en Seine-Maritime j'avais choisi de prendre ma retraite sur place, à Mont-

Saint-Aignan. S'il m'est permis de jouer sur les mots, nous nous sommes donc en quelque sorte élus réciproquement.

Comment vous en remercier, sinon en vous parlant de questions qui m'ont beaucoup occupé ? Ce qui sera une façon de vous donner un peu de moi-même.

J'ai conscience qu'un tel sujet peut surprendre ; aussi bien ne l'ai-je pas retenu sans hésitation. Si j'ai finalement préféré *aventure* à *expérience*, c'est pour mieux marquer la façon imprévue dont tout a commencé pour moi.

C'était en 1959. J'étais vice-recteur de la Corse depuis sept ans. Une réunion des inspecteurs d'académie à Paris me donna un jour l'occasion de rencontrer un de mes anciens collaborateurs que ses activités mettaient en relation avec de nombreux éditeurs. Alors que mon seul propos était de prendre de ses nouvelles, il me dit tout à coup : « La maison Mame, qui diffuse depuis quelque vingt-cinq ans un dictionnaire scolaire au Canada, cherche quelqu'un pour le rajeunir. Il me semble que cela vous conviendrait parfaitement. Je sais que vous n'avez guère de loisirs, mais c'est justement un travail qui peut se fractionner, etc. ». J'étais surpris, réticent, un peu attiré tout de même. La voix de bronze de mon tentateur se faisait respectueusement insistante. Finalement j'acceptai de rencontrer l'éditeur avant de reprendre l'avion pour regagner mon île.

A mon objection que je n'étais pas un spécialiste, il fut répondu que précisément on souhaitait quelqu'un qui ne fût pas prisonnier de ses théories et que, d'ailleurs, on désirait d'abord savoir si on pouvait se contenter d'actualiser le dictionnaire de la Maison ou s'il fallait le refaire complètement. Et on finit par m'en trouver un vieil exemplaire, en assez mauvais état, avec lequel je repartis. J'avais le doigt dans l'engrenage !

De toute évidence, mieux valait faire du neuf. Comme il fallait s'y attendre, on me demanda de m'en charger. Après avoir pressenti quelques collaborateurs et supputé avec eux le temps qu'une telle entreprise exigerait, j'acceptai, en doublant, par prudence, notre estimation.

Ce qui devait prendre deux ans allait, en réalité, en requérir largement le quadruple, sans compter les prolongements imprévus. Non seulement, en effet, mon principal coéquipier capitula assez rapidement, mais le ministère de l'Éducation nationale me muta à Rouen où j'étais, paraît-il, « l'homme de la situation ». J'aurais mauvaise grâce aujourd'hui à contester la sagesse de cette déci-

sion, du moins en ce qui me concerne ; mais il est évident qu'elle compromettait sérieusement le travail en cours : d'une part, je me trouvais subitement très éloigné de mes collaborateurs ; d'autre part, il me fallait prendre en charge un département important dont j'ignorais encore à peu près tout. Pratiquement, il ne me restait plus guère que les vacances et quelques soirées pour le dictionnaire. L'éditeur, heureusement, ne s'impatienta pas.

Entre-temps, l'objectif changea quelque peu : on décida de viser un niveau légèrement plus élevé. Puis la maison Hatier intervint dans l'affaire et une édition pour la France succéda à l'édition destinée au Canada. Un niveau encore plus élevé fut même envisagé un moment. Bref, l'aventure s'est longuement prolongée et j'ai eu tout loisir de vérifier la justesse de ce mot de Littré, qui parlait en connaisseur : « Rien de plus laborieux que le passage d'une conception abstraite à une œuvre effective » ; tout loisir aussi de constater que, si la plupart des Français cultivés critiquent volontiers les dictionnaires existants et donnent même à l'occasion quelques conseils positifs, il en est bien peu qui acceptent de rédiger quelques pages. Sans doute aurais-je moi-même renoncé assez vite si l'entreprise dans laquelle je m'étais engagé n'avait répondu à la diversité de mes intérêts, à la variété de mon rôle pédagogique et, peut-être, à l'obstination de mon ascendance franc-comtoise.

Les réflexions et remarques que je vais me permettre de vous livrer ne sont donc pas celles d'un théoricien, d'un critique ou d'un usager plus ou moins averti, mais celles d'un homme de bonne volonté et, espérons-le, de bon sens, qui s'est longuement penché sur les dictionnaires scolaires et qui a l'expérience des problèmes que pose ou soulève leur rédaction aussi bien que leur utilisation.

Encore faut-il préciser de quel type d'ouvrage il s'agit ici, car il y en a de toute sorte, depuis les dictionnaires en images pour tout jeunes enfants jusqu'aux deux *Petit Robert* qui traitent, en quelque 2.000 pages chacun, l'un du vocabulaire, l'autre des noms propres, en passant par toute la gamme des *Larousse*, le *Micro-robert*, le *Quillet-Flammarion* et le *Bordas*, pour ne citer que les plus répandus.

Disons, pour simplifier, que nous envisagerons un genre de dictionnaire s'efforçant de donner en un seul volume maniable le maximum de renseignements utiles tant sur les noms propres que sur le vocabulaire à des élèves de 10 à 15 ans environ ou à des adultes d'un niveau intellectuel voisin. L'objectif ainsi défini n'a toutefois qu'une valeur très approximative, d'une part parce qu'il n'y a pas de programme scolaire en la matière ; d'autre part

parce que des personnes cultivées, françaises ou étrangères, qui n'ont pas toujours un dictionnaire ou une encyclopédie en x volumes sous la main, peuvent être amenées à se référer à un ouvrage plus modeste.

Pour des œuvres monumentales comme le *Littre* ou le *Grand Robert* qui consacrent plusieurs gros volumes au seul vocabulaire ou qui, comme les grandes encyclopédies *Larousse* ou *L'Encyclopaedia Universalis*, disposent de douze et même vingt tomes pour rassembler un savoir quasi-universel, le problème essentiel est sans doute d'être aussi complètes et bien informées que possible. Pour les dictionnaires beaucoup moins ambitieux dont nous parlons, il faut certes se documenter aussi, mais l'exigüité de la place disponible impose à chaque instant des choix difficiles et soulève des questions dont les précédents n'ont guère à se soucier, et c'est de cela que je me propose de vous entretenir. J'examinerai successivement, sans prétendre être exhaustif, le domaine du vocabulaire et celui des noms propres. Il me faudra citer beaucoup de mots que les circonstances matérielles ne me permettent pas de mettre sous vos yeux, aussi m'en tiendrai-je à ce qui peut se traiter sans support visuel.

LE VOCABULAIRE

En ce qui concerne le vocabulaire, le premier problème que rencontre l'auteur est celui des « ENTRÉES », c'est-à-dire des mots qui doivent être présentés, en caractères gras, en tête de ligne et faire l'objet d'un article particulier. Indépendamment du choix des mots, sur lequel nous reviendrons, il s'agit de savoir, par exemple, si le *cabinet*, pièce d'une habitation (avec son sens spécial au pluriel), le *cabinet*, ensemble des ministres et le *cabinet*, pièce ou ensemble de pièces où un médecin, un avocat, etc. reçoit sa clientèle, et, par extension, cette clientèle elle-même, seront traités comme trois mots différents ou comme trois sens différents d'un même mot. La question est d'importance car elle revient à tout moment, que ce soit pour *bureau*, *cadre*, *calcul*, *caractère*, *facteur*, etc. La multiplication des entrées, qui semble à la mode en pareils cas, a le double tort à mes yeux de rompre des liens étymologiques qui ne sont tout de même pas sans intérêt et de gaspiller une place précieuse puisqu'elle exige de fréquents retours à la ligne. Elle s'impose par contre quand il s'agit de mots homographes mais d'origines différentes comme *la poêle*, dont les malins, plus encore que les cuisinières, sont heureux de tenir la queue, *le poêle* dont on tient gravement les cordons dans les

enterrements, et le *poêle*, appareil de chauffage domestique ; sans parler du *poêle*, chambre chauffée par un poêle, comme celle où Descartes s'enfermait tout le jour pour écrire son « Discours de la Méthode », sens qui subsiste encore dans mon pays d'origine.

Quant au CHOIX DES MOTS A RETENIR, quel problème pour celui à qui la place est chichement mesurée et que son objectif essentiellement scolaire assujettit à certaines contraintes !

« Un dictionnaire, c'est tout l'univers par ordre alphabétique ». Ce mot d'Anatole France est écrasant pour le téméraire qui s'est aventuré à entreprendre d'en faire un !

De toutes parts les mots affluent et le submergent : mots usuels, mots familiers, mots populaires ou triviaux, mots savants, mots techniques, néologismes, termes provinciaux fleurant bon le terroir, termes étrangers couramment utilisés, etc. Il n'est guère de lecture ou de conférence qui n'apporte quelque chose, sans parler des catalogues ni des hasards de la rue, des magasins et même des grilles de mots croisés.

Bien sûr, il y a l'exemple des autres dictionnaires de niveau comparable ; mais si l'on a entrepris d'en rédiger un nouveau, ce n'est pas pour les imiter de très près, ce qui, du reste, n'irait pas sans ennuis. Il faut donc tout repenser en fonction de la place dont on pourra disposer et du public auquel on entend surtout s'adresser, et ce n'est pas simple !

L'espace disponible pour le texte ne dépend pas seulement, en effet, du nombre de pages, qui n'est d'ailleurs, au départ, envisagé qu'approximativement ; il est aussi fonction de leur format, des abréviations et des caractères utilisés, qui doivent être bien lisibles, toutes choses qui, en général, ne sont arrêtées qu'assez tardivement, quand ce n'est pas au moment de la « fabrication ». On peut, m'a-t-il semblé, faire des économies de place en regroupant des mots apparentés et alphabétiquement très proches comme *expédier*, *expéditeur*, *expéditrice*, *expéditif*, *expédition* et *expéditionnaire*, ce qui a en outre l'avantage de mieux marquer leurs relations ; on peut, par le même procédé, éviter des définitions superflues du type « *habilement* adv. : de manière habile ». Mais les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

Comment prévoir, notamment, les besoins et les curiosités d'un public en fin de compte très hétéroclite ? Sur quelle connaissance moyenne de notre langue peut-on raisonnablement s'appuyer ? Car si l'on veut tout expliquer en partant de zéro on ne parvient même pas à définir ce qu'est une chaise, comme Jean Guichard-Meili l'a spirituellement montré dans *Le Monde* des 19 et 20 décembre 1976.

Admettons, pour éviter de trop longs développements, que les choix sont faits pour ce qui est du vocabulaire usuel ; n'abordons ni la question, pourtant si importante, des définitions, ni celle des exemples, ni celle des étymologies, qui nous entraîneraient trop loin, et venons-en tout de suite à celle des MOTS FAMILIERS, POPULAIRES, TRIVIAUX, voire ARGOTIQUES, de plus en plus largement accueillis par une société qui semble craindre avant tout de paraître bégueule. Faut-il vraiment en farcir un dictionnaire essentiellement scolaire, leur donner, même en indiquant, en abrégé, le niveau de langue auquel ils appartiennent, une sorte de consécration et réduire à leur profit la part des autres termes ?

Dans son *Dictionnaire du français argotique et populaire* paru au début de l'année, François Caradec présente un tableau où il ne cite pas moins de 217 mots relatifs au corps du *mec*, dont 62 pour ses attributs sexuels et seulement 22 pour sa tête, qui manifestement l'intéresse moins. La *nana* fait pauvrete à côté de lui avec les 112 mots dont son académie doit se contenter. Il n'est pas question, évidemment, d'accueillir tout ce vocabulaire, assez souvent nauséabond.

Mais où commence l'argotique ? le trivial ? qui en décide ? Au demeurant les choses changent vite en ce domaine. Un certain nombre d'expressions ou de termes argotiques passent parfois rapidement dans le langage populaire, voire familier, tandis que d'autres n'y pénètrent jamais. Qui sait, par exemple, que ce *ras le bol* si à la mode depuis quelques années est une expression argotique dans laquelle — *horresco referens* — le mot *bol* serait l'équivalent d'un autre mot de trois lettres qui n'a quelque distinction que dans cul-de-lampe ? Personnellement je pense que, dans le type d'ouvrage dont nous parlons, il est bon de s'en tenir, avec la marge de flottement et de subjectivité que ce classement comporte, aux termes familiers, aux termes populaires les plus courants et peut-être à quelques mots d'argot scolaire, ce qui ouvre déjà la porte au *baratin*, à la *caboche*, aux *godasses*, aux *bizut(h)s*, etc., qui ont une certaine ancienneté pour eux, alors que nul ne sait si les *punks* par exemple ne seront pas rapidement détrônés par une mode nouvelle comme l'ont été les *zazous* d'après-guerre, bien dépassés aujourd'hui. Mais nous touchons ici au problème des néologismes dont nous parlerons plus loin.

Avec les MOTS FAMILIERS, on se sent sur un terrain plus solide. Il en est qui méritent tout de même un peu plus d'attention qu'on ne leur en a généralement accordé. Par exemple *chou* et *loup*. D'abord ils ont tous deux un féminin curieux puisque, dans le vocabulaire de la tendresse, *mon chou* fait *ma choute* et *mon loup*, *ma loute* ou *ma louloute*, mais surtout pas *ma louve*, qui

gâcherait tout. A noter aussi que, dans ce sens, ils vont presque toujours avec le possessif, généralement de la première personne. La charge affective de ce possessif est même si importante que les adjectifs *petit*, *grand* et *gros* perdent à peu près toute valeur à son contact. Y a-t-il vraiment une différence entre *mon petit chou* et *mon gros chou*? Entre *mon petit loup* et *mon gros* ou *mon grand loup*? En tout cas pas celle qu'il y a entre *mon petit livre* et *mon gros livre*. Il est à remarquer, par ailleurs, que *chou* et *loup* admettent tous deux la reduplication, mais avec un certain changement de sens, le *chouchou* de la maîtresse n'étant pas la même chose que le *petit chou* de la maman et les *loulous* bipèdes n'étant pas toujours très recommandables.

Chose curieuse, si l'on peut *chouchouter* un enfant, par exemple, je ne sache pas que l'on puisse *loulouter* qui que ce soit. Enfin, les *loups* ont une particularité surprenante : *petits loups*, ils ont des quenottes, sont tout mignons, tout gentils ; *jeunes loups*, ils ont les dents longues, sont pleins d'ambition et hantent surtout le maquis politique, laissant plutôt celui des affaires aux *requins*. Mais il va de soi que ces petites découvertes qui sont la récompense du lexicographe ne peuvent guère trouver d'écho dans son travail et ne sont ici qu'une parenthèse plaisante.

Les MOTS SAVANTS OU TECHNIQUES — il faut bien revenir aux choses sérieuses — posent des problèmes assez différents des précédents en ce qui concerne leur choix et leur définition. Un modeste dictionnaire ne doit certes pas être confondu avec une grande encyclopédie, mais l'usager souhaite tout de même y trouver des réponses succinctes à bien des questions. Jusqu'où aller ?

Faut-il, par exemple, faire une petite place aux *rhytons* et aux *aryballes* qu'on peut voir dans tous les musées d'antiquités mais que le *Petit Larousse illustré* ne mentionne pas, quitte à retirer les *rhynchites* et les *rhynchonnelles* des naturalistes qu'il cite ? Ne vaut-il pas mieux retenir les *arganiers*, ces arbres épineux dans lesquels grimpent parfois les chèvres du sud marocain plutôt que les *argas*, parasites des oiseaux ? Convient-il d'introduire les *graphes*, les *lexèmes*, les *syntagmes*, etc. des linguistes ? Les *biocénoses*, les *écosystèmes*, etc. des biologistes ? Les *bijections*, les *inclusions*, les *cardinaux* (c'est-à-dire tout simplement les nombres cardinaux) de la mathématique nouvelle ? Les *anabolisants*, les *neuroleptiques*, etc. de la médecine ? Il y a du pour et du contre. La plupart de ces termes paraissent bien savants certes ; mais la vie actuelle ne nous met-elle pas souvent en face de tels mots, que nous aimerions bien comprendre un peu, qu'il s'agisse du café soluble *lyophilisé* ou du *cinémomètre* qui enregistre nos excès de vitesse ? L'avis des spécialistes, en la matière, n'est que d'un secours limité, chacun ne voyant guère que son domaine parti-

culier et, de plus, répugnant en général à donner des définitions qu'il estime trop condensées et insuffisantes.

Quant aux termes relatifs à la sexualité, humaine surtout, ils posent de surcroît des problèmes moraux d'autant plus embarrassants que l'on s'adresse essentiellement à une tranche d'âge où les différences d'information, pour ne pas dire de maturité, peuvent être très grandes. Sans doute convient-il d'être prudent et de s'en tenir au vocabulaire scientifique.

Arrêtons-nous maintenant un moment sur les NÉOLOGISMES.

Littré, que nous citons d'autant plus volontiers que c'est une manière de marquer le centième anniversaire du *Supplément* de son célèbre dictionnaire, signalait déjà « l'invasion du néologisme soit dans les mots, soit dans les significations, soit dans les tournures ». « Sans parler des altérations et des corruptions qui proviennent de la négligence des hommes et de la méconnaissance des vraies formes, commentait-il, il est impossible, on doit en convenir, qu'une langue parvenue à un point quelconque y demeure et s'y fixe. En effet, l'état social change ; des institutions s'en vont, d'autres viennent ; les sciences font des découvertes ; les peuples, se mêlant, mêlent leurs idiomes : de là l'inévitable création d'une foule de termes ». Que dirait-il de nos jours, où la presse et la radio nous fournissent quotidiennement des néologismes à foison ?

Il n'est pas question d'ouvrir à tous l'accès du dictionnaire. Aussi bien beaucoup d'entre eux sont-ils des créations de circonstance qui disparaîtront avec l'occasion qui les a fait surgir. Ces formations occasionnelles, qui montrent que notre langue est toujours bien vivante, riche de potentialités, sont généralement faciles à comprendre pour un francophone.

Les néologismes en *-iser* et *-isation* sont particulièrement fréquents. C'est J. Daniel qui nous dit, par exemple, à la télévision, qu'il ne faut pas *électoratiser* le débat, à quoi quelqu'un répond qu'il ne faut pas *anecdotaliser* non plus. D'autres soulignent la *présidentialisation* du régime ; d'autres dénoncent la *mediocrisation* de l'enseignement ; tandis que d'autres encore proclament qu'il ne faut pas *spectaculariser* la vie politique. Et voici que l'on se demande si l'on peut parler de la *démaoïsation* de la Chine. Puis-je utiliser à mon tour ce procédé pour vous remercier, mes chers confrères, d'avoir bien voulu consacrer ma *nomandisation* ?

Le suffixe *-ité*, concurrencé parfois par *itude*, donne lui aussi beaucoup de néologismes de compréhension facile bien que d'aspect parfois surprenant, comme cette *agréabilité* de la crème Biotherme que nous vante la publicité ou la *saisonnalité* de leur

commerce dont les marchands de jouets se plaignaient l'été dernier. Bien curieuse est aussi cette « *circularité en spirale* » dont Fellini nous a parlé à propos de son Casanova. Quant à la *négritude* illustrée par L.-S. Senghor, elle a fait des émules en Corse où certains revendiquent la reconnaissance de leur *corsitude*, d'autres tenant pour leur *corsité*, sans renier nécessairement pour autant leur *francité*. Que dire de *suissitude* qu'on a pu relever dans *Le Monde* ?

On pourrait citer encore bien d'autres types de néologismes, en *-isme* comme *pluripartisme* ; en *-iste* comme *tiers-mondiste* ; en *-ite* comme *sondagite*, *chocolatite* ; en *-ateur* comme « *volumateur des cheveux fins* » ; en *-mètre* comme *applaudimètre* déjà ancien. Mais la palme revient sans doute à *-rama*, du grec *-orama* que son amputation du *o* n'empêche pas d'être prolifique, sans que l'on sache très bien s'il donne des noms propres ou des noms communs : *bricorama*, *cinérama*, *conforama*, *cyclorama*, *futura-rama*, etc. C'est confus et prétentieux à plaisir. Je préfère de beaucoup le cheval de Jacques Brel qui dit :

T'as... voulu qu'je quitte ma jument...,
Par amour pour toi je m'suis *déjumenté*...
T'as voulu qu'je marche sur les pattes de derrière,
Par amour pour toi je m'suis *derriérisé*.

Au moins c'est drôle.

Il serait évidemment prématuré d'ouvrir les colonnes d'un modeste dictionnaire à des néologismes éphémères de ce genre, comme il le serait de les ouvrir aux *hypercyclistes* en *supercondition* qui « risquent de remporter le meilleur », comme disent certains chroniqueurs sportifs.

Il en va autrement pour les nombreux néologismes scientifiques ou techniques désignant des choses ou des notions nouvelles. A la différence des précédents, ils sont généralement bien formés et ont quelque chance de durer au moins un certain temps ; et nous retrouvons les problèmes des mots savants que nous avons déjà évoqués, compliqués toutefois par l'incertitude concernant l'avenir des termes en question. Le progrès va si vite et le goût de la nouveauté, fût-elle seulement verbale, est si grand ! Sans parler de l'espèce d'amour-propre qui pousse beaucoup de spécialistes à s'affirmer en se dotant d'un vocabulaire particulier plus ou moins hermétique. Mieux vaut, dans ce domaine, attendre que les choses se décantent un peu, qu'il s'agisse des *oniropracteurs*, des fluides *caloporteurs*, de la *thanatologie*, des *ufologues*, etc.

Sensiblement différent est le cas des mots qui se sont enrichis d'un sens supplémentaire nouveau, soit par souci de rapidité, comme *bureau* pour réunion du bureau ou *sommet* pour réunion

au sommet (que de sommets depuis quelque temps ! Nous vivons vraiment sur les cimes !), soit par goût de l'image, comme une *locomotive* pour quelqu'un qui entraîne vigoureusement son groupe vers le succès, ou un *battant* pour un fonceur, surtout en politique. *Matraquer* a pris le sens de faire une publicité forcenée pour quelqu'un ou quelque chose, ce qui conduit parfois à lui faire dire le contraire de ce qu'il signifie habituellement, comme dans « matraquer le pire de préférence au meilleur » (Y. Levai), c'est-à-dire non pas s'efforcer de le démolir, mais le favoriser à grand renfort de publicité. Bien entendu *matraquage* suit *matraquer*. On pourrait citer aussi *fourchette*, *créneau*, etc.

D'autres mots ont reçu un sens nouveau dans un domaine particulier. Pendant longtemps, par exemple, on n'a *réhabilité* que des personnes injustement condamnées, et nous pensons tous à la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Depuis quelques années on *réhabilite* aussi des logements et je ne puis que m'en réjouir bien que le terme me surprenne un peu. De bons vieux mots comme *herbe*, *joint*, *partie*, *planer*, *voyage*, *voyager*, doivent à la drogue une signification nouvelle dont ils se seraient passés. Plus amusant est ce « *blanc* de toutes couleurs » que nous offrent chaque année les expositions de linge de maison.

Mais je me suis déjà beaucoup attardé sur les néologismes et il faut parler un peu des ARCHAÏSMES.

Ainsi que le remarque Littré, « dans plus d'un cas il est difficile de dire si tel mot doit être définitivement rayé de la langue vivante... Il suffit de changer de cercle, de province, de profession, quelquefois seulement de livre, pour rencontrer encore tout vivants des termes que l'on croyait enterrés depuis longtemps ».

Sollicitude, qui puait étrangement son ancienneté à l'oreille de Philaminthe, a retrouvé depuis longtemps une vigueur inattendue ; et, pour les marins, « la Royale » fait encore concurrence à la Marine nationale après plus de cent ans de République.

En sens opposé, Auguste Lumière s'est amusé, en 1920, à composer avec des mots qui figurent tous dans le Littré un assez long texte dont quelques lignes vous donneront une idée.

« *Le méchef ominieux d'un palot* », c'est-à-dire : la funeste aventure d'un paysan rustre, tel en est le titre.

« *Choisies à cause de leurs molets redoutés, des ermes clysmiennes cispadanes servaient de mate à des sorgueurs noctivagues* », c'est-à-dire : choisis à cause de leurs gouffres redoutés, des terrains vagues ravagés par des eaux, situés en deçà du Pô, servaient de repaire à des voleurs de nuit. C'est la première phrase. Et voici la dernière : « *On conçoit que dans une telle garrigue poë-*

ciliennes, avec ses lettres salsugineuses, bandouliers, vanterniers, bonjouriers et tafouilleux pussent sans souleur tenir leur parvulo », c'est-à-dire : On conçoit que dans de tels terrains, de couleurs variées, avec des amas d'eau saumâtre entre les dunes, les voleurs de grand chemin, ceux qui entrent par les fenêtres, ceux qui pratiquent le vol au bonjour, et les individus qui ramassent les objets entraînés par les eaux, pussent sans crainte tenir leur petite réunion.

De nos jours on est moins conservateur et le langage judiciaire lui-même a entrepris de se moderniser. Mais faut-il aller, comme le fait un dictionnaire qui se dit spécialement conçu pour l'enseignement jusqu'à éliminer le sens figuré d'*amant* et à ne donner pour féminin à ce mot que *maîtresse* ?

Quant aux PROVINCIALISMES et aux termes propres aux autres pays francophones, comme il est tentant d'en accueillir quelques-uns, en indiquant, bien sûr, leur origine, que ce soient les *gones* et les *trabouilles* de Lyon, les *vogues* du Midi, les *ducasses* du Nord, les *chapettes* (les femmes bavardes) et les *pêteurs* (les personnes maniérées) des Belges, les *armailles* (les troupeaux) et les *fanfarons* (les membres d'une fanfare) des Suisses ou la *débarbouillette* québécoise par exemple !

Et les MOTS ÉTRANGERS ? S'il en est beaucoup qui ont acquis droit de cité chez nous, il en est dont l'usage est plus récent ou plus occasionnel : faut-il faire une place au *brushing*, à l'*aquaplaning*, aux *kibboutzim* (pluriel de *kibboutz*) et à la *Knesseth* d'Israël ? aux *dazibaos*, journaux muraux chinois ? etc.

Ce tour d'horizon du vocabulaire, qui est loin d'être exhaustif, aura suffi, du moins nous l'espérons, à montrer combien la nécessité de se limiter impose des choix et des dosages difficiles à qui fait un dictionnaire de taille modeste. Il est évident que, faute de critère objectif indiscutable, les décisions prises par le maître d'œuvre, en dernier ressort, dépendent largement de ses goûts, de ses intentions et de sa culture, introduisant ainsi dans son travail un élément subjectif important.

Voyons maintenant quelques problèmes qui, pour ne pas être aussi fondamentaux, ne sont cependant nullement négligeables, à commencer, notamment en ce qui concerne les entrées, par celui des VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES. Plusieurs centaines de mots peuvent en effet s'écrire de différentes manières, qu'il s'agisse d'*aigrefin*, *aiglefin* ou *églefin*, ou de *gnole*, *gnôle*, *gnirole* et même *gnaule*. Le dictionnaire, déjà ancien, de l'Académie française ne donne pas toujours la solution et, de toute façon, il est bon de

mentionner les variantes les plus usuelles quand il en existe, ce qui est une première occasion de faire des renvois. Nous en rencontrerons beaucoup d'autres.

La PRONONCIATION, qu'il est d'usage d'indiquer au moins pour les mots ou les syllabes présentant quelque difficulté, mérite de nous retenir un peu plus longuement.

D'abord il faut choisir un système de transcription phonétique. Celui de Littré est très accessible aux Français, mais il date, et la mode est au système phonétique international, plus précis et d'audience plus étendue à l'étranger. Malheureusement il s'en faut de beaucoup que tous les Français le connaissent, et, si le *Petit* et le *Microrobert* l'utilisent, le *Grand Robert* ne l'emploie pas.

Quel que soit le choix fait, on s'aperçoit vite qu'il faut donner plus d'indications que l'on ne pensait et on prend surtout mieux conscience de bien des anomalies, au moins apparentes.

Les élèves apprennent, par exemple, que *ch* se prononce *che* comme dans *chat* ou *choc*. Mais on dit *chœur*, *chiromancie*, *écho*, etc. en le prononçant *k*. A *archer*, *archevêque* s'opposent *archaïque*, *archéologie*, etc., tandis qu'*archiépiscopal* flotte un peu.

Le groupe *qu* est encore plus déroutant. Il se prononce, par exemple :

koua dans *aquarium*, *équateur*, *équation*,
kui dans *équilatéral*, *ubiquité*,
ke dans *aqueduc*, *équilibre*, *équinoxe*.

Pour *gu* on trouve aussi trois prononciations :

gue dans *aiguade*, *aiguiser*, etc.
gui dans *aiguille*, *inguinal*, *linguiste*, etc.
goua dans *guano*, *jaguar*, etc.

S'il est une règle de prononciation qui paraît solidement établie, c'est bien que le *s* intervocalique se prononce *z*, et pourtant il se prononce *s* dans *asymétrie*, *asocial*, *désuet*, etc. Bien sûr l'étymologie serait ici de quelque secours. Mais pourquoi *resaler* avec un seul *s* alors que *ressortir* ou *ressaisir* en ont deux ?

Pourquoi *anis* mais *oasis*, *obus* mais *argus* ? Pourquoi *outil*, *fusil*, *persil*, mais *babel*, *fenil* ? Pourquoi *schéma* mais *scherzo*, *schizophrénie* ? Pourquoi *bacille* mais *famille* ?

Je m'arrête. Tout cela est bien connu des Français cultivés et leur paraît naturel. Pour des étrangers, et même pour beaucoup de jeunes Français, c'est au contraire fort déroutant, qu'il s'agisse

de lire correctement ce qui est écrit ou d'écrire correctement ce qui est entendu.

Au demeurant notre prononciation — je parle de celle qui passe pour la bonne, indépendamment des particularités régionales — n'est pas toujours parfaitement fixée, ainsi pour *auto*, dont le premier *o* peut être ouvert ou fermé, pour *yacht* qui peut se prononcer *yak*, *yakt* ou *yot* ; et quand elle l'est, il arrive que l'usage s'écarte assez souvent de la théorie. Il semble bien que les *handicapés* aient droit à un *h* aspiré, mais chaque fois qu'ils sont l'objet d'un débat à la télévision ou à la radio, on constate que certains font la liaison alors que d'autres ne la font pas. Le cas d'*hiatus* et d'*hiéroglyphe* est un peu particulier. Aucun doute, l'*h* est muet. La tendance à le traiter comme s'il était aspiré, donc à ne faire ni liaison ni élision, est pourtant si répandue que beaucoup la croient de règle. Pas de doute non plus qu'il faille dire *million*, *milliard*, *milieu*, etc. avec un *ly*, et que de personnes comptent maintenant par *miyons*, voire par *miyards*, qui n'appartiennent cependant pas toutes aux *miyeux* populaires !

C'est l'influence de l'orthographe qui amène bien des gens à se croire nantis d'un *nombril* alors qu'ils n'ont encore droit, en bonne règle, qu'à un *nombri* ; c'est elle aussi qui les entraîne à *dompter* au lieu de *donter*, à *sculpter* au lieu de *sculter* et à réagir *promptement* au lieu de *prontement* ; et c'est elle encore qui, alors qu'en principe l'*s* de *plus* est muet, nous vaut d'entendre la radio faire l'éloge d'une bière belge « qui a *plus* de goût parce qu'elle a *plus* de houblon ». Tout porte à penser que l'usage l'emportera sur la règle.

Le GENRE des noms, bien fixé, à un petit nombre d'exceptions près comme *après-midi*, *pamplemousse*, *héliogare*, *autoradio*, etc., appelle cependant quelques remarques et peut donner lieu facilement à des méprises.

D'abord la logique ne semble pas régner dans ce domaine puisqu'on dit *un gramme*, *un télégramme*, mais *une anagramme*, *une sphère*, *une atmosphère*, mais *un planisphère*.

D'autre part l'aspect de certains mots est trompeur : *apogée*, *abaque*, *effluve*, par exemple, paraissent féminins alors qu'il sont masculins.

Enfin l'usage a changé au cours des siècles et il en reste des traces, à Rouen notamment, dont la rue probablement la plus célèbre est appelée « rue du Gros-Horloge » sur une plaque située au débouché de la rue Écuyère, tandis qu'une autre, presque en face, au débouché de la rue de la Vicomté, annonce « rue de la

Grosse-Horloge ». Les noms des lettres, dont la plupart étaient féminins, sont tous masculins aujourd'hui. *Poison*, qui était féminin, l'est resté dans le peuple et la chanson populaire. Curieux est le cas du mot *espèce*, incontestablement féminin, mais que beaucoup de gens sentent et accordent comme une manière d'adjectif plus ou moins péjoratif dans l'expression « une espèce de... », ce qui les amène à opposer « un espèce de fou » à « une espèce de folle », phénomène que l'on ne retrouve pas avec « une sorte de », qui a pourtant le même sens.

Si l'on considère que le respect du genre exact n'est pas seulement affaire de correction mais, dans une bonne cinquantaine de cas, de signification, puisqu'un *aune* n'est pas une *aune*, un *barbe* pas une *barbe*, un *souris*, pas une *souris*, etc., on voit que la question a quelque importance.

Encore faut-il se la poser et, pour cela, soupçonner qu'elle existe, ce qui n'était vraisemblablement pas le cas du commentateur sportif qui déclarait avec assurance à la radio lors du dernier Tour de France, que tel coureur cycliste « n'était pas une foudre de guerre ». C'est pourquoi il ne me paraît pas suffisant d'indiquer le genre des noms en abrégé, comme il est d'usage de le faire. Il faudrait aussi fournir quelque part un tableau des noms sur le genre desquels on risque le plus de se tromper : noms masculins, noms féminins, noms de genre différent suivant le sens.

Il y aurait aussi beaucoup de choses à dire à propos des PLURIELS, qu'il s'agisse des quelques noms comme *ail*, *ciel*, *œil*, *travail*, qui ont des pluriels différents suivant leur sens, ou de ceux qui changent de sens en changeant de nombre, comme *assise*, *ciseau*, *lunette*, etc., sans oublier les complications des noms composés, avec leurs *gardes-côtes* qui sont des hommes tandis que les *garde-côtes* sont des navires. Quant au pluriel des noms empruntés au latin ou aux langues modernes, il pourrait également donner lieu à bien des remarques, mais nous ne nous aventurerons pas dans ce maquis. Observons seulement que les *médiums* sont spécialisés dans la télépathie, tandis que les *média* le sont dans l'information (ou la manipulation) des masses.

LES NOMS PROPRES

Les noms propres, auxquels nous allons consacrer quelques instants maintenant, posent des problèmes fort différents.

L'un des plus importants, le premier même, est ici encore celui du CHOIX DES NOMS A RETENIR et de l'importance à leur accorder, mais il est aggravé par le fait que l'on risque à tout moment de heurter quelque susceptibilité imprévue.

Si, en notre siècle où la presse, la radio, la télévision et l'aviation mettent le monde entier à notre portée, on ne veut pas s'en tenir trop exclusivement à notre petite Europe et à notre civilisation occidentale, le champ est immense. Et on ne dispose, au mieux, que de quelques centaines de pages !

Quelles montagnes, quels fleuves, quelles rivières, quelles villes, quels lieux célèbres, quelles batailles, quels souverains, quels papes, quels saints, quels chefs militaires, quels hommes politiques, quels écrivains, quels savants, quels artistes citer ? Quelle place faire aux contemporains, notamment aux ténors politiques et syndicaux, aux vedettes du spectacle, de l'écran, du sport ? Jusqu'à quel point suivre l'actualité, si changeante ? Sur quoi se baser pour faire les inévitables choix ? Même les données démographiques plongent parfois dans la perplexité puisque l'Angleterre, par exemple, qui a 47.884.000 h. selon le *Petit Robert* (de 1975) n'en compte que 43.431.000 selon les *Petit Larousse* de 1976, 1977 et 1978 ! On trouve d'ailleurs des flottements analogues, bien que plus modestes, pour nos propres villes et départements.

Admettons que le maître d'œuvre, prenant ses responsabilités après concertation avec son équipe, a tranché toutes ces questions. Il reste encore bien des problèmes qui, pour être d'apparence mineure, n'en sont pas moins importants du fait de leur accumulation.

Le premier problème tient à l'absence de doctrine bien arrêtée pour le CLASSEMENT DES NOMS COMPOSÉS.

Les noms français à particule sont généralement classés d'après le nom lui-même, en cas de noblesse, d'après la particule, dans le cas contraire. On trouve donc *Mme du Barry* à B, le général *de Lattre de Tassigny* à L, tandis que l'écrivain *Maxime du Camp* est à D. Du moins dans le *Petit Larousse* ; mais dans le *Petit Robert*, *Mme du Barry* est à D. Quant à *Marion de l'Orme* (ou *Delorme*) elle folâtre aussi à travers les dictionnaires, ce qui ne surprend guère de sa part.

Les noms italiens à particule ont des flottements analogues. Par exemple, les *Della Porta*, *Della Robbia* sont à D, mais *Piero della Francesca* est à P et *Andrea del Sarto* tantôt à D tantôt à S, sans que je sache si la noblesse est pour quelque chose dans ce

classement. De toute façon l'usager qui cherche un renseignement n'en sait rien non plus et il faut des renvois.

Pas davantage de doctrine fixe pour les noms de lieu arabes en *El* comme *El Djem*, *El Alamein*, *El Goléa*, *El Oued*, ni pour les noms allemands du type *Bad Ems*, *Bad Godesberg*... et il faut encore des renvois !

Il y a une règle, par contre, en ce qui concerne les noms de lieu composés français : leurs éléments constitutifs doivent être unis par des traits d'union et le classement se fait en fonction du premier terme. On écrit donc *Mont-Saint-Aignan*, *Saint-Valéry-en-Caux*, comme vous le savez, et on les classe respectivement à M et à S. Le code postal, toutefois, ne met pas les traits d'union, imité en cela, à l'occasion, par les Ponts et Chaussées.

Un autre usage bien établi des dictionnaires consiste à classer les noms de personnes d'après le nom de famille, les prénoms faisant suite entre parenthèses. Malheureusement, l'Administration des Postes, dont je ne conteste pas les raisons, met le trait d'union dans les noms propres devenus noms de rue, et ce en commençant par le prénom ou le titre. Il faut donc chercher *Jean Giraudoux* à Giraudoux dans un dictionnaire, mais à Jean sur le répertoire des rues d'un plan de ville. Un peu déroutant tout de même, surtout pour les jeunes.

N'est-il pas déroutant aussi que les noms flamands en *van* figurent à *van* — non sans quelques exceptions — alors que les noms allemands en *von* le sont au nom de famille ? Que les noms de personnes comme *La Fayette*, *La Fontaine* ou *Le Nain* soient classés à *L*, tandis que les noms de lieu comme *La Haye* ou *Le Havre* le sont à *H* ?

La TOPONYMIE, qui reflète souvent les vicissitudes de l'histoire, est source aussi de bien des complications et occasions de multiples renvois, qu'il s'agisse d'*Istanbul*, qui fut Byzance et Constantinople (comme nous disons encore trop fréquemment au gré des Turcs), de *Léningrad*, qui fut pendant quelques années Pétrograd après avoir été Saint-Pétersbourg, de Christiania devenue *Oslo*, de *Volvograd*, ex-Stalingrad, ex-Tsaritsyne, de Memel devenue *Klaipeda*, etc. Sans parler de l'*Amou-Daria*, qui est l'Oxus antique, ni du *Danube* dont le cours inférieur s'appelait l'Ister dans l'Antiquité, ce qui n'a guère d'intérêt, au demeurant, que pour les amateurs de mots croisés. De plus près nous touche par contre le cas des nombreuses villes d'Afrique du Nord dont le nom français a été récemment remplacé par un nom arabe comme Bône devenu *Annaba*, Philippeville *Skikda*, Mazagan *El Jadida*, etc. Bien

entendu les appellations anciennes supposent autant de renvois à celles qui ont cours actuellement.

D'autres seraient nécessaires aussi pour les villes étrangères qui ont un nom différent en français, comme *München*, qui est pour nous Munich, *Regensbourg*, que nous appelons Ratisbonne, *Mainz* Mayence, *Firenze* Florence, *Genova* Gênes, etc. Mais cela en ferait tant que force est de s'en tenir aux plus indispensables. Il en va d'ailleurs de même pour quelques personnages célèbres comme *Saladin* et *Tamerlan* dont le nom français traditionnel diffère sensiblement des formes retenues par les spécialistes. Nous y reviendrons.

Il nous faut aborder maintenant les sérieux problèmes que pose la TRANSCRIPTION DES NOMS PROPRES ÉTRANGERS. Elle varie, bien entendu, selon les langues considérées et nous devons nous contenter de quelques exemples.

En ce qui concerne les langues qui s'écrivent avec l'alphabet latin l'usage est de respecter l'orthographe d'origine, bien que les lettres ou groupements de lettres soient loin d'y avoir toujours la même prononciation qu'en français ; mais des difficultés particulières viennent du fait que certaines langues utilisent des lettres affectées de signes diacritiques, comme le polonais qui note le son *an* par *ą* et le son *in* par *ę*. Les maisons d'édition non spécialisées ne possédant généralement pas les caractères nécessaires, il ne reste que deux solutions : ou bien se servir des lettres ordinaires correspondantes sans se soucier de la confusion phonétique que cela entraîne, ou bien traduire, autant que faire se peut, la prononciation à l'aide de nos propres lettres, ce qui nous vaut parfois plusieurs variantes. Pour la ville roumaine d'*Iasi* par exemple, le *Petit Larousse illustré* donne *Iashi* (à l'anglaise) et *Iassy*, sans parler de *Jassy*, qui soulève une autre question.

Les noms propres appartenant à des langues qui s'écrivent avec un autre alphabet que le nôtre, l'alphabet cyrillique, par exemple, exigent naturellement une transposition. Mais que faut-il transposer ? Leur orthographe ou leur prononciation ? Au vrai, l'habitude est prise depuis longtemps de procéder à une simple translittération, quitte à employer jusqu'à cinq lettres, ce qui nous vaut d'utiliser quatorze lettres au lieu de neuf pour la *Khovachtchina* de Moussorgsky. Nous continuerons donc à écrire et à dire *Potemkine* pour *Patiomkine*, *Orel* pour *Ariol*, etc. Relativement rares sont les noms comme celui du célèbre peintre d'icônes russes du Moyen Age, pour lesquels il existe une forme

basée sur la prononciation *Roubliov*, à côté de celle qui reflète leur orthographe *Roublev*, et le dictionnaire s'en tire avec quelques renvois.

Les véritables complications commencent avec la transcription des noms propres appartenant à des langues non écrites dans un système alphabétique, sur la prononciation desquelles, pour des raisons diverses, nous sommes parfois assez mal renseignés.

Pour *Assourbanipal*, par exemple, il existe au moins quatre variantes, mais le record est sans doute battu par la dynastie turque des *Seldjoukides*, *Saldjukides* ou *Seljoucides* qui en totalise plus d'une douzaine, tandis que *Tamerlan*, j'y reviens, se contente de sept ou huit comme *Tim(o)ur I Lang*, *Tim(o)ur Lang*, *Tim(o)ur Leng*.

L'arabe, possédant certains sons, gutturaux notamment, que nous n'avons pas et ne notant pas toutes les voyelles, nous vaut des variantes particulièrement nombreuses, de *Mahomet*, *Mohammad* ou *Muhammad*, au colonel *Khadafi*, *Khaddafi*, *Khadhafi*, en passant par la dynastie des *Koraïchites* ou *Quraïchites*, les *Omeyyades*, *Omayyades* ou *Umayyades*, *Salah al Din* ou *Salahad Din* qui est notre *Saladin*, etc.

Quant aux noms chinois, il fallait s'y attendre, ils sont pour nous un véritable casse-tête. Mais les Occidentaux ont leur bonne part de responsabilité dans ces chinoiseries puisqu'ils ont inventé eux-mêmes trois systèmes pour les transcrire. Le problème, il est vrai, n'est pas simple.

Comme on le sait, l'écriture chinoise n'est pas alphabétique. Reprenant et accentuant la politique amorcée en 1918, le régime nouveau, après de longs et minutieux travaux préparatoires, a adopté en 1958 un système auxiliaire de transcription phonétique du chinois à l'aide de l'alphabet latin — dit, par abréviation, le *pinyin* — qui note la prononciation de Pékin.

Cependant les Anglo-saxons utilisent toujours leur système particulier ou système Wade, qui demeure très répandu et nous fait écrire, par exemple, *Shanghai* alors que nous pourrions très bien écrire *Changhai*.

Le système Lessing des Allemands ne sera mentionné ici que pour mémoire. Mais il faut souligner que l'École Française d'Extrême-Orient a mis au point son propre système, surtout employé dans les ouvrages de sinologie.

Cela fait donc quatre systèmes, plus ou moins importants, d'où souvent plusieurs transcriptions d'un même nom, à commencer par ceux de Pékin que le pinyin écrit *Beijing* et de Mao

Tsé-toung que l'E.F.E.O. écrit *Mao Tsö-tong* et le pinyin *Mao Ze dong*. Ceux qui souhaiteraient voir de plus près ce que cela peut donner se reporteront utilement au Guide Nagel de la Chine, d'ailleurs fort intéressant.

Mais revenons au modeste dictionnaire qui est notre sujet de réflexion. On conçoit l'embarras d'un auteur en présence de ce foisonnement de variantes, dont nous n'avons pu donner qu'un petit aperçu. Il est impossible de les mentionner toutes, indispensable de se limiter aux plus usuelles pour éviter de multiplier les renvois et de perdre ainsi une place précieuse tout en rendant plus compliquée la consultation de l'ouvrage. Mais comment choisir là où les spécialistes ne se sont pas mis d'accord? Sans doute vaut-il mieux tenir compte davantage de l'usage de la grande presse, des manuels scolaires et des livres de grande diffusion que des ouvrages savants, car c'est là que le public visé a le plus de chance de rencontrer des noms propres étrangers inconnus ou mal connus. De toute façon le maître d'œuvre est obligé, une fois de plus, de prendre ses responsabilités et, une fois de plus, apparaît la subjectivité de son travail.

Il nous faut bien dire aussi quelques mots, pour terminer, de la PRONONCIATION DES NOMS PROPRES. Elle n'est, en général, indiquée dans les dictionnaires usuels, et même dans d'importantes encyclopédies, que dans des cas relativement rares et faciles. S'il est aisé en effet de préciser que l'*x* se prononce *s* dans *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, etc. et *ch = k* dans *Chianti* par exemple, pour de nombreuses langues à commencer par l'anglais et l'allemand, c'est la prononciation figurée de presque tous les noms propres qu'il y aurait lieu de donner, et encore ne saurait-on, bien souvent, comment rendre de façon accessible au profane celle des sons que le français ne possède pas, qu'il s'agisse par exemple de *Bach*, de *Fichte*, ou de *Don Juan*, sans parler du *l* dur slave.

Si limitées que soient les indications fournies, elles permettent, en même temps que de prononcer plus correctement certains noms, de constater qu'une même lettre ou qu'un même groupe de lettres — je devrais dire un même graphème — peut avoir des lectures différentes, suivant les cas, tandis qu'un même son peut être noté par des graphèmes divers. Le groupe *ch* se lit par exemple *che* dans *Chambéry*, *tch* dans *Churchill*, *k* dans *Chérubini*, tandis que le son *che* est noté *ch* par le français, *sh* par l'anglais, *sch* par l'allemand, *sz* par le polonais, *s* en hongrois, etc. Ces complications montrent combien il est difficile de traduire la parole par l'écriture et combien conventionnels sont les systèmes auxquels on a eu recours. A ce titre elles sont instructives.

Fort regrettables par contre sont les innombrables flottements qui s'y ajoutent sans raison et donnent une fâcheuse impression d'anarchie. *Iaroslavl*, *Iashi* (ou *Iassy*) par exemple sont écrits tantôt avec un *I* tantôt avec *J* initial ; *Iakoutie* et *Iahwé* tantôt avec un *I* tantôt avec un *Y*. Mieux encore : sur la même carte géographique du Moyen-Orient illustrant un dictionnaire récent, par ailleurs très sérieux, la lettre *u* doit se lire à la française dans *Turkménistan* mais *ou*, tout à côté, dans *Uzbekistan*, alors que ce même son *ou* y est noté *ou*, à la française, pour *Mossoul*. Comme on souhaiterait qu'il puisse être mis un peu d'ordre dans tout cela, mais combien ce vœu a peu de chance d'être exaucé avant longtemps ! A défaut d'une entente générale qui n'interviendra sans doute pas de sitôt, fût-ce sur le seul plan national, les auteurs d'articles, de livres ou de cartes ne pourraient-ils au moins adopter pour eux-mêmes un système défini et s'y tenir ? Ce serait déjà une simplification appréciable.

On semble croire trop souvent que le dictionnaire n'est fait que pour permettre de vérifier l'orthographe d'un mot dont on n'est pas sûr, par exemple le nombre de *p* d'*apercevoir* ou le nombre d'*l* d'*imbécillité*. C'est tout juste si certains enseignants, trop axés sur l'explication de textes littéraires, ne se méfient pas de lui pour préciser la signification d'un mot inconnu ou mal connu. Il faut certes apprendre à choisir parmi les sens qu'il propose et à les nuancer en fonction du contexte, quand il y en a un.

Mais la vie courante ne nous offre pas que des poèmes et des pages de grands auteurs. Elle nous met aux prises avec la presse, la radio, la télévision, le cinéma, l'administration, la publicité, les propagandes de toute sorte. Combien serait précieuse l'habitude de recourir à cet instrument modeste mais irremplaçable qu'est le dictionnaire chaque fois que l'on rencontre ou que l'on entend un mot ou un nom propre ignoré. Au pis aller on saurait au moins dans quelle direction orienter des recherches complémentaires. Il faudrait aussi ne pas hésiter à s'y reporter pour vérifier ce dont on n'est pas absolument sûr. Cela eût évité, par exemple, à un journaliste, de nous annoncer récemment que l'on venait de découvrir un *holocauste* sous la place de la cathédrale de Rouen alors qu'il voulait manifestement parler d'un *hypocauste*.

Avant toute chose, il faudrait apprendre aux élèves à se servir des dictionnaires, c'est-à-dire non seulement, comme beaucoup de maîtres le font, à y trouver un mot dont ils connaissent

peu ou prou l'orthographe, mais à interpréter correctement les abréviations et à chercher des noms propres, ce qui, on a pu s'en rendre compte, ne va pas toujours tout seul. Beaucoup plus difficile serait, à un niveau plus élevé, de leur apprendre — et je l'ai rarement vu pratiquer — à chercher des mots simplement entendus, ce qui suppose, quand on n'en sait pas l'orthographe, que l'on fasse parfois de nombreuses hypothèses graphiques. Que l'on songe à toutes celles auxquelles *amphitryon* ou *emphysème* pourraient donner lieu ! Ce sont heureusement des cas extrêmes.

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION

★★

de M. MARCEL REBY

Aventure périlleuse donc que la confection d'un dictionnaire du type que nous avons considéré ! Non seulement on se sent à tout instant exposé au risque d'erreur mais, à tout instant aussi il faut faire des choix dont on ne sent que trop le caractère discutable. Et comme la tâche est longue du début de la lettre A jusqu'à la fin de la lettre Z ! Comme il est difficile d'éviter les variations insensibles, les divergences sournoises et de maintenir l'unité d'un bout à l'autre, jusque dans les moindres détails !

Mais quelle aventure passionnante, quelle magnifique occasion de se documenter sur des sujets infiniment variés et, sans même que l'on aille jusqu'à se demander si, comme le pensait Platon, « la connaissance des mots conduit à la connaissance des choses », quelle riche matière à réflexion elle fournit ! Pour ma part j'y ai pris — et j'y prends toujours — un vif intérêt.

Puissé-je vous l'avoir fait partager un moment !

Un dictionnaire d'Académicien

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. MAURICE REMY

par André RENAUDIN

Nous vous savons gré, Monsieur, pour la présentation de votre univers des mots, par ordre alphabétique.

Ainsi vous apparaissez un architecte de la langue française sous l'aspect d'un lexicographe. Pardonnez l'emploi du mot, il s'applique tout simplement à l'auteur d'un dictionnaire.

En l'espèce, vous introduisez en même temps, dans notre Compagnie, une appartenance nouvelle. Nous en sommes flattés. Et aussi de la rencontre entre deux acceptions (sur onze) du mot « académie ». D'une part, pour l'ancien titulaire d'une haute fonction dans la hiérarchie universitaire ; d'autre part, pour notre Compagnie, forte de ses disciplines intellectuelles assouplies et confortées dans une antériorité plus de deux fois séculaire.

Nous n'en retirons d'ailleurs aucun sujet d'orgueil. A cause de la leçon de modestie d'Alexis Piron (1689-1773). N'a-t-il pas eu précaution de rédiger lui-même, en son temps, son épitaphe. La voici telle que Littré la publie :

*Ci-gît Piron qui ne fut rien
Pas même académicien...*

Il est vrai qu'il n'avait pas été admis à l'Académie française. Il s'en était consolé par une épigramme. Cette Académie comptait quarante membres. Il disait donc qu'ils avaient de l'esprit comme quatre... Sans viser aucunement les Compagnies provinciales, car il avait été appelé à siéger par celle de Dijon.

Nous avons évoqué Piron pour mettre en valeur la puissance d'analyse confiée à un dictionnaire. En effet, Littré cite cette épitaphe dans sa définition de l'Académicien. Précisant, à propos

de ce substantif masculin que, en matière de versification, il est de six syllabes : A-ca-dé-mi-ci-in, 1-2-3-4-5-6.

« Cependant, dit-il, on pourrait aussi suivre la prononciation ordinaire et le faire en cinq syllabes » : A-ca-dé-mi-cien, 1-2-3-4-5.

Le mot « académicien » est, ne vous en déplaise, en proie à cette ambiguïté syllabique.

Ceci démontre par l'exemple la difficulté et l'ampleur d'un ouvrage tel que le vôtre.

Encore que l'édition reliée en cinq tomes du *Littré* atteigne à peu près le poids de vingt kilos. L'unique volume du *Remy* étant en dessous de l'unité, ne peut prétendre par la proportion des textes à rivaliser avec ce mastodonte.

Vous avez été contraint d'adopter ainsi un format miniature par rapport au modèle. C'est une nécessité de notre temps. Elle implique l'art de la synthèse par la concentration. Donc, l'art du choix. Il s'exprime beaucoup plus par le raccourci que par l'abrégé.

Et si le mot « académie » ne nécessite chez vous que dix-neuf lignes, en y comprenant le nom masculin « académicien », l'adjectif « académique », l'adverbe « académiquement » et le substantif « académisme », elles n'en sont pas moins substantielles, décisives et efficaces, telles que vous avez voulu l'ouvrage, à votre propre image, « simple, clair, pratique » autant que « nuancé, précis et agréable ».

Vous avez aussi fait preuve de libéralisme et même de charité vis-à-vis de nos contemporains, trop facilement entraînés vers des néologismes aventureux.

Il nous aurait été facile de plaider parfois pour eux. En leur opposant des mots réputés nouveaux et biscornus : tels *incensurable*, *inexaminable*, ou *inétonnable*, voire *ineffreyable*. Tous précédés par le *in*, préfixe qui prenait le sens de *a* privatif. Ils ont été cités par Littré et figurent dans son ouvrage, tout au moins dans le *Supplément*, avec la mention objective qu'ils n'ont pas été hospitalisés par le *Dictionnaire de l'Académie française*. Bonne précaution. Elle souligne le danger des pièges, car les deux premiers adjectifs ont été utilisés par Jacques Bossuet et les deux autres par François de Malherbe, lequel passait cependant pour l'oracle du beau langage et le tyran des mots. L'audace d'un jour peut facilement devenir prompt archaïsme... En conséquence, une langue vivante ne saurait être jamais exactement la même.

Non plus qu'un dictionnaire. Tant d'éléments évolutifs pèsent sur celle-là qu'ils modifient, du même coup, les aspects successifs de celui-ci.

Émile Littré l'avait indiqué clairement dès la préface, monumentale (1863-1873) de son ouvrage. Il déclarait « expliquer le sens et les locutions du jour par le sens et les locutions d'autrefois... Tant d'exemples où la forme des mots n'est pas intelligible sans les formes qui ont précédé », écrivit-il.

Ce qui était vrai du style « dix-huitième », par rapport à son devancier, l'est demeuré par rapport au suivant. Celui-ci a beaucoup innové sur l'âge précédent.

Que dirions-nous du nôtre, en considérant seulement les changements survenus dans l'état social, depuis vingt ans ?

Déjà, entre 1949 et 1960, le quart des mots avait été modifié dans le *Larousse*.

On ne vit plus de la même manière, ni au même rythme.

Pierre Larousse s'était parfaitement rendu compte des métamorphoses nécessaires de son propre ouvrage en fonction des accélérations de l'histoire et de l'accumulation des faits et des connaissances.

Ayant indiqué la haute stature de deux génies en la matière, il nous faut dire à présent à quelles qualités profondes vous devez le choix d'une ouverture et d'une entrée confirmée dans cette carrière encyclopédique.

Qui étiez-vous donc, Monsieur, sinon pour y prétendre, au moins pour que des collègues et amis pussent vous y pousser ?

Étiez-vous philosophe, médecin et homme politique, tel Émile Littré (Paris, 1801-1881) ; grammairien et encyclopédiste, tel Pierre Larousse (Toucy, dans l'Yonne, 1817 - Paris, 1875) ?

Vous occupiez alors les hautes fonctions de vice-recteur en Corse, après avoir été inspecteur d'Académie en Lozère, et avoir enseigné pendant dix ans, en Haute-Marne, au Lycée de Chaumont.

C'est que vous étiez titulaire d'une agrégation en langue allemande. De plus, vous vous étiez affirmé germaniste pour avoir traduit en français l'ouvrage du philosophe et historien allemand Wilhelm Dilthey (1883-1911) : *Le Monde de l'Esprit*. Dilthey est considéré en Allemagne comme le fondateur des sciences humaines. Son *Introduction* à une telle étude remontait à l'année 1883, son ouvrage sur *L'Essence de la Philosophie* à 1907, et son *Analyse de l'Homme* à 1921. Linguistique, ethnologie et histoire répondaient de votre propre savoir.

Par ailleurs, vous aviez adopté une autre discipline en devenant le fondateur et le président d'une association archéologique,

grâce aux efforts de laquelle — avec le soutien du Conseil général — furent recherchés, explorés et mis en valeur de précieux vestiges de la Corse : à Mariana (forum romain) ; à Aleria (colonie phocéenne) ; à Filitosa où des statues-menhirs révélaient une civilisation remontant à deux mille ans avant notre ère.

Aussi sans doute par le fait d'une pente naturelle, êtes-vous devenu en même temps numismate amateur, et photographe de même.

Il n'en fallait pas davantage pour avoir été agréé à l'honneur de rajeunir un ancien lexique à l'usage des Canadiens français. Le responsable des éditions Mame vous proposa ce travail. Vous soupçonniez à peine l'importance des travaux à entreprendre. La difficulté — parmi d'autres — consistait à tout reprendre et à tout loger dans un petit format. Sans rien détériorer du grand. Pour se trouver « sous la main ». Près de neuf cents pages tout de même, chacune sur deux colonnes de texte.

Il ne pouvait s'agir ni d'un abrégé, ni d'une compilation, pour reprendre les mots de Larousse, définissant, pour sa part, les conditions fondamentales de la réduction en deux tomes.

L'accord conclu, il fallut tout réédifier, morceau par morceau.

L'ouvrage, revenu à l'éditeur parisien Hatier, fut remanié, augmenté. Et publié fin 1969, en étant destiné, cette fois, à tous les usagers de la langue française, qu'ils soient de France ou de pays francophones (il y en a heureusement beaucoup). Sans être « encombré » de détails savants ou techniques, de définitions superflues. Et surtout, en opérant une synthèse concentrée du mot comme des dérivés de celui-ci.

A quoi donc pouvait servir, en effet, après avoir défini le verbe transitif « rectifier » de consacrer la moindre explication à l'adjectif « rectifiable » ?

Et ainsi de suite, sur les huit mille verbes usuels, détaillés par l'ouvrage contemporain de Bescherelle.

Une première originalité provint d'un tel assemblage exprimé de manière succincte. Une autre consista à réunir les mots voisins d'une même famille.

Un système de signes imprimés en caractères gras ou maigres, ou italiques, fut par ailleurs combiné avec le jeu des abréviations courantes.

D'où le caractère maniable — et transportable — du volume appelé *Dictionnaire du français moderne*, sous le double patronyme de l'éditeur Hatier, et de l'auteur, à l'enseigne des trois

premières lettres de l'alphabet en capitales : A-B-C et des trois dernières en lettres de hauteur réduite : X-Y-Z.

Le *Remy* tel qu'il est désigné — sans accent sur la syllabe *Re*, est illustré de planches encyclopédiques, en noir et en couleurs. Il est suivi d'un memento historique et géographique universel.

Tel il apparaît sous votre signature avec la mention « agrégé de l'Université, inspecteur d'Académie [honoraire] pour qui nous ajouterons qu'il est officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur et commandeur dans celui des Palmes académiques.

Vous êtes né, Monsieur, en Franche-Comté — pays qui a mes faiblesses — en Haute-Saône, dans le village de Villers-le-Pautel, le 14 mars 1911. Vous êtes fils de l'instituteur du pays, sans devenir plus tard son élève, par suite de son décès, deux ans plus tard. Vous deviez cependant suivre son exemple, et ceux de vos deux grands aînés, Madame votre sœur et Monsieur votre frère, chacun d'eux ayant pratiqué cet admirable métier de l'enseignement et de l'éducation. De même que Madame Jeanne Remy, votre épouse, professeur de lettres !

Votre jeunesse a été studieuse, à l'école primaire supérieure de Luxeuil, avant la candidature à celle du chef-lieu, à Vesoul. Voyez combien les hasards de la vie peuvent être malicieux. A Luxeuil, vous étiez en tête du classement, sans avoir atteint le minimum d'âge requis par le règlement pour accéder à l'échelon suivant, à Vesoul, d'où la nécessité d'un redoublement, terreur des mauvais élèves alors, mais aussi des meilleurs, comme on le voit.

Dans cette perspective, vous avez suivi tout naturellement, au figuré, le cours descendant de la Saône avec un crochet jusqu'à Dijon, ville universitaire. Vous avez passé avec succès les deux étapes du « bac » en même temps que celle du brevet supérieur. Vous accédiez ainsi à la possibilité du dépassement de soi-même, poussée jusqu'à l'agrégation, après un séjour à Leipzig (1934-1935).

On connaît la suite, et comment le petit écolier franc-comtois devait accéder en fin de carrière à une responsabilité exercée sur plus de mille établissements primaires ou écoles maternelles, cent cinquante établissements d'enseignement secondaire, dont vingt-deux lycées, quelque dix-sept mille administrés de l'Éducation nationale et une population scolaire de deux cent quarante mille élèves, en gros, version 1976. Car depuis...

Vous êtes d'autant bien venu parmi nous, Monsieur et cher confrère, que vous apportez un dictionnaire dans la corbeille de réception.

Justement nous en manquions, même par confrère interposé,

et ce dictionnaire d'Académie, si l'on ose dire en jouant un peu sur les mots, devient sans pareil à nos yeux : un dictionnaire d'académicien.

Sans même que nous puissions invoquer pour l'accueillir le parrainage géographique et normand d'un Littré. Ce n'est pas que ce soit tout à fait impossible, mais il est un peu éloigné, une telle famille ayant été cantonnée longtemps sur la frontière normande du Couesnon.

Elle était constituée alors par des sauniers en exercice dans la baie du Mont-Saint-Michel. Ils avaient ensuite fait mouvement sur Avranches où ils avaient été établis, à longueur de temps, soit armuriers, soit orfèvres.

Selon une communication assez récente de M^e Martine Lecardonnel-Fauchon à la Société d'archéologie à Avranches (cf. *Ouest-France*, 15 juillet 1976) le Trésor de la Basilique Saint-Gervais, en cette ville, possède un ostensor dont la fabrication est attribuée à un Littré. Bien avant qu'Émile Littré n'inaugurât dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle une monographie de chaque mot à l'issue d'un travail gigantesque mené en équipe, pendant quinze ans.

Toutefois, pour que la capitale de la Normandie ne s'avoue pas complètement battue dans cet assiégement franc-comtois, à part Littré, il y eut, tout de même, dans notre bonne ville de Rouen — et bien avant la création de notre Compagnie, soulignons-le — un grand amateur en matière de nomenclature de mots.

Il appartient à une famille de jurisconsultes, tous nés à Rouen, les uns à la fin du seizième, les autres au commencement du dix-septième siècle.

On en compta six représentants dont l'avant-dernier fut pasteur de l'Église réformée. Le dernier, frère du précédent, avocat au Parlement de Normandie, s'avisa de fournir, en la complétant, une seconde édition au *Dictionnaire universel* de Furetière, homme de lettres (1619-1688). Cette nouvelle édition, revue et augmentée, fut publiée en 1701, en trois volumes.

Il s'agissait d'un rejeton de la famille Basnage dont une rue de Rouen porte le nom, en l'appliquant à l'ensemble de ces beaux esprits qui furent quelque peu contestataires. La rue des Basnage, au nom mystérieux et pas toujours éclairci, a été ouverte en 1860 (elle se trouve aujourd'hui entre Ganterie et Thiers) par hommage de la Ville de Rouen à l'œuvre de plusieurs générations. En particulier à Henri Basnage de Beauval, dernier nommé, né l'an 1656, mort l'an 1710 à La Haye en Hollande où il s'était réfugié, comme son frère, après la révocation de l'édit de Nantes en octobre 1685.

Chacun aura compris pourquoi. Même dans les temps passés, et même à Rouen ville prudente, il y eut parfois quelque risque à écrire librement, alors même qu'il s'agissait seulement de mots. A preuve que l'ouvrage devait être repris plus tard et expurgé de ce qu'il avait pu contenir de non conformiste.

La graine déposée par Furetière avait fourni une véritable moisson. Contrairement au vœu initial de l'Académie française. Jalouse de son privilège touchant à la confection de son propre dictionnaire, selon une formule qui avait été jugée « défectueuse » par ce rebelle de Furetière. Il fut finalement exclu de la Compagnie, pour ceci mais peut-être aussi pour d'autres motifs. Ne fut-il pas accusé, à tort ou à raison — *horresco referens* — d'avoir aussi usé d'un autre artifice : en se procurant des jetons de présence sans avoir assisté aux travaux de ses confrères ?...

Ainsi, Monsieur, vous voici instruit de quelques pièges supplémentaires à ceux des barrières de mots. Ils n'avaient pas été prévus dans votre propre aventure. Bien que nous n'ayions, pour notre part, ni dictionnaire, ni jetons de présence... sauf un.

Il s'agit de celui qui vous sera remis, dans un instant par notre Président.

Gardez bien ce jeton. Il est unique en son genre symbolique. Vous n'en verrez pas d'autre. Sauf, peut-être, le jour encore lointain où vous aurez, à votre tour, la charge de la présidence, dans un futur que nous vous souhaitons ensoleillé.

Nous avons donc bon espoir d'un plein accord avec vous sur la définition classique, citée par Littré, de l'Académicien : « Un homme d'esprit qui doit vivre avec ses pareils, profiter de leurs lumières, et leur communiquer les siennes ».

Leurs autres ouvrages pouront. Mais dans les temps passés et même à Rouen ville libre, il y eut parfois quelques usages écrits librement, alors même qu'il s'agissait seulement de mots. A propos que l'on trouve de ces usages plus tard et corrigés de ce qu'il y avait de contraire de non corrigés.

Les usages de Rouen par l'usage de la langue française, nous ne sommes pas étrangers à la correction de son privilège touchant à la correction de son propre dictionnaire, selon une formule qui avait été jugée « délicate » par ce conseil de l'Académie. Il fut finalement exclu de la Compagnie pour cet acte, mais peut-être aussi pour d'autres motifs. Ne fut-il pas accusé à tort ou à raison — d'avoir écrit — d'avoir aussi écrit d'un autre article : en se procurant des lettres de présence sans avoir assisté aux travaux de ses collègues ?

Voilà Monsieur, vous voyez l'usage de quelques mots supplé- mentaires à ceux des dictionnaires de mots. Ils n'ont pas été prévus dans votre propre ouvrage, bien que nous n'ayons pour nous fait ni dictionnaire ni leçons de présence, mais un dictionnaire de mots sera traité dans un instant, par notre Président.

Vous gardes bien en tête. Il est unique en son genre symbolique. Vous ne venez pas à Rouen sans passer par la présidence dans un lieu que nous vous recommandons cordialement. — Vous ne venez donc pas à Rouen sans passer par la présidence : 4000 la déduction classique, citée par Littré de l'Académicien : 4000 heures de travail qui doit être votre affaire pendant les heures d'absence de vos collègues. Les dictionnaires de mots et de lettres.

— Ce fut l'ouvrage de l'Académie de Rouen qui fut parvenu à l'Assemblée de l'Académie de Rouen, en 1704, par le Parlement de Normandie, l'avis de l'Académie, en la complétant, une seconde édition du Dictionnaire universel de France, bon nombre de lettres (1679-1688). Cette nouvelle édition, revue et augmentée, fut publiée en 1704, en trois volumes.

Il s'agit d'un rejeton de la famille Barthelemy dont une rue de Rouen porte le nom. On l'appelle à l'ensemble de ces beaux esprits qui furent quelque peu contestataires. La rue des Barthelemy, au sein d'un milieu et par ses travaux, a été ouverte en 1640 (elle se trouve aujour- d'hui entre Courbeville et Thiers) par hommage de la Ville de Rouen à l'œuvre de plusieurs générations. En particulier à Henri Barthelemy de Beaulieu, nommé en 1610, et mort l'an 1700 à La Haye en Hollande où il s'était réfugié comme son père, après la révocation de l'édit de Nantes en octobre 1685.

La conservation
des vieilles maisons françaises

par le Comte de TOULOUSE-LAUTREC

(Séance du 22 février 1977)

CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

La conservation des vieilles maisons françaises

par le Comte DE TOULOUSE-LAUTREC

(Séance du 12 février 1977)

IL n'est pas facile, au temps que nous vivons, de conserver, sur le sol de la France, une importante maison ancienne. Les Litanies des Saints finissaient par une fervente imploration : puissent les maux, qui menacent les hommes, être écartés de nous, les calamités physiques, les calamités morales : *ab ira et odio, et omni mala voluntate...*

J'indiquerai au propriétaire d'un vieil immeuble les supplications qu'il doit faire dans son cœur :

- épargnez-nous les tremblements de terre et les typhons, la foudre et les tempêtes ;
- évitez-nous le mэрule, champignon destructeur des charpentes ;
- faites passer loin de nous les poteaux de ciment de l'EDF, ses transports de force, ses élagages en toutes saisons, ses coupes d'arbres ;
- éloignez le remembrement qui détruit la haie, le talus, l'aubépine et la branche, support des fauveltes et des mésanges, le gîte où se cache le lièvre peureux, le fossé plein d'eau où se mirent les plus beaux nuages du monde, — le remembrement qui rend droit le chemin capricieux, respectueux du petit lopin de terre et de la trop rude montée, — le remembrement qui bouleverse l'environnement de toujours d'une maison de presque toujours ;
- délivrez-nous du « bang » qui secoue les vieux murs, les toits âgés, les bibelots fragiles dans leurs vitrines (c'est à la suite

- d'une de ces explosions que le château de Fénelon a vu s'écrouler une de ses tours maîtresses) ;
- écartez le voleur qui vient piller les objets que nous aimons ;
 - diminuez les impôts trop lourds, à cause de nos charges ;
 - secouez l'incompréhension de l'administration ;
 - empêchez le partage de l'ameublement qui fait le charme des pièces anciennes ; atténuez les droits de succession écrasants.

Un propriétaire peut laisser derrière lui de nombreux enfants : il faudrait trouver une solution pour que Chenonceaux, par exemple, ne soit pas converti en logements pour plusieurs familles, pour que le jardin de Villandry, morcelé, ne prenne l'aspect de petits potagers individuels, pour que Cheverny ne soit vidé de ses meubles du Grand Siècle...

La propriété d'une maison du temps passé demande une lutte constante, un effort de tous les instants, une imagination toujours en éveil ; c'est la justification de notre droit, c'est la preuve que nous ne méritons pas d'inspirer l'envie, mais plutôt la pitié et la compréhension de la part de ceux qui n'ont pas semblable obligation : sauvegarder une belle chose. Pour conserver une maison d'un grand âge, peut-être chargée d'Histoire, il n'est qu'une recette à suivre au pied de la lettre : il faut aimer, il faut chérir sa maison. Alors, les idées viendront en foule. Il faudra garder les bonnes, celles qui respectent le style, les usages anciens, et envoyer promener les autres.

Dans l'agréable époque que nous vivons, époque de rentabilité, d'efficience, il est indispensable, pour être entendu, de parler au nom d'un grand nombre d'électeurs. Il faut se grouper : on pourra alors espérer être écouté... Il existe deux associations de sauvegarde, *La Demeure Historique*, *Les Vieilles Maisons Françaises* — en abrégiation les V.M.F. — je fais partie des deux. Permettez-moi de vous dire quelques mots de la seconde : elle veut grouper les possesseurs d'immeubles d'autrefois : châteaux, manoirs, logis, maisons de ville, locaux anciens divers, jardins et sites, avec ceux qui, logés de façon toute moderne, s'intéressent à ces questions.

Nous devons protéger le patrimoine historique et artistique de la France, en union avec les divers organismes publics ou privés. Nous devons défendre les propriétaires, pour qu'ils puissent conserver, entretenir les demeures anciennes : les modifications des conditions économiques rendent de plus en plus difficile la préservation de notre patrimoine. Nos monuments, nos quartiers anciens, constituent un élément essentiel du charme et de l'attrait de nos villes, de nos villages, de nos sites. Ils sont indispensables

à l'essor touristique de la France. Nous désirons développer, parmi les jeunes, la connaissance, le respect et l'amour de cet héritage.

Voici deux exemples de défense juridique en Seine-Maritime, qui ont nécessité l'intervention de nos conseillers fiscaux :

Un de nos adhérents avait acheté près de Dieppe un manoir de l'époque d'Henri IV, un manoir bien malade, sans toit, voué à la destruction. Briques après briques, silex après silex, tout a été transporté et remonté dans un paysage vapoureux du pays de Bray, devant un horizon s'ouvrant large sur des lointains bleus. La couverture n'était pas ébauchée et déjà l'inspecteur des Finances attaquait le malheureux : « Vous construisez une maison neuve ; où sont vos factures de matériaux ? » et ainsi de suite... une maison neuve de l'an de Grâce 1600...

Un autre de nos amis a acheté un monument inscrit à l'Inventaire supplémentaire, toujours en Seine-Maritime. Il a dû, promptement, envisager l'assainissement des murs de sa maison, qui baignait dans les ondes pures d'un charmant petit fleuve côtier, au creux d'une « valleuse ». Les Bâtiments de France, consultés, ont examiné les travaux à faire, épluché les devis, donné le feu vert et c'est tout... leurs ressources étant engagées pour l'année en cours et l'année suivante. Les réparations étaient urgentes. Le propriétaire en a assuré le financement intégral, alors qu'il pouvait espérer une subvention de 50 à 75 %. Lors de sa déclaration d'impôts, il a produit ses factures acquittées, en bon ordre. La Loi permet de déduire la moitié des sommes dépensées pour les réparations du gros œuvre d'un monument classé. J'ai bien dit : la Loi ! mais, comme toutes les lois, elle a été suivie plus tard d'un décret d'application, et celui-ci contenait un perfide alinéa supplémentaire : le propriétaire peut déduire de ses revenus 50 % du montant des travaux... « si l'État a participé à la dépense »... Un franc symbolique eût suffi ! L'Administration a dénaturé le texte du législateur.

Les V.M.F. sont représentées au sein des Commissions des Monuments et des Sites, à l'échelon le plus élevé. Voici deux récompenses exemplaires, à l'échelon national, attribuées en 1976 :

La première est allée à un bénédictin, le Père de Chabannes ; revêtu de sa coule monastique, la tête couronnée comme celle d'un moine peint par Jean Fouquet, le Père a expliqué — plans et photographies en mains — comment il a sauvé, dans un site grandiose des Pyrénées-Orientales, à la limite des neiges éternelles, l'abbaye de Saint-Martin-du-Canigou. Ce travail immense, il l'a entrepris tout seul : très vite, les Catalans se sont passionnés pour

l'aventure ; l'armée a apporté son concours. A l'heure actuelle, presque tous les bâtiments, du style roman le plus pur, sont remis en ordre. Le Père de Chabannes vit toute l'année sur cette haute montagne. L'église, dans son admirable simplicité, est refaite en entier. Quand l'amandier annonce le printemps — c'est son rôle en pays méditerranéen — quand ses hampes fleuries blanchissent, rosissent les vallées de Cerdagne et du Roussillon, les retraits, les amis montent en foule aider l'ermite, de leurs mains, pour achever les derniers travaux.

Une autre récompense a été donnée à un ménage de Seine-Maritime. A eux deux, seuls, sans architecte, sans entrepreneur, sans avoir à régler d'autres dépenses que celles des matériaux employés dans l'ancien temps, ils ont restauré un prieuré du xv^e siècle, au centre du département. Ils ont eu la chance de trouver sous les gravats et les crépissages, deux grandes et belles cheminées et d'anciennes boiseries, certaines marquées des signes cabalistiques gravés par les Compagnons de France, en tournée au Moyen Age. Ils ont fourni, eux-mêmes, dans cette maison, après leur labeur quotidien à l'usine, des centaines et des centaines d'heures d'ouvriers spécialisés : ils sont, tour à tour, maçons, charpentiers, menuisiers, carreleurs, électriciens, sans études préalables. Le courage et l'adresse manuelle aidant, ils ont fait revivre le logis où des moines d'une de nos vieilles abbayes normandes avaient vécu il y a cinq siècles, prenant en cet endroit leur repos, surveillant leurs biens, cultivant le jardin de Candide.

Nous sommes en symbiose, sur le plan de la Communauté, avec l'*Institut International des Châteaux Historiques* et avec *Europa Nostra*.

Les Vieilles Maisons Françaises organisent visites, voyages, conférences, projections, expositions. Nous cherchons à présenter, à nos amis, des modèles et, chaque année, nous les entraînon dans le grand vent du pays de Caux, dans le bocage du pays de Bray, dans le Roumois, le Vexin, la Vallée de la Seine — l'entrée royale de la France — à la découverte des châteaux, des églises, des chapelles, des chemins creux, des forêts. Nous rendons visite à la beauté de la nature, à celle des édifices ; je ne manque jamais d'attirer l'attention sur un travail bien fait. Si la courtoisie — que je dois grande — à l'hôte d'un moment, m'interdit de faire remarquer une faute, une erreur, je suis certain qu'ils peuvent comprendre même mes silences.

Les Vieilles Maisons Françaises agissent auprès des jeunes, désireux de concourir au sauvetage d'édifices de qualité menaçant ruine. Un appel à l'armée donne souvent d'excellents résultats

et je sais un officier général, membre de l'Association, qui a bien voulu s'intéresser à la consolidation, au débroussaillage des fortifications du château d'Arques-la-Bataille. Nous nous penchons sur le problème de l'animation et de l'angoissante survie des châteaux : visites, campings, etc... Voulez-vous des exemples de réussite ?

Le Marquis et la Marquise de Breteuil ont hérité du château familial, proche de la vallée de Chevreuse. Cette demeure, en quasi-déconfiture, a été remise en état, grâce au dynamisme de ce jeune ménage : aujourd'hui, Breteuil, pimpant, accueillant, équipé, est ouvert à la location pour les réceptions, les mariages, les grands dîners. Les bénéficiaires de cet accès, devenus propriétaires pour un jour d'un noble édifice du XVII^e siècle, y reçoivent leurs amis fastueusement, sans autre préoccupation que... d'avoir, en partant, à régler la dépense.

En Yvelines, également, la famille de Labriffe a hérité l'immense château de Gambais, construit par Monsieur de Nyert, le valet de chambre de Louis XIII. L'état de cette habitation était calamiteux. Les Labriffe sont une famille très nombreuse. Le premier qui a eu le courage de reprendre les choses en mains, a su communiquer le feu sacré à l'une de ses sœurs. Ils sont aujourd'hui près de trente co-propriétaires, ayant du sang Labriffe, passionnés pour leur Gambais. Ceux qui travaillent dans une banque font l'administration et la comptabilité, d'autres sont montés sur les toits, ont œuvré dans la maçonnerie, dans la menuiserie, et le château revit. Les dames font les rideaux, les dessus de lit, recouvrent les fauteuils, arrangent les bouquets. Les enfants apportent l'Espérance et, de leurs petites mains, ils participent à cet immense jeu. Rien n'est laissé à l'abandon. Le grand parc et les bois environnants ont été complètement replantés.

Afin que d'autres puissent tenter des expériences analogues, nous organisons, dès 1977, un séminaire de formation pour les fils de châtelains désireux de continuer, plus tard, la rude tâche de leurs parents : ils pourront prendre là idées et conseils. Cette réunion aura lieu à Pont-à-Mousson, dans l'abbaye des Prémontrés, merveilleusement restaurée par les Affaires Culturelles. Allemands, Anglais, Belges, Hollandais y sont conviés. On étudiera la question d'entretien, de réparation des extérieurs, et aussi des meubles, des peintures... que sais-je ? On évoquera les problèmes fiscaux, l'avenir dont il ne faut jamais désespérer : « C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ! ».

Les Vieilles Maisons Françaises ont pu intervenir pour la protection des quartiers anciens. — A Lille, Mme Six-Thiriez, notre déléguée pour le Nord, a merveilleusement œuvré, défendu le secteur sauvegardé de sa ville. Elle est la présidente et l'ani-

matrice du Vieux-Lille : on n'y compte plus les restaurations de qualité. — A Rouen, il était bien difficile de tenter quelque chose : des sociétés beaucoup plus anciennes, beaucoup plus savantes, beaucoup mieux implantées, existent dans la ville. Que faire devant la destruction du Vieux-Marché, devant les merveilles de ciment bâties à toucher la Cathédrale ou le Palais de Justice ?...

Les Vieilles Maisons Françaises cherchent à obtenir des aménagements fiscaux pour les 20.000 châteaux à sauver, à préserver. L'État en possède 150... 150 châteaux vides... et ce petit nombre pose déjà des problèmes insolubles.

Économiquement, la meilleure solution est de conserver ces fous de propriétaires et non de les étrangler. Derrière le Rideau de Fer, certains pays ont compris : le Prince Kinsky fait visiter son ex-château de Bohême et dirige toujours son ex-haras. La Princesse Lubomirska présente son ex-château de Galicie.

Les Anglais ont trouvé une heureuse solution, le National Trust. En gros, le Trust prend à sa charge le château dont il devient propriétaire ainsi que du mobilier. Il fait visiter à son profit les intérieurs et les jardins. L'ancien maître de maison y conserve son droit à l'habitation et ses héritiers après lui : ils deviennent en quelque sorte usufruitiers. Il y a 300.000 membres dans le National Trust ; le président est le Earl d'Antrim, le possesseur de la Chaussée des Géants en Irlande du Nord. La présidente d'honneur est la Reine Mère.

Les lois successorales françaises ont pour effet, dans un premier temps, de vider les châteaux de leur mobilier et de leurs souvenirs. Dans un deuxième temps, les cheminées, les parquets, les boiseries s'envolent. Si vous ne me croyez pas, allez voir en Pays de Caux, le château qui porte le nom d'une célèbre mémorialiste du XVII^e siècle.

... Et voilà l'aventure des *Vieilles Maisons Françaises*.

M. de Toulouse-Lautrec décrit ensuite « sa » maison imaginaire telle qu'il l'invente et dont il rêve — au bord d'un ruisseau, dans une vallée, environnée de silence, faite de vieilles pierres et de vieilles briques, avec des arbres, des fleurs et des oiseaux... Ces pages sont conservées, à leur date, dans les archives de l'année 1977.

Chateaubriand et Chênedollé au château de Fervaques

par Jacques HENRY

(Séance du 19 mars 1977)

Au mois de mai 1804, des Parisiens, flânant à l'angle de la rue Verte et de la rue Matignon, remarquèrent une berline arrêtée devant un immeuble situé en face du petit hôtel des Chateaubriand, édifié dans la rue de Miromesnil.

Dans cette voiture prirent place un jeune garçon et son précepteur, une servante, un chien, puis une jeune femme dont l'éblouissante chevelure blonde rehaussait la beauté.

Mais quelle était donc cette ravissante personne que l'auteur des *Martyrs* vint saluer avant son départ ? La jolie voyageuse n'était autre que Delphine de Sabran, marquise de Custine.

Laissons son attelage se diriger vers la Normandie et, à la manière des cinéastes, opérons un long retour en arrière.

Remontons alors le cours de l'Histoire jusqu'au 17 août 1759. Ce jour-là dans les eaux de Gibraltar, un navire, le *Centaure*, et son équipage se sacrifient pour couvrir la retraite de l'escadre française.

Le vaisseau soutient, seul, un combat acharné contre quatre bâtiments anglais. Gravement endommagé par les boulets de ses adversaires, il a bientôt onze pieds d'eau dans sa cale, mais n'abandonne pas la lutte. Lorsque les projectiles de son bord sont épuisés, le commandant du *Centaure* donne l'ordre de charger ses canons avec sa propre argenterie en guise de mitraille. L'officier reçoit lui-même de multiples blessures pendant cette bataille inégale, mais il n'amène son pavillon qu'au moment où le bateau commence à sombrer. Tel fut le combat de Santa-Maria, dramatique épisode de la guerre de Sept Ans.

L'intrépide marin qui commandait le *Centaure* était le comte de Sabran.

Dix années plus tard, il sera présenté à Françoise-Éléonore Dejean de Manville, née à Paris, le 3 mars 1749, d'une famille languedocienne. Bien qu'elle fut de cinquante ans sa cadette, Sabran épousera cette jeune fille en 1769.

De cette union devaient naître, en 1770, une fille, Delphine, et, en 1774, un garçon qui reçut le prénom d'Elzéar.

Le glorieux marin fut foudroyé par une apoplexie, le 11 juin 1775, pendant les fêtes du Couronnement de Louis XVI.

Sa fille se nommait en réalité Louise, Éléonore, Mélanie, mais sa famille, on ne sait pourquoi, ne l'appela jamais autrement que Delphine. C'est avec ce prénom qu'elle entrera dans la petite histoire, et c'est celui-ci que l'on gravera sur son tombeau.

En 1777, sa mère rencontra le chevalier de Boufflers chez la Maréchale de Luxembourg ; de cette rencontre naquit une idylle hors du commun.

Hélas ! Boufflers était chevalier de Malte, et s'il avait épousé Mme de Sabran, il aurait perdu, en raison de son mariage, quelques-uns des bénéfices qui découlaient de cette dignité. Lorsque la Révolution aura fait disparaître ces prérogatives, l'ami de Françoise-Éléonore s'empressera de régulariser une situation qui s'était prolongée pendant vingt ans.

Revenons à Delphine. Dès son enfance, elle témoigne de son intelligence et de la vivacité de son esprit. Elle fait sa dilection des œuvres de Corneille, alors que les enfants de son âge lisent *L'Oiseau Bleu*, *Les Contes de ma Mère l'Oie*, ou d'autres histoires portant la signature de la Comtesse d'Aulnoy, l'imaginative châtelaine de Barneville-la-Bertran.

Par de fréquentes réceptions à la Cour, sa mère se console un peu du départ de Boufflers, nommé gouverneur du Sénégal.

En 1786, Delphine fait son entrée dans le monde, à la faveur d'un souper chez la duchesse de Polignac. Sa beauté fait sensation, la reine Marie-Antoinette, le comte d'Artois, l'archiduc et l'archiduchesse d'Autriche ne tarissent pas d'éloges à son égard.

Elle a seize ans, et sa mère songe à la marier. Comme elle n'a pas de fortune, on cherche un riche fiancé. Mme de Sabran jette son dévolu sur le fils du général de Custine, maréchal de camp des armées du Roi, gouverneur de Toulon et, ce qui ne gêne rien, propriétaire de la très prospère manufacture de porcelaine de Niederwillers, près de Sarrebourg.

Après quelques tergiversations et retards imputables au général, les fiançailles sont célébrées avec un certain éclat.

Armand de Custine est âgé de dix-neuf ans, il est capitaine au Régiment des Dragons de la Reine. C'est un fort joli garçon et chacun se plaît à louer l'élévation de son esprit. Delphine a dix-sept ans et les deux fiancés sont très épris l'un de l'autre. Leur mariage sera célébré le 30 juillet 1787 par Mgr de Sabran, évêque de Laon, oncle de la jeune fille à la mode Bretagne.

Le jeune ménage est très uni et, au mois de septembre 1788, vient au monde un enfant qui reçoit le prénom de Gaston.

Le chevalier de Boufflers — de retour du Sénégal — et le général de Custine, l'un et l'autre élus députés de la noblesse aux États Généraux, sont nettement partisans des idées nouvelles. Armand, aussi passionné que son père, se jette à corps perdu dans le courant qui entraîne tant de bons esprits. Quant à Mme de Sabran, elle est en proie à de sombres pressentiments.

Après avoir triomphé d'heureuse façon de la petite vérole, Delphine évolue dans un milieu où règnent l'insouciance et la frivolité.

Au mois de janvier 1790, son foyer s'enrichit d'un second fils, auquel sa grand-mère, Mme de Sabran, donne le prénom bizarre d'Astolphe. L'heureux événement a lieu à Niederwillers, dans le château d'Armand de Custine.

De retour à Paris, Delphine reprend le cours exaltant de sa vie mondaine. Avec l'éclat de ses vingt ans et sa magnifique chevelure blonde, elle incarne vraiment la beauté féminine. Dans les salons de la capitale, elle est adulée. Un aréopage de jeunes hommes l'entoure et chacun d'eux célèbre sa grâce et son esprit, ce qui d'ailleurs ne la laisse point insensible.

Malheureusement pour elle, Armand de Custine, doté d'une nature délicate, ne peut s'accommoder du triomphe de sa frivole épouse ! Cet homme qui avait cru en l'amour éternel, se replie sur lui-même. Il souffre en silence des coquetteries de Delphine. Celle-ci, persuadée de son innocence, et blessée, à son tour, du comportement de son mari, sacrifie avec passion aux fêtes et aux mondanités.

A la faveur d'une soirée qui réunit le « Tout-Paris » chez son amie, la marquise de Chateaubriand, petite-fille de Malesherbes, on lui présente le beau-frère de celle-ci, le vicomte René de Chateaubriand, qui occupera une grande place dans son cœur et dans sa vie.

Au moment où se produit cette rencontre, Chateaubriand est un jeune officier. Peu de temps auparavant, il était sous-lieutenant

au second bataillon du Régiment de Navarre, qui tenait garnison au château de Dieppe. Sans doute porte-t-il encore ce seyant uniforme bleu et blanc qui met en valeur son visage dont les traits semblent avoir été sculptés dans le granit rose de sa Bretagne natale. L'amour que vouera Delphine au futur auteur des *Martyrs* est-il né de cette entrevue avec le bel officier vêtu d'azur ? Aucun document ne permet de l'affirmer.

Quant à Chateaubriand, nous pouvons supposer qu'il considéra la légèreté de l'affriolante marquise avec la sévérité qu'il manifestait à l'égard des épouses de magistrats devenues, je cite, des « femmes à brillantes aventures ».

Grisée par son succès, Delphine poursuit sa conquête des salons en compagnie de la comtesse de la Rochefoucauld, de la marquise de Chateaubriand et d'une cohorte d'élégants chevaliers servants. Elle s'éprend de Victor de Broglie, sans en être payée de retour, semble-t-il.

Mais voici que l'inquiétante conjoncture politique incite la comtesse de la Rochefoucauld et la plupart de ses amies, à quitter Paris. Delphine n'abandonne pas pour cela les plaisirs de la capitale, et son mari, écoeuré par le comportement insensé de celle-ci, demande à reprendre du service dans l'armée. Il deviendra l'aide de camp de son père, appelé au commandement de l'Armée du Nord.

La mort de Mirabeau ajoute un élément nouveau aux tristes prémonitions de Mme de Sabran qui, sacrifiant sa tendresse pour Delphine à son amour pour son fils Elzéar, quitte la France, le 15 mai 1791, et se réfugie en Allemagne.

Isolée dans sa maison de la rue Bourbon — de nos jours la rue de Lille — où elle a pour voisins Boufflers et La Fayette, Delphine exprime ses soucis et ses peines conjugales dans les lettres qu'elle écrit à son frère Elzéar, qui n'est âgé que de dix-sept ans. Certains ont cru déceler dans cette correspondance un sentiment dépassant l'amour fraternel, analogue à celui que manifestait Chateaubriand à l'endroit de sa sœur Lucile. J'ai lu ces missives sans y découvrir la moindre trace d'un quelconque désir incestueux. Ce ne sont que des pages traduisant le désarroi d'une âme à la recherche d'un confident.

La jeune femme occupe sa solitude, qu'agrémentent le Chevalier de Fontanges, en lisant les œuvres des philosophes, notamment *le Système de la nature*, d'Hollbach, qui fait chavirer sa foi chrétienne mais sans la faire sombrer dans un athéisme absolu.

Ne pouvant être légalement réélu à l'Assemblée Constituante, le Chevalier de Boufflers quitte la France à son tour.

Rappelé à Paris, Armand de Custine est chargé de se rendre auprès du duc de Brunswick et de l'inciter à refuser de prendre la tête d'une coalition contre la France. La mission qu'on lui avait confiée a été inspirée par Mme de Staël, Talleyrand et les ministres de Louis XVI. Mais, lorsque leur émissaire arrive à Brunswick, le 12 janvier 1792, les jeux sont déjà faits.

Le duc a reçu, de la coalition, des offres si brillantes qu'il ne peut que décliner les propositions de Custine. Bien que son ambassade eut échoué, ce dernier demeure à Berlin, pour des raisons qu'il serait hors de propos de rappeler ici.

En dépit des appels réitérés de son mari — et des conseils de son entourage — Delphine se refuse obstinément à le rejoindre en Allemagne. Malgré les instances de ses amis, le jeune officier revient à Paris, le 22 juin 1792, pour y rendre compte de sa mission. Cette fidélité à son devoir lui coûtera la vie.

Mais voici que son fils Gaston, mal inoculé contre la petite vérole, succombe à une fièvre maligne.

Contrairement à toute espérance, cette douloureuse épreuve ne suscite pas un rapprochement entre les deux époux, que sépare une indifférence voisine de l'hostilité.

Dans une lettre à Elzéar, Delphine donne libre cours à son chagrin mais elle se félicite d'avoir fait la conquête d'un ami de son mari, en l'occurrence M. de Grouchy, frère de la marquise de Condorcet, ce futur général d'Empire qui jouera le rôle que l'on sait dans la tragédie de Waterloo... Je ferai sans doute un pas de clerc en rappelant que Grouchy avait épousé une Normande, Mlle Doulcet de Pontécoulant.

Lorsque le 10 mars 1793 est instauré le Tribunal révolutionnaire, Armand de Custine décide sa femme à rejoindre Mme de la Rochefoucauld, réfugiée à Mello, dans l'Oise. Elle s'y rend en compagnie d'Astolphe et d'une vieille bonne nommée Nanette Malriat, dont la famille résidait à Niederwillers et s'était attachée, depuis plusieurs générations, à la famille de Custine.

Après deux mois de séjour à Mello, Delphine gagne discrètement Les Andelys où s'est retirée la sœur de son mari, Adélaïde de Custine, qui avait épousé le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies de Louis XVI, l'interlocuteur célèbre de Mirabeau à la Salle du Jeu de Paume.

Delphine séjourne depuis un mois aux Andelys quand une idée folle germe en son esprit. Sous le fallacieux prétexte de connaître la mer qu'elle n'a jamais vue, elle part pour Le Havre, en compagnie d'une femme de chambre, laissant Astolphe aux soins de sa tante de Dreux-Brézé.

En réalité, le but de cette équipée n'est autre que de revoir le marquis de Grouchy, qui a obtenu un commandement dans cette ville. Pendant huit jours, elle reçoit son amant dans une chambre d'hôtel où elle loge sous le nom de « Mademoiselle Justine ».

De retour aux Andelys, Delphine apprend avec stupeur que son beau-père a été arrêté dans les derniers jours du mois de juillet, en raison des revers subis, sous son commandement, par l'Armée du Nord.

Alors que Mme de Dreux-Brézé prend prétexte de sa grossesse pour ne pas se porter au secours de son père, Mme de Custine déclare hautement qu'elle n'abandonnera ni son beau-père, ni son mari dans le malheur, et qu'elle doit être à leurs côtés.

Ainsi voilà cette écervelée, cette femme frivole et inconsistante, qui va accomplir d'instinct un acte héroïque pour tenter de sauver un homme qu'elle n'aime pas mais qui est le grand-père de son fils. Elle n'ignore pas qu'elle risque sa tête, mais cette considération ne saurait l'arrêter parce qu'elle pense que son devoir lui commande de se trouver près de son beau-père et de son mari. Elle part donc pour Paris après avoir confié Astolphe aux bons soins de Nanette.

Le 30 juillet, le général de Custine est traduit devant le Tribunal révolutionnaire. A partir de ce jour, Delphine assiste à toutes les audiences. Sa présence reconforte l'accusé. Son charme impressionne les jurés. Son courage fait couler des larmes sur le visage des « tricoteuses ». Elle multiplie ses démarches près des juges et des comités. La séduction qu'elle exerce sur le Tribunal inquiète Fouquier-Tinville qui redoute un acquittement.

L'Accusateur public organise alors un odieux guet-apens. Il réunit une bande d'assassins et lorsque la jeune femme sort du tribunal, elle est entourée par une meute hurlante qui crie : « C'est la Custine, c'est la belle-fille du traître ! ». Des hommes s'avancent vers elle, le sabre nu, Delphine pense qu'elle va subir le sort de la princesse de Lamballe, dont la tête a été tranchée sur une borne par la populace. Cependant elle surmonte son effroi et fait face à la foule déchaînée. Elle remarque une femme portant un nourrisson dans ses bras. « Quel bel enfant vous avez là ! », lui dit-elle. Prenez-le, répond la mère, qui d'un regard avait tout compris. Prenez-le, vous me le rendrez au bas du perron ». Mme de Custine prend l'enfant, l'embrasse et, lentement, traverse le groupe déconcerté par tant de calme et d'audace. Parvenue à la grille du Palais de Justice, elle rend le nourrisson à sa mère et s'éloigne paisiblement en compagnie du comte de Chaumont-Quitry, déguisé en homme du peuple. Le lendemain et les jours suivants, elle repren-

dra sa place dans la salle d'audience et visitera l'accusé dans sa prison.

Tant de dévouement s'avère inutile. Le 28 août, le général de Custine est condamné à mort, après que les juges, accusés de s'être laissés séduire par le tendre regard de Delphine, eussent été assignés à la barre de la Convention pour se justifier des lenteurs du procès.

Le soir de la condamnation, la marquise de Custine fait une dernière visite à son beau-père, dans son cachot de la Conciergerie. Des innombrables amis des jours heureux, un seul ne l'abandonne pas dans ces heures sombres : Guy de Chaumont-Quitry, un Normand du Pays d'Auge, dont la fidélité qu'il témoigne à Mme de Custine lui vaudra d'être arrêté à son tour.

Le climat politique s'étant gravement détérioré aux Andelys, Nanette ramène Astolphe à Paris à la fin de l'année 1793.

A cette époque, Armand de Custine est incarcéré à la Force sous de fausses inculpations. On lui reproche, en premier lieu, d'avoir été l'aide de camp de son père.

Bien que son cœur soit rempli du souvenir de Grouchy, sa femme va le voir chaque jour dans sa cellule. Elle prépare même un plan d'évasion. Armand refuse de bénéficier de ce moyen qui aurait pu coûter la vie à la fille d'un geôlier qui en est complice — de même que Chaumont-Quitry remis en liberté.

Peu de jours plus tard, Armand gravissait à son tour les degrés de l'échafaud, après avoir reçu la visite de Delphine, le jour même de son exécution.

Sa vie étant manifestement menacée, la jeune femme s'apprête à quitter Paris, en compagnie de son fils, de Nanette et de Chaumont-Quitry, quand la trahison de sa femme de chambre fait échouer son projet.

Parmi les commissaires du Comité de Salut public qui perquisitionnent chez elle, figure un maçon, du nom de Jérôme, sur lequel la beauté de la « citoyenne Custine » produit une profonde impression.

A l'issue de la perquisition, Delphine est incarcérée à Sainte-Pélagie, puis à la prison des Carmes, où elle a pour compagnon de captivité le général Alexandre de Beauharnais, le mari de Joséphine. Un amour sincère les unit alors, mais le couperet de la guillotine met une fin dramatique à leur éphémère liaison.

La Terreur atteint son point culminant : 45 victimes sont envoyées chaque jour à l'échafaud. Dans les cartons de Fouquier-Tinville s'entassent des feuilles sur lesquelles sont inscrits les noms des détenus écroués dans les prisons de Paris. Tous les soirs,

l'Accusateur public les prend, sans aucun choix, pour dresser la liste des exécutions. Gérôme, qui a libre accès dans les bureaux du sinistre personnage, connaît le carton dans lequel se trouve la feuille de Mme de Custine, et pendant six mois, il s'assure quotidiennement que le fatal papier est au fond du carton. Un soir, le document se trouve le premier ; Gérôme frémit et le remet sous les autres. Au jour du 9 Thermidor, il n'y a plus que trois feuilles dans le carton !

Oubliée dans les geôles parisiennes, Delphine ne sera libérée qu'à la suite d'une pétition signée par d'anciens ouvriers de la fabrique de porcelaine de Niederwillers, qui travaillent à Paris. Cette pétition était due à une heureuse initiative de Nanette, laquelle subvenait aux soins d'Astolphe grâce à l'argent que lui donnait Gérôme. Après huit mois de détention, Mme de Custine est enfin libérée, le 4 octobre 1794, tandis que le généreux maçon, son sauveur, est proscrit. Il part pour l'Amérique et ne reviendra que sous le Consulat. Il reverra sa protégée et se montrera, près d'elle, d'une très délicate discrétion.

Delphine s'installe dans une maison de la rue Martel. Elle cherche à se remarier. Des projets matrimoniaux sont ébauchés avec Beurneville et Boissy-d'Anglas, mais il sont rapidement abandonnés. Mme de Custine est présentée à Bonaparte par Joséphine, puis elle fait la connaissance de Fouché et s'éprend de Miranda.

En 1797, le chevalier de Boufflers épouse enfin Mme de Sabran cependant que Delphine dote son fils d'un précepteur allemand nommé Berstœcher, dont nous reparlerons.

En 1800, le ménage Boufflers, Elzéar, Delphine et son fils se trouvent, pour la première fois depuis la Révolution, réunis à Paris. La beauté rayonnante de la marquise de Custine triomphe, comme autrefois, dans les salons de la capitale. En 1803, elle rencontre à nouveau Chateaubriand qui est à cette époque l'un des écrivains les plus en renom. Dans les assemblées mondaines, il est toujours entouré d'un essaim de jolies femmes.

Comme la gent féminine de son temps, Delphine subit la séduction de l'élégant vicomte pour lequel la jeune femme semble une proie facile. Le rôle qu'elle a joué pendant la Terreur exalte son imagination, aussi lui écrit-il : « Je ne vis que dans l'espérance de vous revoir. De grâce, un mot, un seul mot pour m'aider à passer les journées. J'ai erré, hier, le reste de l'après-midi, dans toutes les rues de Paris, sans savoir où j'allais. Encore un jour sans vous voir ! L'idée de vous quitter me tue. Ah ! promettez-moi le château d'Henri IV ! ». Cette allusion au château du Béarnais va me permettre d'aborder le sujet initial de mon propos.

Grâce à l'intervention de Fouché, avec lequel elle s'était liée d'amitié, la marquise de Custine recouvre une importante partie de sa fortune, ce qui lui permet d'acquérir, en Pays d'Auge, l'imposant château de Fervaques où le Vert-Galant avait été l'hôte du maréchal Guillaume de Hautemer, le trop célèbre transfuge qui criait : « Vive le Roi ! », ou « Vive la Ligue ! » selon les besoins de sa propre cause.

En 1803, par l'intermédiaire de son ami Chaumont-Quitry, descendant des Hautemer, elle devient propriétaire du château et des terres que lui cède le dernier seigneur du lieu, le duc Anne-Alexandre de Laval, et ce, pour une somme de 418.764 livres et une rente annuelle de 8.691 livres. L'acte d'achat est signé le 27 octobre 1803.

Accordant sa confiance à Chaumont-Quitry, Delphine a réalisé cette acquisition sans avoir pris la peine, auparavant, de visiter le domaine. Après un bref séjour à Fervaques, elle choisit pour intendant un vieil ami, l'ex-abbé Gibelin, que la Révolution a dépouillé de son prieuré, mais qui s'est consolé de cette épreuve, dans les bras d'une épouse. Le défroqué s'installe donc sur les rives de la Touques, en compagnie de sa femme.

Cependant, la jolie veuve se montre réticente à s'éloigner de la capitale où se trouve Chateaubriand qui a quitté Rome après la mort de Mme de Beaumont. Delphine n'a-t-elle pas abandonné sa maison de la rue Martel, où elle habitait près de sa mère, pour établir sa résidence dans cet appartement de la rue Verte, dont j'ai parlé, et qui était situé en face du nouveau domicile de René ? C'était afficher sa liaison de façon fort audacieuse, mais son amour bravait le scandale.

C'est de ce lieu que nous l'avons vue partir pour la Normandie, au mois de mai 1804.

« Chateaubriand qui préside à l'embarquement, nous dit Gaston Maugras, voit s'engouffrer dans la voiture : Mme de Custine, Astolphe, Berstœcher, Fanny la femme de chambre, Trim le chien fidèle qui a pour habitude de dévorer les provisions de route. Quand tout le monde est empilé, serré, calé, le coche s'ébranle et l'on part pour Bernay, cahin-caha ! ».

La marquise de Custine, dans une lettre remplie d'humour, a raconté à sa mère les péripéties de son voyage. Après avoir passé la nuit dans une auberge de Bernay, elle poursuit sa route, « lorsqu'au haut d'une côte, au détour d'un bois, écrit-elle, nous apercevons une file d'hommes à cheval qui, à notre aspect, se rangent en bataille, nous saluent militairement et s'approchent

de notre voiture. Je reconnais M. Jaquette, maire de Fervaques, qui me dit avec grâce et obligeance : Madame, je n'ai pu contenir l'empressement des habitants de Fervaques et le désir qu'ils avaient de vous exprimer la joie que leur procure votre arrivée dans ce pays ».

Après un échange de paroles aimables, les cavaliers font escorte à la voiture, dont la population de Fervaques acclame l'arrivée avec un enthousiasme bruyant. Une croix de chemin est ornée de fleurs. Une troupe joyeuse offre un bouquet à la châtelaine dont l'entrée est saluée d'une salve de mousqueterie. On lui donne la main jusqu'à sa demeure. « Après le dîner, dit-elle, j'ai été me promener dans le jardin et le potager, qui m'ont ravie : rien de si joli. Pendant la promenade, les cloches de l'église ont carillonné et les boîtes ont fait fracas. Après la promenade, le clergé, tout le bourg, les messieurs de la cavalcade, et puis les dames parées avec des bouquets superbes, des couplets charmants ». Le maire lui présente une cinquantaine d'habitants de son hameau et Delphine de conclure : « Rien de plus joli, on dit que c'est la plus belle vallée de Normandie ».

La marquise de Custine est alors âgée de trente-trois ans, elle se présente dans le plein épanouissement de sa beauté. Le rayonnement de son charme et les échos de l'héroïsme dont elle a fait montre pendant la Révolution l'ont précédée à Fervaques. Ces deux éléments ne sont point étrangers à la chaleur de l'accueil que lui réservent les gens du village. Cette déférente affection ne cessera de l'entourer pendant les vingt-deux années qu'elle vivra en Pays d'Auge.

Quelques jours après son arrivée, Delphine a la joie de recevoir une lettre de Chateaubriand. Il lui confirme sa promesse de venir la voir en juillet et lui dit : « Ce sera comme dans un conte de fées. Il voyagea bien loin, bien loin, et il arriva à Fervaques. Là, logeait une fée qui n'avait pas le sens commun. On la nommait la princesse sans espoir, parce qu'elle croyait toujours après deux jours de silence que ses amis étaient morts, ou partis pour la Chine, et qu'elle ne les reverrait jamais ».

Mme de Custine écrit très souvent à René. En juin 1804, elle lui annonce que son fils a fait sa première communion et lui décrit la cérémonie. Las ! celui qu'elle appelle le « Génie » lui répond, le 18 du même mois, sur un ton fort déplaisant, frisant l'insolence. Il s'en prend, avec une inconcevable acrimonie, à l'enfant, au curé, aux petits communiants et à la marquise elle-même.

Quelques jours après la réception de ce réquisitoire, sa correspondante éprouve une déception plus cruelle encore : reniant sa promesse, Chateaubriand l'informe qu'il ne viendra pas la voir

en juillet. Dans une lettre violente et amère, il lui reproche d'avoir trahi un secret qu'il avait « confié à son honneur », et il la menace d'une rupture « immédiate et irrévocable ».

Il s'agit, en l'occurrence, du refus opposé par son amie, au mois d'octobre précédent, à une demande de René qui sollicitait un prêt de 5.000 francs, somme qu'elle savait destinée à subvenir aux besoins de Mme de Beaumont, qu'il se préparait à accompagner à Rome où elle devait mourir peu de temps après son arrivée.

Au prix de supplications réitérées, Delphine, éplorée, parvient à attendrir l'écrivain qui arrive, le 22 août, au château des Hautemer où il est reçu en maître. On lui donne, bien entendu, la fameuse « chambre royale ». Le visiteur daigne se montrer satisfait, et dans une lettre adressée à des amis, il se félicite d'avoir couché dans le lit du Vert-Galant. Faisant allusion à une inscription devenue célèbre, il précise : « J'avais lu, sur le coin de la cheminée du château, ces méchantes rimes attribuées à l'amant de Gabrielle :

La Dame de Fervaques
Mérite de vives attaques.

Le soldat-roi, ajoute-t-il, en avait dit autant à bien d'autres, déclaration passagère des hommes, vite effacée, et descendue de beauté en beauté, jusqu'à Madame de Custine ».

Au demeurant, le vicomte est très flatté d'avoir occupé le lit présumé de Henri IV. N'écrira-t-il pas dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « J'assistai à la prise de possession de Fervaques et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais, de même que dans le lit de la Reine Christine de Suède à Combourg ».

Beaucoup plus tard, il évoquera, de nouveau, ce souvenir dans ces quelques lignes : « Il y a bien longtemps, étant au château de Fervaques en Normandie, chez Madame de Custine, j'occupai la chambre de Henry IV. Mon lit, était énorme : le Béarnais y avait dormi avec quelque florette ».

Le 15 août 1804, quelques jours avant de se rendre à l'invitation de Delphine, Chateaubriand, qui semblait redouter un tête-à-tête avec elle, avait envoyé au poète normand, Chênedollé, un message pour le prier de se trouver à Fervaques où, assurait-t-il, « la dame du logis vous recevra avec plaisir ».

Ce ne fut qu'après avoir convié son ami virois à cette rencontre qu'il en instruisit la dite « dame du logis » : « Me voilà à Mantes, lui écrit-il, c'est-à-dire à quinze lieues près de vous, je serai à Fervaques lundi prochain. Trouvez-vous mauvais que j'y ai donné rendez-vous à un de vos voisins : mon ami intime, M. de Chênedollé, avec qui j'ai affaire ? C'est un homme d'esprit, poète, etc. Vous voyez que voilà un horrible démenti à vos prophéties.

Ah ! mon Dieu ! Quand voudrez-vous me croire, et quand aurez-vous le sens commun ? « J'aime à vous aimer », c'est Madame de Sévigné qui a dit cela ».

Chênedollé cède aux instances de son ami — dont il avait fait la connaissance à Londres — et la châtelaine, trop heureuse de donner satisfaction au désir exprimé par son idole, lui réserve un très courtois accueil. Elle se montre gaie, heureuse. Témoin de la passion qu'elle manifeste pour Chateaubriand, le poète en est attendri et se prend d'une sincère amitié pour elle.

Le « Génie » daigne se montrer satisfait de son séjour à Fervaques et déclare qu'il y reviendra en octobre. Il quitte le château le 29 août et le lendemain, de Lisieux, il adresse à Delphine les lignes suivantes : « Je m'ennuie déjà si loin de vous... plus je m'éloigne de vous, plus je me rapproche... ».

A peine arrivé à Paris, il écrit : « Je regrette Fervaques, les carpes, vous, Chênedollé et même Mme Augustin. Je voudrais bien retrouver tout cela en octobre, je le désire vivement ». Il ajoute, de cette façon cavalière qui lui est personnelle : « Avez-vous envie de me revoir ? Tâchez donc de faire niveler le billard, d'arracher l'herbe, pour qu'on voit les brochets..., d'engraisser les veaux, de faire pondre aux poules des œufs moins gris et plus frais ; quand tout cela sera fait et que M. Gibelin aura mis à mort le dernier des gueffes, vous m'avertirez, et je verrai s'il m'est possible de me rendre à Fervaques, pour quinze pièces de 20 francs. Bonjour, grand merci, joie et santé, mille choses à Chênedollé. Est-il encore avec vous ? ».

Cette lettre, où René ne fait aucune allusion aux heures d'intimité au cours desquelles son amie lui a donné tout son cœur, blesse profondément celle-ci. Remplie d'amertume, elle répond : « J'ai reçu votre lettre, j'en ai été pénétrée, je vous laisse à penser de quels sentiments. J'ai dû être surprise qu'au milieu de votre nombreuse énumération, il n'y ait pas eu le plus petit mot pour la grotte et pour le petit cabinet orné de deux myrthes superbes. Il me semble que cela ne devait pas s'oublier de si vite... Votre ami Chênedollé est encore ici, mais il part demain, j'en suis plus triste que je ne puis vous dire ; je ne verrai plus rien de ce que vous aurez aimé. Il y a des endroits dans votre lettre qui m'ont fait bien mal ».

Chateaubriand ne prend même pas la peine de lui répondre, et, quelques jours plus tard, il part avec sa femme pour faire un long séjour en Bourgogne.

Grâce au journal intime de Chênedollé, Sainte-Beuve a pu rapporter la scène évoquée par Mme de Custine, scène qui avait eu pour cadre ce cabinet dont elle avait elle-même choisi les

vitres de couleurs différentes, « afin, dit-il, que, par l'une, l'on croie à l'orage, par l'autre, au beau temps, par une autre, à la pluie, par une autre à je ne sais quoi. ».

Des confidences faites par la marquise à Chênédollé, il ressort, selon le poète, « que la jeune femme, malgré sa passion, avait réussi à demeurer suffisamment maîtresse d'elle-même pour se limiter uniquement à l'octroi de quelques faveurs. Sans doute, ajoute Chênédollé, s'imaginait-elle, en agissant de la sorte, que Chateaubriand resterait enchaîné pendant de longs mois à son char. Mais c'était là présomption de sa part ».

Dirai-je que l'auteur des *Études poétiques* aima, lui aussi, la gracieuse « Dame de Fervaques », et avec autant d'ardeur qu'il avait aimé Lucile de Chateaubriand ? Les lettres qu'il écrivit à Delphine portent témoignage de ce sentiment profond que n'éclairait, hélas ! aucune réciprocité...

Le « Génie », fidèle à sa promesse, revient à Fervaques le 19 octobre 1804. Victime d'une chute de cheval, Chênédollé est absent, et René doit supporter, de fort mauvaise grâce d'ailleurs, la présence de l'inévitable voisine, Mme des Boulets, qui a le don de l'exaspérer. « Il fait des mines à fendre le cœur », déclare la châtelaine, désolée. Cependant, Chateaubriand aurait dû se montrer moins désagréable, ne fut-ce que par pitié pour sa tendre amie qui était à peine rétablie d'une grave maladie et à laquelle des émotions pénibles pouvaient être funestes.

Mais l'égoïste écrivain ne s'en soucie guère : il se montre plus discourtois, plus tyrannique que jamais. Son attitude hautaine désespère Mme de Custine, à tel point qu'un soir, au retour d'une promenade en calèche pendant laquelle il n'a pas desserré les dents, Mme de Custine, éperdue, saisit un fusil qu'il a utilisé, le matin même pour chasser, et tente de se tuer.

Chateaubriand quitte Fervaques le 27 octobre, sans avoir revu Chênédollé qui, mal remis de son accident, n'arrive qu'après son départ. L'illustre Breton tentera cependant d'estomper le souvenir douloureux de son comportement inexplicable, en écrivant à Delphine, dès son retour à Paris, un billet ainsi conçu : « J'ai quitté votre château de hiboux avec une peine fort grande. Je serais fâché de le voir trop souvent, car je crois que je m'y attacherais mal à propos. Tâchez d'en sortir promptement et de revenir parmi les vivants. Songez que vous serez ma voisine et que je pourrai vous voir toutes les fois que vous le désirerez. A vous pour la vie... ».

Mais la jeune femme ne se laisse pas abuser par de telles phrases, sachant désormais à quoi s'en tenir sur la sincérité de leur auteur. Elle se plaint, elle gémit.

Fort de sa bonne conscience, René lui fait tenir une sévère mercuriale dans laquelle il lui reproche d'avoir été deux fois la voir, contre tout sens commun, et d'être resté près d'elle plus qu'il ne le pouvait.

Néanmoins, après ces joutes épistolaires, se produit un nouveau retour en grâces : en juillet 1805, Chateaubriand et Chênedollé se retrouvent à Fervaques où ils demeurent pendant quinze jours.

Lorsqu'ils ne sont pas aux côtés de la ravissante châtelaine, celle-ci n'est pas pour cela isolée dans sa propriété augeronne. De nombreux amis viennent lui tenir compagnie, notamment la charmante Mme de Cauvigny, l'ineffable Mme des Boulets et le fidèle Chaumont-Quitry.

Ce dernier, doté d'un caractère autoritaire, se montre parfois irascible. Il réside dans le château de Saint-Martin-de-Bienfaite, à une lieue de Fervaques, aussi arrive-t-il chez sa voisine sans se faire annoncer, et disparaît-il subitement sans prendre congé. Au service de Mme de Custine est toujours l'ex-abbé Gibelin, dont Astolphe trace, non sans humour, le portrait que voici : « C'est un reste du XVIII^e siècle et de sa philosophie, il est ossifié au moral comme au physique. C'est une allumette vue au microscope. Quand je pense, en l'écoutant, à tous les gens illustres de son temps et aux amis de sa jeunesse : Diderot, Montalembert, Marmontel, il me semble voir une table desservie après un festin et un os rongé qu'on va jeter au chien en rangeant la chambre ».

En 1806, Chateaubriand instruit Delphine de son départ, prévu pour le mois de juillet, vers la Grèce et la Palestine. Soucieux d'offrir quelque consolation à la femme qu'il abandonne, René vient à Fervaques : la perspective de son voyage prochain le rend d'humeur facile.

« Le « Génie » est ici depuis quelques jours, écrit Mme de Custine à Chênedollé, il part dans deux, et ce n'est pas un départ ordinaire, ce n'est pas pour un voyage ordinaire non plus ; cette chimère de Grèce est enfin réalisée ; il part pour remplir tous ses vœux et détruire les miens. Tout a été parfait depuis quinze jours, mais aussi, tout est fini ».

Le départ de Chateaubriand plonge son amie dans un sombre désespoir : elle tombe gravement malade.

De ce chagrin profond, de cet accident de santé, le « Génie » ne s'émeut pas. Cet égoïsme confirme le portrait que son ami Joubert avait brossé de lui, en disant : « Il écrit pour les autres et ne vit que pour lui ».

René avait mis à profit la quinzaine de repos qu'il avait connue dans la sérénité de la Vallée d'Auge pour écrire le *Chant de Valléda*, dans ses *Martyrs*. Astolphe évoquera, plus tard, ce

souvenir pour la princesse Mathilde Bonaparte : « Il nous en lisait tous les soirs quelques passages, rappelle-t-il, et sa simplicité était telle alors, qu'il travaillait pendant des heures à changer ce que blâmait un enfant comme moi ».

Le fils de Mme de Custine n'a-t-il pas assuré, d'autre part, que l'écrivain avait rédigé, au « château des roses » — c'est-à-dire à Fervaques — de nombreuses lignes des *Mémoires d'outre-tombe* ? Plusieurs historiens l'ont aussi affirmé, notamment M. Roland Engerand, qui a précisé : « C'est dans cette vaste demeure, sur une table aujourd'hui transférée, avec tout le mobilier du château, dans la propriété que possède, à Hennequeville, la comtesse de Montgomery, que furent écrites plusieurs pages des *Mémoires*.

Chateaubriand savourait orgueilleusement l'hommage dont il était l'objet à Fervaques. Quelques années après, rappelant sans modestie, les adorations dont il avait été comblé, il dira : « Comment on se disputait un mot de ma main, comment on ramassait une enveloppe écrite par moi, et comment, avec rougeur, on la cachait en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure ». Il se souviendra plus tard de celle qui le reçut à Fervaques : « l'une des abeilles qui composaient cette ruche, la marquise de Custine, héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait le sang ».

Cette reine de France était, en effet, la petite-fille de Garsende de Sabran, comtesse de Forcalquier. Ajouterai-je que les Sabran étaient alliés à presque tous les maisons souveraines d'Europe ? Je pense, sans toutefois oser l'affirmer, que l'époux de la reine de Danemark, le prince Heinrick, appartient à cette illustre lignée.

En 1807 et 1808, Mme de Custine passe les mois d'hiver à Paris, mais dès le retour du printemps, elle revient en Normandie.

En 1814, Delphine séjourne longuement à Fervaques, où son fils achève de rétablir sa santé, avant de partir pour la Suisse. En 1816, les Custine demeurent pendant l'hiver dans leur château du Pays d'Auge. Paris n'a plus d'attrait pour la marquise depuis que le « Génie » la délaisse et ne la rencontre qu'en de très rares occasions.

En 1819, elle passe l'été à Fervaques, cherchant à marier Astolphe, et lorsqu'au mois d'octobre, les rayons du soleil d'automne empourprent la parure sylvestre de son parc, Chateaubriand fait une brève apparition sur les rives de la Touques.

Grâce au rapport établi par un « observateur » qui, sur l'ordre de Louis XVIII, l'avait pris en filature, nous savons qu'après avoir sacrifié 48 heures à Delphine, il se rendit à Versailles où il passa une journée en tête-à-tête avec Mme Récamier. Sa venue à Fervaques n'avait été qu'un prétexte de nature à lui permettre de

voir, au retour, celle qu'il avait rencontrée pour la première fois chez Mme de Staël, et qui lui avouera un jour : « Mon amour, ma vie, mon cœur, tout est à vous ».

Deux années plus tard, alors qu'il est ministre des Affaires Étrangères, il se fait annoncer à Fervaques, où il désire se reposer du surmenage qui découle de ses nouvelles fonctions, mais, en réalité, il se fait transporter à Dieppe, en compagnie de Mme de Castellane, sa maîtresse du moment. Pour se faire pardonner cette défaillance, il invoque un accident de voiture — peut-être imaginaire — et dans un billet adressé à Mme de Custine, lui déclare : « Ne croyez pas que je vous oublie et que vous n'êtes dans ma vie au nombre de mes plus doux et de mes plus impérissables souvenirs ».

Du 17 au 27 novembre de cette même année 1821, René séjourne cependant à Fervaques où il lit quelques passages des *Mémoires d'outre-tombe*.

Cinq mois plus tôt, le 15 mai 1821, Astolphe de Custine avait épousé Léontine de Saint-Simon de Courtomer et s'était installé à Fervaques avec sa jeune femme.

Le 2 avril de l'année suivante, Chateaubriand part pour Londres où il exercera les fonctions d'ambassadeur.

On ne reverra jamais sur les rives de la Touques l'auteur d'*Atala* dont la présence, à la messe paroissiale et dans les rues du village, remplissait de fierté les habitants de Fervaques. De Londres, il aura une pensée pour la petite bourgade normande : « Je suis comblé, écrira-t-il, mais j'aime mieux Fervaques où j'ai laissé la paix et le bonheur ».

Si, le 19 juin 1822, Mme de Custine a la joie de voir naître son petit-fils, elle aura la douleur de voir mourir sa belle-fille, le 7 juillet 1823, puis le petit Enguerrand, emporté par une congestion cérébrale le 2 juillet 1826, après soixante-quatre jours de souffrances indicibles.

Minée par le chagrin, la pauvre marquise, fut-ce au prix de sa vie, veut revoir l'homme qu'elle avait passionnément aimé. A cette époque, Chateaubriand se trouve à Lausanne, au chevet de sa femme malade. Bien que déjà mourante, Delphine se fait transporter à Genève : son fils et le précepteur allemand l'accompagnent. Informé de son arrivée, René vient la saluer : cette visite a le caractère d'un adieu. Elle a lieu aux Sècherons, un faubourg de Genève.

Le gentilhomme breton, évoquant cette ultime entrevue dans ses *Mémoires*, écrira : « J'ai vu celle qui affronta l'échafaud d'un

si grand courage, je l'ai vue plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de ses dents, lorsqu'elle quittait Sècherons, près de Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais ». Son suprême désir satisfait, Mme de Custine se rendit, en effet, à Bex pour y prendre les eaux. Ce fut là qu'elle mourut presque subitement, le 15 juillet 1826.

A la femme qui l'avait désespérément aimé, Chateaubriand consacra l'une des pages les plus émouvantes de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Souffrez que je vous en lise un passage, qui fait suite aux lignes précédentes : « J'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues de Lausanne, pour aller prendre sa place à Fervaques. Elle se hâtait de se cacher dans une terre qu'elle n'avait possédée qu'un moment, comme sa vie ».

Dois-je, en guise de conclusion, emprunter à Sainte-Beuve, le conseil qu'il donna aux femmes : « N'aimez ni Voltaire, ni Jean-Jacques, ni Goethe, ni Chateaubriand, si par hasard il vous arrive de rencontrer de tels grands hommes sur votre chemin. » ?

Selon ses dernières volontés, la marquise de Custine repose sous une dalle de marbre blanc, dans la petite église de Saint-Aubin-sur-Auquinville, près du tombeau anonyme de son fils et des sépultures de sa belle-fille et de son petit-fils. Elle dort de son dernier sommeil au milieu du luxuriant Pays d'Auge, où elle avait tant aimé, mais aussi, tant souffert !

Le fier castel des Hautemer a perdu ses seigneurs, mais sur la noble demeure flotte encore l'ombre légère et romantique de celle qui fut l'une des plus charmantes et des plus adorées des châtelaines, la dernière « Dame de Fervaques », dont la grâce et la beauté lui avaient valu d'être appelée par le chevalier de Boufflers : « la Reine des roses ».

si grand courage je l'ai vu plus blanchir qu'une femme, et
 de voir la taille amincie par la mort la tête ornée de sa seule
 chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de
 ses dents lorsqu'elle quitte Sécheron près de Genève pour
 aller à l'exil à l'écart du Valais. Son sourire était si doux
 Mme de Courcy se rendit en effet à l'exil pour y attendre les événements.
 Ce fut là qu'elle mourut brusquement le 12 juillet 1832.
 Elle la femme qui l'avait désespérément aimé. Chateaubriand
 consacra l'un des pages les plus émouvantes de ses Mémoires
 d'outre-tombe. Souffrir que je vous en dise un passage qui s'adresse
 surtout aux lignes précédentes et à l'endroit qui, de ce passage, a
 la part dans les vers de l'épigramme pour aller prendre sa place à
 Féraupes. Elle se hâta de se cacher dans une tour qu'elle n'avait
 possédée qu'un moment comme sa vie.

D'après un guide de conclusion, Chateaubriand, en 1832, dans
 le conseil qu'il donna aux femmes : « N'aimez ni l'orgueil ni la
 Jacques ni Courcy, ni Chateaubriand, ni par hasard il vous arrive
 de rencontrer de tels êtres, hommes sur votre chemin. »
 Selon ses dernières volontés, la sépulture de Courcy repose
 sous une dalle de marbre blanc dans la petite église de Saint-
 André-Ardouin, près du tombeau anonyme de son fils et
 des sépultures de sa belle-fille et de son petit-fils. Elle dort de son
 dernier sommeil au milieu du luxuriant pays d'Alsace où elle avait
 tant aimé, mais aussi tant souffert. Elle est au milieu de
 la belle vallée de l'Arve, à l'endroit où elle mourut, dans
 la noble demeure, toute encore l'ombre de son souvenir, de
 celle qui fut l'une des plus charmantes et des plus sages des
 châtelaines, la dernière « Dame de Féraupes », dont la grâce
 et la beauté lui avaient valu d'être appelée par le chancelier de
 France : « la Reine des Alpes », tandis qu'elle alla au-delà des
 Alpes pour aller mourir dans le Valais, dans le pays de
 sa naissance, dans le pays de son cœur, dans le pays de son
 destin.

Mais par le chemin, la pauvre marquise, fut-ce au prix de
 sa vie, veut revoir l'homme qu'elle avait profondément aimé.
 A cette époque, Chateaubriand se trouve à Lausanne, au chevet
 de sa femme malade. Bien que déjà mourante, Delphine se fait
 transporter à Genève, son lit et le précepteur allemand l'accom-
 pagnent. Informé de son arrivée, René vient la saluer : cette visite
 a le caractère d'un adieu. Elle a lieu aux Stcherons, un faubourg
 de Genève.

Le gentilhomme breton, évoquant cette scène arrivée dans
 ses Mémoires écrit : « J'ai vu elle qui était l'épouse d'un

La Carthage du Père Delattre

par le Docteur Pierre NICOLLE

(Séance du 16 avril 1977)

AVANT toute chose, il me faut bien préciser que je ne suis pas un historien et encore moins un archéologue. Ce sont des souvenirs personnels que je vais vous livrer, dont certains remontent à ma lointaine enfance ; des souvenirs complétés, est-il besoin de le dire, par quelques lectures.

Cela dit, pour nous (je parle au nom de ma sœur Marcelle et en mon nom), le Père Delattre, que nous avons bien connu, symbolisait Carthage. Il était vraiment Carthage, comme Gustave Flaubert affirmait qu'il était Madame Bovary.

En ce qui concerne la capitale punique, Flaubert aurait même pu dire : Madame Salammbô, c'est moi, car son roman carthaginois lui a coûté beaucoup de peine et, quoiqu'il en ait dit, il y a mis beaucoup de lui-même, autant certainement que dans son roman de Haute-Normandie.

COMMENT SE RENDAIT-ON DE TUNIS A CARTHAGE EN 1903 ?

Le Père Delattre, natif de Déville-lès-Rouen, est déjà installé depuis 28 ans à Carthage ⁽¹⁾ lorsque son presque concitoyen Charles Nicolle vient prendre possession de son poste de Directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. Peu de jours après son arrivée ⁽²⁾, il s'empresse d'aller lui porter des nouvelles toutes fraîches de sa sœur, la religieuse augustine Sainte Angèle, infirmière soignante à l'Hôtel-Dieu de Rouen.

A cette époque lointaine, pour parcourir les 16 kilomètres qui séparent Tunis de Carthage (3), on doit prendre à la Gare Italienne de la rue de Rome (4) l'archaïque chemin de fer à vapeur de la Compagnie Rubattino (5). La voie ferrée contourne la rive nord-ouest du Lac de Tunis (ou chott-el-Bahira). Après de nombreux arrêts, parfois en rase campagne (6), nous descendons à la station de la Malga (ou Malka) et nous gravissons « un sentier roide et raboteux » suivant l'expression de Chateaubriand, qui l'avait emprunté à cheval près d'un siècle auparavant. Nous parvenons ainsi à la plate-forme de Byrsa, qui fut l'Acropole des Punique, puis celle des Romains. Devant nous, se dresse la masse néobyzantine de la Cathédrale de Carthage, entourée de ses bâtiments annexes : le Couvent, le Scolasticat et le Musée des Pères-Blancs.

Avant de frapper à la porte du Couvent, nous ne manquons pas de contempler le magnifique panorama qui se présente à nous, l'un des plus beaux qu'on puisse voir : au-delà des champs, souvent émaillés de fleurs aux couleurs vives, anémones sauvages, narcisses, coquelicots, orchis pourpres, d'où émergent de place en place les hautes tiges fleuries des asphodèles, nous reconnaissons, en contre-bas, les ports de la Carthage punique : l'un, le Cothon, port militaire, parfaitement arrondi, avec au centre une presque île qui était le lieu de l'Amirauté d'où les ordres étaient lancés par des trompettes, ou des jeux de miroirs réfléchissant la lumière solaire, l'autre, vaguement rectangulaire, pour la flotte de commerce. Les deux ports communiquaient avec la mer et entre eux.

Puis, au-delà du Golfe de Tunis, sur la rive opposée, nous avons, juste en face de nous, les montagnes si caractéristiques de ce site tunisien : celle qu'on appelle aujourd'hui le Bou Kornine ou Père à deux cornes, sorte de Vésuve en miniature, sans cratère ni panache de fumée, que les Punique nommaient le *Ba'al Garnein* et où ils célébraient, croit-on, des sacrifices humains, suivant les rites de leur cruelle religion, et les Romains, le *Saturnus Bal carnensis*.

Au-delà, plus estompée, surtout par temps brumeux, apparaît la silhouette inclinée vers la gauche du Djebel R'ssas, ou montagne de plomb, exploité autrefois pour ses gisements de plomb argentifère.

Enfin, par temps clair, on peut voir distinctement l'importante masse du géant de la Tunisie du Nord, le Djebel Zaghouan, dont les sources vives alimentaient en eau potable Tunis et sa région grâce à un aqueduc romain. Il en reste aujourd'hui, dans les plaines, plusieurs tronçons non encore complètement dépouillés de leur magnifique revêtement de pierres dorées.

Plus loin, à notre gauche, on aperçoit la colline de Korbous, réputée pour ses eaux minérales et ses sources d'eau bouillante,

à laquelle fait suite à l'extrême gauche tout le promontoire du Cap-Bon.

A l'extrême droite, la *Taenia ligula* déroule, en ondes légères, son étroite bande de terre plate comprise entre les flots du Golfe, souvent d'un bleu intense, et les eaux verdâtres du Lac de Tunis.

ÉVOCATION DE L'ARRIVÉE DE DIDON A CARTHAGE

C'est dans ce cadre, apparemment inchangé depuis près de trois millénaires — abstraction faite des ports puniques dont nous venons de parler et qui n'étaient pas encore creusés, et des constructions modernes que nous avons intentionnellement passées sous silence — qu'apparaît un beau jour de l'an 814 av. J.C., la flotte d'Elissa, reine fugitive de Tyr, devenue l'« errante » Didon.

Ses longs vaisseaux de guerre, birèmes ou trirèmes à voile carrée, portaient sur les plats-bords des boucliers ronds disposés en « pavesade ». On ne peut manquer, en Normandie plus qu'ailleurs, de penser aux Vikings qui, sur leurs drakkars, en usaient de même. Ces deux peuples, grands navigateurs, pourtant fort éloignés par la géographie et probablement par les siècles, ont été amenés, sans doute par la nécessité, à adopter des solutions identiques à leurs problèmes.

Voici que se présente une anse favorable à l'abri du vent et des courants. Les navigateurs sautent sur le sable. Ils escaladent la colline et prennent possession du sommet. Ils le nomment Byrsa qui, en phénicien, signifie éminence rocheuse. Plus tard, ils l'entoureront de murailles fortifiées. Ils en feront leur Acropole. A leurs dieux, principalement ceux de la triade phénicienne : Eshmoun, Astarté et Melkart, ils consacreront des temples ; à leur reine, ils bâtiront un palais.

Mais le roi libyen Iarbas, maître du pays, accourt, inquiet de cette invasion. Didon lui explique qu'héritière du trône de Mattan, son père, au même titre que son frère cadet Pygmalion, elle s'est trouvée en butte à l'hostilité de ce dernier. Poussé par l'ambition, la cupidité et la jalousie, il a déjà assassiné son mari, le grand-prêtre d'Astarté, Sichée. D'aucuns le nomment Sichacherbas ou Acherbas.

Le défunt, privé de sépulture, apparaît en rêve à la veuve. Il lui révèle les dangers qui la menacent et l'engage fermement à quitter son pays. Pour faciliter sa fuite, il lui indique où se trouve la cachette, ignorée de Pygmalion, dans laquelle sont

entassés les trésors fabuleux de ses aïeux : Agénor, le fondateur de la dynastie, Cadmus et leurs successeurs, jusqu'à Mattan, son père.

Effrayée, « elle s'empresse de rallier à sa cause de nombreux dignitaires du royaume qu'animent, contre son frère tyrannique, chez les uns une haine féroce, et chez les autres un vif sentiment de crainte ». Le hasard — mais ne serait-ce pas plutôt une ruse inspirée par la reine — les rend maîtres d'une grande partie de la flotte. Ils y chargent de nuit les trésors retrouvés grâce à la révélation onirique d'Elissa, et sans plus tarder, avant le lever du jour, ils prennent le large sans avoir éveillé les soupçons.

Et Virgile, à qui nous devons l'essentiel de ce récit, souligne ce fait qui semble le surprendre : « C'est une femme qui a tout conduit ! ».

A l'escale de Chypre, de nombreuses vierges destinées à la prostitution sacrée du temple d'Astarté, s'empressent plutôt, sans doute faute de vocation, de lier leur sort aux marins fugitifs. Et, sans perdre de temps, car on est encore trop près de Tyr, tout ce monde s'embarque. Les voiles sont larguées ; les rames frappent l'onde en cadence rapide.

Après bien des aventures, la flotte aborde le rivage libyen.

Le roi du pays, ému de ce récit, propose à Didon un contrat : les nouveaux arrivants auront le droit d'occuper tout le terrain qu'un certain nombre de peaux de taureaux pourront couvrir. Une fois le contrat signé, Didon aurait fait couper les peaux en lanières très fines qui, placées bout à bout, auraient délimité un espace considérable. Le roi libyen, amusé par cette curieuse manière d'interpréter les termes du contrat, aurait donné son acceptation.

Succédant au poète de l'*Énéide*, Chateaubriand évoque le pitoyable destin que la légende, en désaccord avec la chronologie, a infligé à la fondatrice de la « Ville Nouvelle », qu'en phénicien elle a nommée Kart-Hadsht.

« On connaît, dit l'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, l'heureux anachronisme de l'*Énéide* » (quand le fils de Vénus et d'Anchise, fuyant Troie en flammes, vint conter ses pénibles aventures à la reine de Carthage, il devait être un centenaire plus que confirmé, en admettant que Didon fut née et arrivée sur la côte libyenne).

« Tel est le privilège du génie, continue notre Vicomte, que les poétiques malheurs de Didon sont devenus une partie de la gloire de Carthage. A la vue des ruines de cette cité, on cherche les flammes du bûcher funèbre ; on croit entendre les imprécations d'une femme abandonnée ; on admire ces puissants men-

songes qui peuvent occuper l'imagination, dans des lieux remplis des plus grands souvenirs de l'Histoire. Certes, lorsqu'une reine expirante appelle, dans les murs de Carthage, les divinités ennemies de Rome et les dieux vengeurs de l'hospitalité ; lorsque Vénus, sourde aux prières de l'amour, exauce les vœux de la haine ; qu'elle refuse à Didon un descendant d'Enée, et lui accorde Annibal, de telles merveilles exprimées dans un merveilleux langage, ne peuvent plus être passées sous silence. L'Histoire prend alors son rang parmi les muses, et la fiction devient aussi grave que la vérité ».

Fiction poétique donc, les amours d'Enée et de Didon, le séjour à Carthage du futur fondateur de Rome, et le sacrifice dans les flammes de l'épouse délaissée.

Puis ce furent, histoire, légende et roman mêlés, les guerres puniques ; les deux premiers Annibal ; Salammbô et « les jardins d'Amilcar dans Mégara, faubourg de Carthage » ; la révolte des mercenaires et le défilé de la Hache ; Régulus et sa fidélité à la parole donnée ; Caton l'Ancien et son « *Ceterum censeo delendam esse Carthaginem* » ; les deux Scipions, l'Africain et l'Emilien, les pleurs de ce dernier, qu'on a peine à croire sincères, sur la ville dévastée ; Hannibal Barca qui fit trembler le peuple romain qui cria dans son affolement : « *Hannibal ad portas* » ; les femmes de Carthage sacrifiant leurs chevelures pour fournir des cordages aux marins ; le premier Asdrubal qui fonda Carthagène où naquit, d'après un célèbre chantefable, une jeune sarrasine qui, réduite en esclavage lors de la « Reconquista », fut adoptée par un comte chrétien, baptisée sous le nom de Nicolette et mariée au chevalier Aucassin, son bel ami ; le second Asdrubal qui trahit sa patrie sans réussir à sauver sa vie, et dont l'épouse se jeta de honte dans les flammes après y avoir précipité ses enfants ; enfin Hannibal Barca, contraint à la fuite, qui demanda qu'on gravât sur sa tombe : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ».

Et pour compléter cette évocation, plus littéraire qu'historique, voici deux épitaphes proposés par Pierre Corneille pour la reine de Carthage :

*Misérable Didon, pauvre amante séduite,
Dedans tes deux maris, je plains ton triste sort :
Puisque la mort de l'un fut cause de ta fuite,
Et la fuite de l'autre est cause de ta mort.*

et plus brièvement :

*Quel malheur en maris, pauvre Didon, te suit :
Tu t'enfuis quand l'un meurt. Tu meurs quand l'autre fuit.*

Vingt-cinq années après l'anathème jeté par Scipion Émilien sur la ville dévastée, Caius Gracchus tenta, sans grand succès, d'organiser la colonie. Il y perdit sa popularité, car les Romains considéraient que c'était un sacrilège de relever l'ancienne ennemie et de lui donner peut-être la possibilité de reprendre un jour le combat. Mais, plus tard, les nécessités économiques conduisirent Jules César, et surtout Auguste, à développer la Province proconsulaire. Avec le rétablissement de l'agriculture et du commerce, la prospérité ne tarda pas à revenir, plus abondante qu'elle n'avait jamais été. L'Afrique du Nord, et plus spécialement la campagne carthaginoise, devinrent le « grenier » de Rome et de toute l'Italie.

En même temps, le latin, devenu langue officielle, se répandit rapidement ; mais il ne réussit pas à éliminer complètement le punique dont le peuple continuait de se servir, ni le grec qui devint le langage des savants.

A cette époque, la ville fut dotée de monuments magnifiques : temples à toutes les divinités romaines, dont quelques-unes succédaient aux dieux et aux déesses puniques, forums, palais, thermes, amphithéâtres, odéon, aqueducs, citernes, hippodrome. Les ports furent dégagés, garnis de nouveaux quais et, en profondeur, de nouvelles dalles se superposèrent aux anciennes dalles puniques.

Une vie intellectuelle, que la Carthage des Suffètes n'avait jamais connue, se développa, favorisée par l'envoi de ce que Rome comptait de plus remarquable comme administrateurs, écrivains, orateurs et savants. Des vocations littéraires se révélèrent parmi les autochtones dont les plus intéressants furent Térence, né à Carthage avant la domination romaine, esclave probablement punique affranchi, après la conquête, par son maître, le sénateur romain Terentius Lucarnus, et surtout Apulée, né à Madaura près de Cirta, connu surtout pour son roman *L'Ane d'or* ou *les Métamorphoses*, pour lequel son imagination débordante le fit accuser de magie.

De la Carthage romaine, détruite par les Vandales, puis les Arabes, il ne reste que des ruines informes.

Mais le R.P. Delattre les explora toutes et en identifia un grand nombre. Grâce à lui, à ses collaborateurs et aux autres archéologues qui s'intéressèrent à Carthage, nous savons où se trouvaient les monuments qui ont été décrits par les auteurs anciens.

UNE VISITE AU PÈRE DELATTRE

Ceci nous ramène au Père Delattre. Évoquons maintenant nos souvenirs sur le personnage, et les nombreuses heures que nous avons vécues dans le jardin des Pères-Blancs et le Musée.

Le gardien nous témoigne un grand respect, puisqu'il sait que nous sommes attendus par le vénérable prêtre. Il nous conduit à travers le jardin jusqu'au parloir. Le Père Delattre, prévenu, apparaît bientôt et les bras grands ouverts, nous accueille avec de grandes démonstrations affectueuses.

Si ma sœur et moi étions trop jeunes pour profiter des longues et savantes conversations ambulatoires qu'échangent, pendant des heures, sous le péristyle du couvent ou dans les salles du musée, le microbiologiste en jaquette⁽⁷⁾ et l'archéologue revêtu du burnous de l'ordre missionnaire des Pères-Blancs⁽⁸⁾, du moins nous avons tout le loisir d'observer le pittoresque et sympathique personnage : de taille très moyenne, trapu, et déjà légèrement bedonnant, il était coiffé d'une chéchia de grosse laine rouge qu'il soulevait de temps en temps pour remettre en ordre les mèches de sa chevelure neigeuse. Souvent, il emprisonnait sa barbe dans sa main, en la projetant en avant ou en la caressant.

Sa moustache était jaunie par l'usage intensif du tabac. Ses petits yeux bleus, voilés par des sourcils et des cils incolores, pétillaient de gaieté et de malice et sa noble figure de patriarche, tannée par le dur soleil d'Afrique et les vents desséchants, était quadrillée de rides profondes qu'accentuait son sourire.

Il portait au cou un long chapelet à gros grains translucides, auquel était suspendue une croix pectorale.

Son débit verbal nous paraissait étrange : il s'arrêtait de parler, l'espace d'un instant, au milieu d'une phrase, parfois même d'un mot ; puis il reprenait son discours au point où il l'avait interrompu. Nous apprîmes plus tard que cette particularité était due à l'asthme chronique dont il était affecté, et qui fut souvent la cause de crises très pénibles.

Il lui arrivait parfois de ponctuer ses affirmations en frappant du pied le sol avec force.

Lorsque notre visite se prolongeait, on nous envoyait nous promener dans le charmant jardin qui entourait la petite chapelle Saint-Louis. Près de celle-ci, en haut d'un grand mât, flottait, les dimanches et jours de fête, le drapeau tricolore, témoignant de la qualité d'exterritorialité accordée par le bey Hussein au lieu

où mourut le plus vénéré de nos rois⁽⁹⁾. Là, au milieu des pins, des mimosas, des faux-poivriers, des eucalyptus et de toutes sortes de plantes et d'arbustes aromatiques, avaient été exposés des morceaux de sculptures, des chapiteaux, des débris de statues (troncs sans tête ni jambes, ou bras sans corps), des stèles puniques dont beaucoup étaient marquées du « signe de Tanit », des stèles romaines avec inscriptions, des amphores et des sarcophages, toutes pièces provenant des fouilles et qui n'avaient pu trouver place dans les salles du musée. Un cheval de pierre bleue, passablement mutilé, nous permettait de nous livrer, sans risque pour nous, ni pour notre solide monture, aux joies imaginaires de l'équitation⁽¹⁰⁾.

Les jours de pluie, de grand vent ou de froid — car Dieu sait s'il peut pleuvoir, venter et si l'on peut grelotter dans ce pays réputé pourtant pour la douceur de ses hivers — nous étions relégués dans le Parloir, presque toujours désert. Nous y passions de longs moments à contempler sur les murs les scènes de la malheureuse croisade de saint Louis à Carthage⁽¹¹⁾. Nous n'aimions pas les combats entre les chevaliers chrétiens et les cavaliers turcs. Pourquoi turcs ? Parce qu'on nous avait expliqué que le roi de France ne faisait pas la guerre aux Tunisiens, mais aux « occupants » turcs de la Tunisie. Nous les aimions d'autant moins que toute cette partie du mur avait été très abîmée par l'humidité. A l'horreur des combats sanglants, s'ajoutait la laideur des personnages décomposés par les moisissures.

En revanche, le tableau situé en face de la porte d'entrée du Parloir nous émouvait profondément. Le roi, vêtu d'une robe de bure et couché sur une paille, les bras étendus en croix, se mourait. Autour de lui, des princesses en larmes priaient agenouillées. Un chevalier, certainement le fils du roi, le futur Philippe III le Hardi, se tenait debout, le menton dans la main, dans une attitude de profonde tristesse et de perplexité. Sans doute pensait-il aux difficultés qu'allaient lui causer, dans l'immédiat, l'avenir de la croisade et, à son retour, le gouvernement de la France.

Au centre, devant la couche royale, un prince de l'Église, coiffé du chapeau de cardinal, lisait les prières pour les agonisants dans un livre ouvert devant lui, que lui présentait un moine revêtu d'une robe blanche et d'un burnous semblable à ceux des Pères-Blancs. Avec un intérêt amusé, nous retrouvions en ces deux personnages, les traits de Mgr Lavignerie, et ceux, juvéniles encore, de notre ami le Père Delattre, porteur à l'époque d'une belle barbe blonde. Il est probable qu'au début, nous avons cru fermement qu'ils avaient assisté, dans leur jeunesse, à la mort de saint Louis.

Au loin, par les pans entrouverts de la tente royale, on apercevait le camp des croisés et, à l'horizon, la *Taenia*. C'est sur cet isthme étroit que furent construites les Carthages successives, la punique, la romaine, la chrétienne, la vandale et la byzantine, avant d'être, les unes après les autres, ruinées de fond en comble, et plus récemment la française qui, seule, n'a pas subi le sort des précédentes (12).

En dehors des visites que nous lui faisons à Carthage, le Père Delattre s'invitait parfois à déjeuner chez nous. Mais il n'arrivait jamais à l'improviste : Habib, le Chaouch de l'Institut Pasteur (13) revenant d'une course en ville (14) annonçait à mon père, dans son jargon particulier : « Moi voir (l'index sous l'œil droit) lui, le la-la-la (geste de tenir un livre ouvert devant lui et la mimique d'un prêtre lisant une page de prière) de la Grande Mosquée (la Cathédrale de Carthage qui, par sa situation élevée, l'impressionnait plus, sans doute, que celle de Tunis), dire lui venir déjeuner jordi (aujourd'hui) à la maison ». Nous apprenions ainsi avec joie que le bon Père se présenterait à midi tapant à la porte de l'appartement du premier étage de l'Institut Pasteur et que nous passerions d'agréables moments à l'écouter raconter avec verve des anecdotes intéressantes ou amusantes sur ses fouilles.

Quelques lettres de Charles Nicolle à sa mère et à un ami dans lesquelles il est question de Carthage et du Père Delattre.

A MME NICOLLE MÈRE, 1^{er} FÉVRIER 1903 : « Nous sommes allés tantôt pour la deuxième fois à Carthage avec les enfants. l'emplacement de la ville absente couvrait plusieurs kilomètres. Il y a donc à voir pour plusieurs fois ».

A UN AMI ROUENNAIS, 23 FÉVRIER 1903 : « Je deviens tout à fait Tunisien ; nous allons chaque dimanche nous promener dans un endroit nouveau, de préférence au bord de la mer. Nous avons été deux fois à Carthage cependant. Il y a tant à voir — quoiqu'on n'y voie presque rien — que nous y retournerons souvent. Ce pays est le pays par excellence des ruines. Volney y eût pondu une bibliothèque véritable (15). Moins poncif que lui, j'avoue pourtant éprouver un certain plaisir à « fouler » — ainsi que le disent poétiquement les ouvrages d'archéologie — un sol éminemment historique ; mais je voudrais le fouler avec vous ».

25 SEPTEMBRE 1903 : « Je suis allé hier voir les fouilles du P. Delattre à Carthage. Ledit P. m'attendait en haut d'un monticule. Dès qu'il a reconnu mon casque à l'horizon, il est descendu avec la plus remarquable souplesse. C'est très curieux : les Carthaginois se faisaient enterrer dans des tombes creusées dans le roc.

auxquelles on ne pouvait accéder que par des puits verticaux de 10 à 30 mètres de profondeur : ces puits étaient ensuite comblés avec du sable. Le travail de MM. les archéologues est donc des plus simples : il consiste à retrouver les puits, à les vider [de leur sable] (16), puis de passer dans les chambres funéraires. Hier, on creusait deux puits. On n'y a trouvé que quelques petites choses sans intérêt. Delattre m'a fait cadeau de deux de ces objets, plus quelques œuvres de lui ».

ORIGINE ET MILIEU FAMILIAL DU PÈRE DELATTRE

Les plus anciens ancêtres connus du Père Delattre vivaient à Gand à l'époque où la Belgique faisait encore partie de l'éphémère Royaume des Pays-Bas qui succéda, après la chute de Napoléon, au non moins éphémères départements belges de l'Empire.

L'un d'eux, Louis de Laetre (17) épousa Livinia van Durme dont il eut au moins cinq enfants. Deux de ses fils, nés à Gand en 1813 et 1816, émigrèrent en France et, plus précisément, dans la Seine-Inférieure. L'aîné fut sculpteur et peintre. On lui attribue un Chemin de Croix à l'église Saint-Sever de Rouen. Il aurait, de plus, inventé un « appareil volant » dont nul ne sait malheureusement s'il réussit à quitter le sol. Le second, Jean-Patrice, s'installa à Déville-lès-Rouen comme entrepreneur de peinture. Il épousa une enfant du pays, Héloïse Touzé (ou Touzay). De ce mariage très chrétien (on faisait la prière en commun et le soir on lisait la vie des Saints), naquirent douze enfants dont neuf seulement parvinrent à l'âge adulte.

Le cinquième, né à Déville-lès-Rouen le 26 juin 1850, Louis-Alfred Delattre, devint notre Père Blanc, auquel ce texte est consacré.

Le peintre Joseph Delattre

Le neuvième enfant, Joseph Delattre, né à Déville le 25 août 1858, et mort à Petit-Couronne le 5 août 1912, fut peintre impressionniste de très grand talent et le fondateur d'une Académie libre. Il devint ainsi le chef de l'École Rouennaise de jeunes peintres parmi lesquels on peut citer Robert Pinchon, Narcisse Guillebert et Léonard Bordes. Joseph Delattre les entraîna à travailler en pleine nature. Ils affectionnaient tout particulièrement les paysages brumeux de la Seine et les quais de Rouen où les fumées des navires se mêlaient aux nuages bas ou au brouillard.

Malgré deux expositions en 1900 et 1902 à la Galerie Durand-Ruel et un article élogieux de mon oncle Marcel Nicolle⁽¹⁸⁾ dans *Le Journal de Rouen* du 10 juillet 1900, ses toiles se vendaient mal. Aussi vivait-il, avec sa femme et ses enfants, dans un grand dénuement. Dans une lettre adressée à son frère le R.P. Delattre, le peintre lui fait l'aveu de ses difficultés aggravées par la maladie et un affaiblissement de la vue qui le gênait dans son travail. Le Père lui envoie un mandat, posté le 11 juin 1908, regrettant de ne pouvoir faire davantage, car, disait-il dans sa lettre jointe⁽¹⁹⁾, il n'avait à sa disposition, pour l'achat de ses vêtements et ses frais de correspondance particulière, que l'honoraire de ses messes. Il n'avait jamais eu, depuis qu'il était en Afrique, d'autres ressources que celles-là. C'était les conditions qu'il avait acceptées en se faisant missionnaire. Mais il lui annonçait qu'il venait d'obtenir la permission d'aller à Rouen. Il aurait donc bientôt la joie de faire la connaissance de ses neveux et nièces. Il espérait surtout le trouver, lui, Joseph, complètement remis : « bon pied, bon œil, bon moral, tout ce qui est indispensable à un peintre. A bientôt donc, mon cher frère, le plaisir de t'embrasser et d'embrasser tes chers enfants que j'ai hâte de connaître et qui ne seront pas fâchés, je pense, de voir la grande barbe blanche de leur oncle africain qui, malheureusement, n'est pas un oncle d'Amérique ».

De nos jours, les tableaux de Joseph Delattre sont de plus en plus appréciés des connaisseurs pour la délicatesse poétique des coloris. Le musée des Beaux-Arts de Rouen en possède quelques-uns. A la dernière exposition parisienne (décembre 1976), certaines toiles atteignaient plusieurs millions d'anciens francs.

La Sœur Sainte-Angèle

Une fille, Lucie, douzième et dernier enfant de Jean-Patrice, née le 12 août 1867, prit le voile de religieuse augustine et fut longtemps affectée aux salles militaires de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Nous avons vu plus haut que Charles Nicolle la connaissait. C'était une belle femme aux yeux bleus et au teint coloré des flamandes, intelligente, énergique et gaie. Dans mon enfance, lors de nos séjours à Rouen, j'accompagnais souvent mes parents qui lui apportaient des nouvelles de son frère carthaginois, car ils ne s'écrivaient que rarement. Ce qui m'avait le plus frappé, en plus de sa physionomie avenante, c'était le volumineux et cliquetant trousseau de clefs qui pendait au bout d'une chaîne dans les plis de sa robe blanche. Il en disait long sur l'importance des fonctions qui lui avaient été confiées et l'autorité que celles-ci lui conféraient. Une sérieuse maladie, contractée en soignant ses malades, lui valut de recevoir la grande médaille des épidémies

en 1906. Plus tard, trop âgée pour continuer le dur métier de soignante, elle fut affectée à la Pharmacie de l'Hôtel-Dieu. Il m'a semblé, à ce moment, que la Mère Sainte-Angèle considérait avec amertume son changement de fonctions et que, de plus, son caractère et celui de son nouveau chef, Alfred Poussier, n'étaient pas faits pour s'entendre.

Elle est morte en 1923, neuf ans avant son frère le R. P. Delattre, qui était pourtant son aîné de 17 ans⁽²⁰⁾.

LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE DU PÈRE DELATTRE⁽²¹⁾.

Louis-Alfred Delattre exprima de bonne heure son intention de devenir prêtre. Il ne rencontra aucune opposition à ce sujet de la part de son père, pourtant déçu de ne pas pouvoir compter sur son aide dans son entreprise.

Après son passage au Petit Séminaire du Mont-aux-Malades, il entra au Grand Séminaire de la rue Poisson où il reçut la tonsure et les ordres mineurs. Un jour, il assista à un prêche de Mgr Lavigerie, fondateur de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique, en visite à la Cathédrale de Rouen. Puis, il entendit l'appel d'un Père africain, le P. Charmetant, au Grand Séminaire. Sa vocation lui fut ainsi révélée. Il serait missionnaire.

Il sollicita, de ses supérieurs, l'autorisation de partir pour l'Afrique. Sans le décourager complètement, on le fit attendre. Il fut chargé des fonctions d'infirmier auprès de ses condisciples. Ainsi fut-il préparé à ce rôle important qu'il aurait à jouer plus tard : soigner les corps, dans des régions où les médecins sont rares, aussi bien que les âmes.

Il fut ordonné diacre en 1872. Puis, sans attendre la prêtrise, le voilà parti à Alger très discrètement. Mgr Lavigerie comprit, en le voyant si décidé et enthousiaste, tout le parti qu'il pourrait tirer de lui pour l'œuvre qu'il avait en vue. Il le fait entrer au Noviciat de Maison-Carrée pour qu'il acquière une formation plus complète. Le 23 décembre 1873, il l'ordonne prêtre de Notre-Dame d'Afrique et il reçoit de lui le serment de se consacrer jusqu'à sa mort à l'œuvre des missions.

Le Père Delattre fut d'abord affecté à la surveillance des orphelins arabes. Il commença l'étude de leur langue. Ensuite, après une tournée en Kabylie, il fut envoyé au Canada avec quelques autres Pères pour solliciter la charité en faveur de leurs protégés algériens.

A son retour en Afrique, après un nouveau séjour à Maison-Carrée, il fut envoyé à Carthage. Lorsqu'il y arriva le 7 novembre 1875, la situation n'était pas brillante sur la colline de Byrsa. Un an auparavant, Madame la Générale Chanzy, l'épouse du gouverneur de l'Algérie, avait, au cours d'une visite, constaté le délabrement de la chapelle Saint-Louis, abandonnée depuis le départ en 1858 de l'abbé Bourgade, son premier desservant. Les ornements intérieurs, dont la reine Amélie l'avait enrichie, avaient disparu. De retour à Alger, elle fit part de ce triste état de chose à Mgr Lavigerie. Impressionné, celui-ci obtint du pape Pie XI qu'une nouvelle desserte du saint lieu fut confiée aux Pères Blancs, dont il venait de créer l'ordre. Le Père Delattre, un autre Père et un Frère furent désignés pour cette fonction.

Ils s'installèrent dans des mesures à moitié ruinées qui entouraient l'édifice. Le confort y était tout relatif. On y grelottait en hiver. En été, entre beaucoup d'autres désagréments, des scorpions s'introduisaient souvent la nuit dans les chaussures. L'approvisionnement était difficile. Il fallait une bonne heure de marche à travers la campagne, semée de ruines informes et de crevasses dissimulées par des broussailles, pour atteindre le plus proche village où l'on pouvait trouver du pain et de la viande.

Dans les environs immédiats, il n'y avait que de rares maisons occupées par des indigènes et des gourbis de nomades dont il fallait, avant d'approcher, réussir à calmer les chiens toujours agressifs. Pour rencontrer d'autres européens, on devait gagner à pied, La Marsa au nord, ou La Goulette au sud. Les pistes, qui sillonnaient les ruines de Carthage, n'étaient guère fréquentées que par des fellahs, leurs mulets ou leurs arabas⁽²²⁾.

Certains jours, quelques personnes venaient assister à la messe : des chrétiens ou de simples promeneurs poussés par la curiosité, venus de Tunis à pied, en calèche ou à cheval (il n'y avait pas d'autres moyens de transport et les chemins, en hiver, étaient souvent impraticables), ou des officiers et des marins des navires français, italiens ou anglais stationnant à La Goulette⁽²³⁾.

La tâche officielle des trois missionnaires consistait en l'entretien de l'édifice et de ses dépendances et l'exercice du culte. Au début, ils tentaient de convertir au catholicisme, non sans succès parfois, quelques arabes ou bédouins du voisinage. Mais, dès que le Traité du Protectorat fut signé, ils s'abstinrent de tout prosélytisme. Cela ne les dispensait pas d'accorder leurs soins aux malades qui venaient les consulter. Le Père Delattre s'y consacra de tout son cœur. Ce qui attirait la « clientèle », ce n'était pas tant ses notions de médecine et de petite chirurgie, qui n'allaient pas bien loin, encore qu'elles fussent préférables à l'ignorance, aux préjugés et à la superstition de cette population assez pri-

mitive, ni son arsenal thérapeutique probablement réduit, mais sa bonté infinie envers ceux qui souffraient, son bon sens normand, sa connaissance de la langue arabe et, bien entendu, l'entière gratuité de ses « actes médicaux ».

En 1877, Mgr Lavigerie décida de créer le Collège Saint-Louis. Ce collège dispensait l'enseignement primaire et secondaire aux enfants des familles européennes et même musulmanes, si elles en exprimaient le désir. C'était un effort d'instruction publique, sans obligation, pour les enfants non chrétiens, de participer aux exercices religieux.

Puis, le programme de Mgr Lavigerie, promu Cardinal Primat d'Afrique (1881), s'accélère. De Maison-Carrée (couvent, scolasticat et important centre viticole des Pères Blancs), il nomme le Père Delattre curé de la Mission de Carthage. Il fonde le Scolasticat et le Séminaire carthaginois. Désormais, grâce à l'arrivée de nouveaux Pères et de novices, le Père Delattre est entouré et aidé dans ses multiples activités : culte, enseignement religieux et civil, tandis que le Collège Saint-Louis — fondé en 1878, puis rebaptisé sous le nom de Collège Saint-Charles (Charles Borromée était le saint patron du Cardinal Lavigerie) — est transféré de Carthage à Tunis (1882). Il sera un peu plus tard laïcisé sur l'ordre de Paris et dénommé Lycée Carnot pour les garçons (quelques filles y furent exceptionnellement admises).

La première pierre de la future cathédrale de Carthage est posée le 11 mai 1884, en présence du Cardinal Lavigerie, venu tout spécialement d'Alger, et de Mgr Robert, évêque de Marseille.

Peu après, le Père Delattre est nommé archiprêtre de cette future cathédrale.

Sur la colline Saint-Louis (Byrsa) et sur les collines voisines, diverses institutions sortent de terre : le Carmel, le Couvent des Sœurs Blanches et celui des Sœurs Grises (ces dernières familièrement appelées « Moniquettes », en souvenir des larmes que Monique, la mère d'Augustin, a versées en ce lieu — qui, jusqu'à l'Indépendance, portera son nom — au cours de la nuit de prière qui précéda le départ de son fils pour Rome, puis Milan, où il devait rejoindre saint Ambroise dont l'influence sur sa vie spirituelle fut déterminante).

Le 15 mai 1890, la cathédrale de Carthage, enfin terminée, est solennellement consacrée.

Mais soudain, de Saint-Eugène, localité de la banlieue ouest d'Alger, des nouvelles alarmantes du Cardinal parviennent à Carthage. Le R.P. Delattre, malgré la distance et la lenteur des moyens de transport, arrive à temps pour assister son chef vénéré et recueillir ses dernières instructions.

Il accompagne la dépouille mortelle de l'illustre prélat d'Alger à Tunis sur un navire de guerre, mis à la disposition du clergé en reconnaissance, sans doute, du vœu exprimé publiquement en 1890 par le Cardinal en faveur de la réconciliation des chrétiens avec le gouvernement de la République. Son corps est déposé à l'intérieur de la cathédrale, dans le caveau de la chapelle Saint-Charles, qu'il avait lui-même béni dix ans auparavant.

Désormais, privé de son inspirateur et guide, le R.P. Delattre fera de son activité deux parts distinctes : l'une, non la moindre, sera consacrée à l'exécution de ses multiples devoirs de pasteur de la communauté chrétienne, maintenant nombreuse autour de Carthage ; l'autre, l'archéologie, nouvelle pour lui car rien ne l'y avait préparé, mais que le Cardinal lui avait imposée. Il sut trouver en lui et développer des dons insoupçonnés d'intuition et d'enthousiasme.

UNE JUSTE RENOMMÉE

Après de nombreuses années de labeurs, qu'il n'avait pas seulement dirigés, mais auxquels il avait participé de ses propres mains, donnant ainsi aux fellahs qui l'aidaient l'exemple du courage physique, après tant de trouvailles arrachées à la terre qui les recouvrait depuis des siècles, le moment est venu pour lui de recevoir, sans les avoir jamais sollicités, d'importants témoignages de la reconnaissance officielle : il est nommé ou promu officier, puis commandeur de l'Ordre beylical du Nichan-Iftikhar (1886), officier de l'Instruction Publique (1895), chevalier, puis officier de la Légion d'honneur (1898-1923). Il avait été élu membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1890 et de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen en 1896.

De plus, sur le plan matériel qui compte beaucoup en archéologie, il obtient, pour ses fouilles, des dons privés et des subventions officielles. A ses yeux d'inlassable déblayeur de terre, ce n'est jamais suffisant et, quand l'argent vient à manquer, il n'hésite pas à puiser dans ses maigres ressources personnelles les sommes nécessaires à la rétribution de ses humbles mais fidèles collaborateurs, les ouvriers tunisiens, qu'il avait formés lui-même.

Mais sa réputation grandit : de toutes parts, on vient visiter son beau et très intéressant musée. Lui-même n'en est pas, du reste, le moindre objet de curiosité : sa bonhomie, sa gaieté, les anecdotes qu'il raconte avec une verve intarissable sur les circonstances de ses découvertes, lui attirent la sympathie des

touristes et la considération des archéologues de passage, ainsi que le respect des personnalités françaises ou étrangères résidant en Tunisie. Il est populaire chez les fellahs, qui lui apportent volontiers les pièces de monnaies anciennes, les débris de poterie avec inscription, les morceaux des marbres sculptés qu'ils ont trouvés dans la campagne.

En 1926, le Pape Pie XI lui demande, suprême consécration, de participer à la Commission Pontificale d'Archéologie Sacrée. Il accepte et, peu de temps après, il a l'occasion d'en remercier de vive voix le Saint-Père au cours d'un voyage à Rome.

LE XXX^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE (Carthage 1930)

Enfin, alors que le R.P. Delattre est de plus en plus torturé par des crises d'asthme, il se voit dans l'obligation, qu'il ne peut pas décliner, de participer à l'organisation du XXX^e Congrès Eucharistique International qui doit se tenir à Carthage en mai 1930⁽²⁴⁾.

Des raisons historiques, philosophiques, littéraires, touristiques, et commerciales pouvaient, sinon justifier, du moins expliquer le choix de cette ville pour cette imposante manifestation qui fut bénéfique pour tous, et surtout pour les commerçants tunisiens. Ajoutons que, puisqu'il s'agissait d'un Congrès international, la France n'en portait qu'une partie de la responsabilité.

Par curiosité, j'ai cherché dans les lettres que mon père Charles Nicolle m'écrivait à cette époque précise et je n'ai pas trouvé la moindre trace d'indignation. On sent percer seulement une ironie amusée. Qu'on en juge :

C. N. à P. N. - Tunis, 7 mai 1930 : « Les courriers continuent d'être irréguliers en raison de « l'Eucharistique Congrès ». Il y a arrivée d'une demi-douzaine de paquebots par jour et l'on ne sait pas quand il en repart. J'ignore donc quand cette lettre t'arrivera. »

C. N. à P.N. - Tunis, 9 mai 1930 : « Tunis, Carthage, etc., sont occupées par des milliers d'ecclésiastiques et pèlerins. Je n'ai pas assisté aux manifestations. Cependant, avec ta sœur, nous avons

visité avant-hier les emplacements du Congrès, alors que les congressistes se trouvaient à Tunis. Nous avons vu les campements de Sainte-Monique [un quartier de Carthage] et les tentes des Pères Blancs, les tréteaux, autels, arcs de triomphe et installations de marchand, etc., etc...

« Alexis [c'était le prénom de Mgr Lemaître, archevêque de Carthage] doit être satisfait. Il règne actuellement sur la Tunisie. Hier matin, des milliers de pèlerins ont envahi la place Pasteur [la place située devant l'Institut Pasteur] pour monter au vélodrome [du Belvédère] où il y avait communion générale, en plein air, des enfants. Costumes bleus et grandes croix rouges sur la poitrine (ou l'abdomen).

« Au courrier, je trouve ta lettre. Ce que tu m'écris de Lagolive (El Djolib en arabe) ne me surprend pas. Hier, il a eu le toupet de m'arrêter, la barrette à la main, et de me demander la route de l'hôpital. Comme s'il n'y en avait qu'un ! ».

Dans la conversation et dans la correspondance de Charles Nicolle avec ses familiers, le nom de Lagolive revenait souvent. C'était un être entièrement fictif, excité, farfelu, ridicule... et souvent malfaisant. Survenait-il un incident désagréable, un retard important du train ou du bateau, une grève, c'était Lagolive qui en avait été l'instigateur. C'était donc, pour l'inventeur du personnage, un moyen infailible de ramener la bonne humeur de tous, y compris la sienne. L'apparition de Lagolive à l'époque du Congrès Eucharistique International de Carthage signifiait, sans nul doute, que Charles Nicolle ne prenait pas cet événement très au sérieux, et surtout qu'il n'y voyait aucune raison d'en tirer des conséquences déplaisantes ou offensantes pour la population musulmane de Tunisie, pour laquelle il a eu toujours le plus grand respect et une sincère affection.

Ce Congrès fut l'occasion, pour de nombreux assistants, parmi lesquels des prélats de tous rangs et des fidèles venus du monde entier, de rendre un hommage d'admiration, de reconnaissance et d'affection au célèbre Père Delattre. Ce dut être pour lui une bien émouvante apothéose.

Éprouvé par tant d'années de rude labeur et d'incessante activité, en toutes saisons, même au cœur de l'été, au service de la religion et de la science archéologique, le bon Père meurt le 11 janvier 1932 d'une crise d'asthme aigu, quelques heures seulement après avoir célébré sa dernière messe.

Il a été inhumé dans la chapelle de la Vierge de sa cathédrale, au pied d'une reproduction fidèle du groupe antique représentant Sainte-Marie avec l'Enfant-Jésus, qu'il avait découvert et nommé « Notre-Dame de Carthage ».

L'ŒUVRE ARCHÉOLOGIQUE DU PÈRE DELATTRE

Les relations du Père Delattre avec les fellahs furent toujours excellentes. Elles l'avaient amené à s'intéresser à l'archéologie, car ceux-ci, habitués à voir les Européens en quête d'antiquités, lui apportaient spontanément, par reconnaissance pour les soins qu'il leur prodiguait, ou dans l'espoir de gagner quelques sous, des pièces de monnaies anciennes, des morceaux de marbre ou de pierre sculptés, des poteries portant des traces de décoration, des fragments d'inscriptions, des objets de verre irisé, plus rarement des lampes puniques ou romaines, des bijoux de bronze, d'argent, d'or ou d'électrum. Ainsi fut amassée une importante collection qui, réunie à celle, plus modeste, qu'avait recueillie l'abbé Bourgade, son prédécesseur, a formé le fond initial du Musée.

Mais ce furent surtout les instructions données par Mgr Lavigerie, dès le mois d'avril 1875 et renouvelées en 1881, qui firent de lui, par obéissance plus que par penchant naturel, le premier véritable archéologue de Carthage⁽²⁵⁾.

Avant la conquête de l'Algérie en 1830, rares furent les Européens qui s'intéressèrent à cette ancienne capitale : quelques voyageurs, ou bien des captifs de corsaires barbaresques, qui profitèrent de leur séjour forcé pour explorer et décrire, avec plus ou moins de précision, les ruines éparses dans la campagne carthaginoise. Plus tard, le capitaine de vaisseau Falbe, qui fut pendant onze ans consul du Danemark à Tunis, publia en 1833 un plan des sites et des vestiges. D'autres, parmi lesquels Dureau de la Halle, Beulé, Tissot, de Sainte-Marie, de Roquefeuille et surtout Audollent, complétèrent ces descriptions et firent parfois quelques brèves recherches sur place.

Le Père Delattre, lui, à peine installé, commença à fouiller le sol avec un zèle infatigable et une excellente méthode, revenant parfois, plusieurs années après, sur les lieux de ses anciens chantiers. Il ne devait s'arrêter que cinquante-six ans plus tard quand la maladie et la mort mirent fin à sa féconde carrière. Heureusement, il avait formé des adeptes, en particulier le Père Lapeyre, lui-même secondé par le Père Ferron qui est encore, aujourd'hui, conseiller auprès de la Direction des recherches archéologiques de Carthage.

Dès 1878, trois ans après son arrivée sur la colline de Byrsa, et après quelques fouilles sur les vestiges de monuments et de cimetières chrétiens, il trouva les premières tombes puniques que son flair lui avait fait rechercher à quelques dizaines de mètres

sous terre où elles reposaient depuis plusieurs millénaires sans que la vie tumultueuse qui s'était déroulée à la surface, y compris les guerres, les révolutions, les incendies, les dévastations, en aient, à aucun moment, laissé soupçonner l'existence.

L'intérêt considérable de ces découvertes et de celles qui devaient suivre rapidement, dans tous les domaines de l'histoire de Carthage, ne pouvait échapper à personne : pour les archéologues, elles étaient la preuve, définitivement acquise, contre le scepticisme de quelques-uns, de la richesse du sous-sol de Carthage. Mais en même temps, elles suscitaient de trop grandes tentations pour les trafiquants d'antiquités et même pour de simples amateurs désireux d'accroître leurs collections personnelles.

A ces dangers, il s'en ajoutait un autre : sur le territoire de l'ancienne cité, tant de fois construite et dévastée, on recommençait à bâtir en utilisant des ruines comme carrières de matériaux. Il était donc urgent de protéger les sites exploités, et surtout non encore exploités, en acquérant, si possible, les terrains ou en les louant temporairement.

Le Père Delattre, appuyé par René Cagnat, membre de l'Institut envoyé par le ministère de l'Instruction Publique, obtint du Résident général de France en Tunisie, Paul Cambon, de faire prendre par le Bey Mohammed-es-Saddok un décret (7 novembre 1882) édictant des mesures conservatoires en faveur des monuments antiques et réglementant le droit de fouilles. Plus tard, on interdit formellement l'exportation des antiquités et des œuvres d'art découvertes en Tunisie.

En janvier et en mai 1883, le Résident général confirme ces décisions. De plus, il charge le Père Delattre d'ajouter à son activité carthaginoise, les fouilles et l'organisation d'un musée des antiquités (le futur musée du Bardo) pour l'ensemble de la Tunisie.

Malheureusement, le manque de crédits, de main-d'œuvre, de moyen de transport, de temps pour une telle tâche, et probablement aussi la passion exclusive de notre archéologue pour la ville qu'il connaissait si bien, firent qu'il ne se décida pas à étendre le champ de ses investigations.

Au début, les frais de ses fouilles avaient été pris en charge par Mgr Lavigerie. Puis, les succès s'accumulant, des dons privés, et plus lentement des subventions officielles lui parvinrent de divers côtés. De toutes façons, c'était toujours insuffisant. Le travail était interrompu quand la caisse était vide ; il reprenait dès que la manne tombait à nouveau. Parfois même, le brave Père n'hésitait pas à se priver d'une partie du strict nécessaire pour terminer des recherches sur le point d'aboutir.

Ainsi, bon an mal an, la science archéologique de Carthage progressait et le musée des Pères Blancs s'enrichissait grâce aux mesures prises et au travail du Père Delattre et de ses collaborateurs.

LA CARTHAGE PUNIQUE

On sait que Carthage ⁽²⁶⁾ a été fondée par les Phéniciens de Tyr, lesquels avaient déjà établi, vers 1200 av. J.-C., des comptoirs à Utique, près de l'embouchure du fleuve qui porte aujourd'hui le nom de Medjerda, et à Kambé en 821 av. J.-C. dans le Golfe de la Tunisie actuelle (d'après Jean Mazel : *Avec les Phéniciens*).

Les premières découvertes de tombes puniques par le Père Delattre, nous l'avons dit, furent faites en avril 1878 sur la colline improprement appelée de Junon, non loin des ruines des Thermes de Gargilius, au nord-est de Byrsa. De 1880 à 1906, avec de longues périodes d'interruption, il met au jour des nécropoles puniques sur le flanc sud de la colline de Byrsa, à l'est, plus près du rivage, à Bordj-Djédid, enfin au nord-ouest de ce village, dans la colline voisine du lieu qui portait le nom de Sainte-Monique avant l'Indépendance.

Charles Saumagne ⁽²⁷⁾ a écrit : « C'est le mobilier de ces tombeaux qui, à défaut de textes vraiment précis, peut seul nous donner quelque idée de la civilisation carthaginoise. On voit là les immenses services que les travaux du Père Delattre ont rendus à l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Grâce à lui, nous savons que les premiers artistes de Carthage allèrent chercher leur inspiration en Égypte et en Grèce. On le voit par les exemplaires souvent multiples qui sont exposés au musée Lavignerie. . . . Parmi les plus belles découvertes du Père Delattre dans les nécropoles puniques, citons quatre magnifiques sarcophages anthropoïdes, celui du Prêtre Melquarthillis et surtout celui de la Prêtresse « Arisatbâal », spécimen unique au monde de l'art carthaginois. Citons encore des masques grimaçants de terre cuite, avec ou sans nézem ⁽²⁸⁾, des vases corinthiens du VII^e et VI^e siècle av. J.-C., des poteries protocorinthiennes du VIII^e au VI^e siècle, des poteries de Campanie ou d'Apulie, une grande variété de lampes, des aiguières en bronze, des ivoires et des os gravés ou sculptés du plus beau travail, des verreries égyptiennes, des pendeloques de toutes sortes ».

A ces objets, d'un intérêt considérable pour la compréhension de la civilisation carthaginoise, nous devons ajouter des petits cônes de fard de diverses couleurs, du kohol pour noircir les sourcils et les paupières, des instruments supposés être des rasoirs de bronze, des miroirs, etc.

Le Père Delattre a raconté lui-même les circonstances de ses plus importantes découvertes : en particulier les sarcophages du Prêtre et de la Prêtresse :

Le 4 novembre 1902, fête de St-Charles Borromée, je venais de célébrer la messe à l'autel de ce saint dans la Primatiale de Carthage en souvenir du Cardinal Lavigerie et je priais sur la tombe de l'illustre fondateur de notre Société, quand je fus averti qu'on me demandait immédiatement à la nécropole. Je m'y rendis aussitôt et arrivé au chantier, je me laissai descendre, à l'aide d'une corde passée sur une poulie et manœuvrée par nos ouvriers arabes, au fond d'un puits de 13 mètres de profondeur. Je me trouvai en un instant dans une belle chambre creusée dans le rocher. Je pénétrai de suite dans l'hypogée... En poursuivant des fouilles à travers de nombreuses sépultures de Rabs⁽²⁹⁾, [Prêtres et Prêtresses de Carthage], nous avons eu la bonne fortune de découvrir cinq beaux sarcophages anthropoïdes, dont je vais donner la description détaillée, pour les deux premiers d'entre eux.

Premier sarcophage de Prêtre carthaginois. — Le couvercle représente un gisant vêtu d'une longue tunique, la tête fortement barbue, la main droite levée, un vase à offrandes dans la main gauche. La tunique à manches courtes descend sur les pieds chaussés de sandales. A travers les doigts de pied finement sculptés, se voit le rouge dont la sandale était peinte. La semelle porte un simple filet noir tranchant sur le blanc du marbre. Les courroies sont aussi indiquées en noir. Sur la tunique, tombe de l'épaule gauche jusqu'au milieu du corps, une épitoge terminée par une frange... La tête est fort belle, les traits sont bien accentués ; la barbe et les moustaches bien fournies ; le front est légèrement ridé ; les arcades sourcillières saillantes ; les cheveux courts ; les oreilles petites. Les yeux étaient peints et la prunelle encore visible, ce qui donne au visage une expression de vie. Près du crâne, deux anneaux d'or et un troisième à la partie opposée en forme de croissant dont les extrémités se rejoignent, passant l'une dans l'autre. A l'annulaire gauche, bague en or avec chaton de même métal représentant une tête barbue de profil à cheveux crépus ressemblant au personnage gisant.

On trouve encore sur la poitrine une amulette montée en or, une autre en pierre bleue, figurant un animal.

L'anneau d'or recueilli est semblable au nézem mentionné dans le livre des Juges à propos de la victoire de Gédéon sur les Madianites

(XII^e-XI^e siècle av. J.-C.). Deux objets d'or, une petite cuillère formée d'une main ouverte à l'extrémité d'un tige plate, une bague scigillaire dont le chaton porte un taureau au corps très allongé, la queue en l'air en attitude de lutte.

Le Père Delattre relate ensuite la découverte, le 26 novembre de la même année, du sarcophage de la Prêtresse Arisatbâal qui est, sans conteste, la plus importante de ses découvertes puniques :

Rien n'égale en beauté la statue de cette prêtresse. J'étais à me demander si elle n'était pas représentée sous les traits de la déesse de Carthage gisant sur cette tombe. Cette femme, sculptée avec un art exquis, offre dans son étrange accoutrement un luxe inouï de décor. Il faut la décrire telle qu'elle apparaît dans la salle punique du musée. Elle s'y présente debout⁽³⁰⁾, revêtue d'une longue tunique, le corps à partir des reins voilé par deux grandes ailes de vautour. La main droite ornée d'un gros bracelet doré, est abaissée le long du corps et tient une colombe. La main gauche porte le vase à offrandes. La tête, aux traits d'une finesse remarquable avec les yeux peints, porte la coiffure égyptienne surmontée, à la mode grecque, d'une Stéphané en avant de laquelle apparaît une tête d'épervier aux yeux peints. Dans la chambre funéraire, le miroitement produit par les bougies leur donnait une sorte de mouvement continu particulier aux yeux des oiseaux de proie.

La chevelure enfermée dans le klaft⁽³¹⁾ se montre sur le front en une série de boucles au nombre de 11. Ces boucles sont en tire-bouchon. L'extrémité des cinq autres apparaît sortant de deux gaines qui encadrent le visage. Les oreilles sont peintes, ouvertes et ramenées en avant. Elles sont ornées de pendants en forme de cônes allongés terminés par une petite boule et suspendus à un disque. Les pendants sont dorés. Le klaft lui-même était peint et doré, mais ne conserve presque plus rien de son décor. Sur le cou passe un double filet doré imitant les perles d'un collier auquel était suspendu un disque. Le visage ainsi encadré a une expression de dignité sans raideur et de noble simplicité.

Le costume : le haut de la poitrine est décoré de trois bandes d'étoffe, une rouge pourpre et deux de couleur bleu foncé, cernées toutes trois d'un large filet d'or. Ces bandes, de grand effet, passent sous l'enveloppe des tresses de cheveux et réapparaissent sur les épaules.

Le vêtement principal se compose d'une longue tunique relevée sous les seins par une ceinture dorée retenant des plis symétriquement disposés à droite et à gauche. La tunique qui conserve un ton rose n'apparaît, en dehors de la poitrine, que sur le haut des bras et sur les pieds, car à partir des reins, le corps est enveloppé de deux

grandes ailes peintes et dorées. Les petites plumes sont indiquées par des imbrications en traits rouges et les grandes sont figurées par de larges filets d'or sur fond bleu foncé. Ces ailes se croisent de telle façon qu'avec leurs extrémités arquées, elles donnent à la moitié inférieure du corps la forme d'une queue de poisson.

Les pieds, dont les orteils sont aussi finement sculptés que le visage, reposent sur un socle épais à arêtes parallèles à celles du fronton du couvercle.

L'ensemble de cette sculpture, que les photographies malheureusement ne peuvent pas reproduire avec ses couleurs, est d'un effet prodigieux (32). On ne se lasse pas de la regarder, de l'admirer, malgré l'étrangeté du costume. Cette statue est d'une douceur, d'une harmonie, qui impressionne et captive, et tout le monde s'accorde à la regarder comme une œuvre d'art exceptionnelle.

Le Père Delattre, dans une note en *addendum*, se demande si cette Prêtresse ne serait pas Tanit (33) elle-même ou bien Didon, qui, d'après les auteurs anciens, fut honorée comme déesse tant que dura Carthage :

On reconnaîtra peut-être un jour que la déesse Tanit n'est autre que Didon, déifiée par les Carthaginois. Cela explique comment, à Carthage, des milliers de stèles votives nomment Tanit, dont les textes classiques ne parlent pas, tandis que de nombreux auteurs parlent de Didon. Il faut cependant trouver un moyen de faire concorder les textes épigraphiques avec les textes classiques.

On date assez généralement cette œuvre du III^e ou du II^e siècle avant J.-C.

LA NÉCROPOLE JUIVE DE CARTHAGE

Par son intense activité maritime et commerciale, la Carthage punique a été de bonne heure en relation avec la plupart des pays de la Méditerranée centrale et orientale. Lors des cataclysmes qui obligèrent le « peuple élu » à émigrer en grand nombre (la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 586 av. J.-C., l'occupation de la Phénicie et de l'Égypte par Alexandre en 334 av. J.-C., et surtout la destruction de Jérusalem par Titus en 70 ap. J.-C.), des colonies juives furent fondées un peu partout. Celle de Carthage devait être florissante, autant qu'on puisse en juger par l'importance de sa nécropole. Celle-ci, découverte à Gamart, localité située au nord de La Marsa, fut fouillée par Beulé en 1883,

identifiée par le Marquis de Vogüe en 1889, puis plus complètement par le Père Delattre de 1890 à 1895. La distribution très particulière des tombes groupées dans des chambres funéraires, appelées « quoqims », rappelle les sépultures de la Palestine. L'enduit qui revêt les murs intérieurs des chambres porte des inscriptions hébraïques, parmi lesquelles on a pu distinguer un chandelier à sept branches.

Quelques tombes portant des épitaphes chrétiennes, parmi les 130 chambres juives explorées, donnent à penser, comme le suggèrent les auteurs d'un précieux petit livre, aujourd'hui introuvable⁽⁴⁴⁾, que les deux communautés vivaient en bonne intelligence, et que la foi nouvelle a été accueillie favorablement d'abord parmi les Juifs, avant que Tertullien ne les ait dressées l'une contre l'autre par ses discours enflammés. Le monothéisme des deux religions a dû faciliter le passage de l'une à l'autre, tandis que le polythéisme païen le rendait, au contraire, plus difficile.

La découverte des nécropoles puniques, la remontée à la surface des sarcophages, leur ouverture et l'inventaire des objets qu'ils contenaient, ont enrichi considérablement le musée des Pères Blancs.

LA CARTHAGE ROMAINE

De la Carthage romaine, qui, dit-on, rivalisa de splendeur avec Rome, après le passage des Vandales puis des Arabes il ne reste que d'informes vestiges. Les archéologues qui précédèrent le R.P. Delattre, puis celui-ci, ses collaborateurs et ses successeurs ont pu retrouver l'emplacement et identifier la plupart des monuments que les auteurs anciens avaient décrits : les Thermes (ceux d'Antonin près de la mer, et ceux de Gargilius), quelques temples, l'hippodrome, l'amphithéâtre, l'odéon et le théâtre.

En complétant les quelques rares gradins de pierre qui étaient restés en place avec des gradins de bois et en utilisant l'emplacement et les restes de décors de la scène, on a pu donner des représentations de tragédies antiques et modernes dans ce théâtre.

Je me souviens avoir assisté à quelques-unes de ces manifestations, en particulier à une pièce de Lucie Delarue-Mardrus, intitulée *La Prêtresse (ou la Princesse) de Tanit*. Le costume porté par l'actrice principale avait été inspiré par celui de la Prêtresse Arisatbâal. Bien que cette pièce figure parmi les œuvres de l'Honfleuraise, surnommée la Princesse Verte par son mari, je n'ai pas réussi à en trouver un exemplaire.

Le R.P. Delattre a étudié les ruines romaines de la ville. Il en a fouillé un grand nombre.

Parmi les découvertes les plus importantes qu'il a faites, citons les deux Victoires monumentales en marbre blanc, agréablement patinées par leur long séjour dans la terre. Elles provenaient des fouilles effectuées sur l'emplacement où devait être construite la cathédrale. Elles ornent aujourd'hui les deux côtés du portique de l'ancien couvent des Pères Blancs devenu le Musée National Tunisien de Carthage.

Des quantités importantes de lampes puniques (vases aux bords pincés en trois ou quatre endroits) ou romaines à une anse et un bec, quelquefois plusieurs becs, marqués de signes divers, parfois de personnages, païens ou chrétiens, étaient exposées dans les vitrines du musée, ainsi que des sarcophages puniques et chrétiens, des amphores et autres objets de poterie, parmi lesquels de nombreuses « bouteilles » s'emboîtant les unes dans les autres. Elles formaient le revêtement intérieur des voûtes, suivant un procédé semblable à celui des modernes « fusées-céramiques ».

LA CARTHAGE CHRÉTIENNE

La religion, quelle que fût la doctrine officielle, tint toujours une grande place dans la vie publique ou privée des Carthaginois. Lorsque Carthage devint la capitale de la Province proconsulaire d'Afrique, les premiers colons adoptèrent, en leur donnant, suivant l'habitude, des noms grecs ou latins, les vieilles divinités qu'ils avaient hérité des Puniqs. Des divinités presque nouvelles firent leur apparition : Sérapis et la déesse Victoire.

Plus tard, lorsque le christianisme commençait de s'étendre, les dieux du paganisme conservèrent longtemps de fervents adorateurs. Au temps où saint Augustin⁽³⁴⁾ étudiait à Carthage, on célébrait encore les fêtes de Caelestis et de la Grande Mère des dieux. Dans un de ses sermons, il affirma que Saturne régnait encore sur Carthage avec Caelestis. Quand un malheur les accablait, les chrétiens invoquaient l'un ou l'autre des dieux de l'Olympe.

Mais les progrès du christianisme, bien que lents, furent continus : Tertullien⁽³⁵⁾ le note avec satisfaction : « Nous ne sommes que d'hier, dit-il, et nous remplissons tout » (197 ap. J.-C.). Puis, « Nous sommes une multitude. Nous formons presque la majorité dans chaque ville ». Agrippinus, qui fut le premier évêque connu de Carthage, put y réunir, entre 218 et 224, un

concile comptant 70 évêques, ce qui, d'après Audolent, autorise à penser qu'il existait au moins une centaine de sièges épiscopaux en Proconsulaire et en Numidie. Malgré l'optimisme de l'auteur de l'*Apologétique*, longtemps encore « le paganisme et le christianisme s'affrontèrent dans une lutte sans merci ».

Puis, lorsque cette dernière religion se fut imposée, elle ne tarda pas à être cruellement déchirée par de nombreuses hérésies auxquelles ne résistèrent pas certains de ses plus remarquables penseurs. Ce fut le cas de Tertullien⁽³⁶⁾, à qui l'on doit, avant qu'il succombe au montanisme, des sentences dont la valeur psychologique est demeurée intacte près de 2.000 ans après avoir été formulée. Il suffit de remplacer le mot chrétien par celui d'une autre discipline. « Vous mettez, disait-il, le chrétien en jugement, il s'en glorifie ; accusé, il ne s'en défend pas ; interrogé, il avoue ; condamné, il triomphe. Qu'est-ce donc que ce mal dans lequel on ne retrouve pas la nature du mal ». Ou encore : « L'homme est ainsi fait que celui qui a le mieux parlé passe pour avoir dit la vérité, et non celui qui a dit la vérité, pour avoir le mieux parlé ».

Mais, par son zèle excessif et sa violence oratoire, il exhorta les chrétiens à se porter au devant du martyre. Il fut désavoué. On lui refusa la qualité de Père de l'Église. De plus, il ne reçut pas la suprême consécration qu'il avait tant souhaité pour les autres et sûrement aussi pour lui-même, le martyre.

Plus évangélique et, pour cette raison, plus efficace, saint Cyprien⁽³⁷⁾ écrivit ou prononça de nombreux discours pour encourager les chrétiens dans leur foi et les soutenir lors des persécutions.

Saint Augustin⁽³⁸⁾ fut incontestablement la plus grande figure de l'Afrique chrétienne. Il avait fait ses études d'art oratoire à Carthage. Dans ses *Confessions*, il évoque sa jeunesse turbulente et son goût prononcé pour les plaisirs. Puis, brusquement, il s'embarque pour Rome, laissant sa mère, la très pieuse Monique, inconsolable de n'avoir pas réussi à le convertir. Mais les efforts de celle-ci n'avaient pas été vains. Ils l'avaient bien préparé à la conversion qu'obtint de lui saint Ambroise à Milan. Sous l'influence de celui-ci, il se reforma complètement et il devint aussi fervent dans sa foi qu'il avait été dissipé auparavant. Après la mort de sainte Monique qu'il avait comblée de joie par son revirement, il retourna en Afrique. Nommé évêque d'Hippone, il combattit énergiquement les fausses doctrines des manichéens, des pélagiens, des donatians, des ariens et autres schismatiques. L'une de ses maximes préférées était *Credo ut intelligam* (je crois afin de comprendre). C'est la foi qui éclaire tout.

Quelle dut être l'émotion du Père Delattre, venant de Rouen

et quittant ses brumes et son climat morose, lorsqu'il se trouva transporté comme par enchantement sur cette terre, qui, après avoir été arrosée du sang de tant de martyrs, fut chrétienne pendant plusieurs siècles, où retentirent les voix de prestigieux orateurs sacrés et sur la colline même où mourut saint Louis.

L'esprit empli de ce qu'il savait déjà par ses études et de ce qu'il avait appris depuis que le Cardinal Lavigerie et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui avaient fait parvenir une vraie bibliothèque d'histoire et d'archéologie, il allait vivre une extraordinaire aventure en cherchant avec obstination à faire s'ajuster les données que lui fournissait sa mémoire avec la topographie des lieux qu'il parcourait. Il put proposer des noms à presque tous les amas de vestiges, confirmant ainsi ou infirmant ceux que ses prédécesseurs avaient cru reconnaître.

Puis, il commença à déblayer les ruines. Quelle joie pour lui quand la découverte de soubassements de colonnes, de blocs de maçonnerie, d'inscriptions, de fragments de pierre sculptée, de débris de poterie ou de verre venait appuyer ses suppositions. Jeune encore, il s'introduisait dans les anfractuosités, les explorait et y recueillait presque toujours des objets intéressants. Plus tard, moins souple, un peu plus gêné par son embonpoint et par son asthme, il se faisait aider par son jeune élève Charles Saumagne.

Quand il acquit davantage de moyens, il forma des équipes de terrassiers. Il en surveillait lui-même ou chargeait d'autres Pères ou des Frères, de surveiller les travaux, pour éviter les vols d'antiquités ou les déprédations.

Nous connaissons déjà les résultats sensationnels de ses recherches sur les nécropoles puniques et l'intérêt de ses fouilles concernant la Carthage romaine et le cimetière juif de Gamart. Il nous reste à parler maintenant de ses découvertes à propos de la Carthage chrétienne.

Il était normal qu'en raison de son état religieux, il s'intéressât tout particulièrement aux nombreuses basiliques chrétiennes qui furent construites à Carthage et à ses environs. La Basilique de Damous-el-Karita retint de bonne heure son attention. C'était le nom, à peine déformé, d'une grande basilique, qui devait être vraisemblablement la *Domus caritatis* ou Maison de la Charité pour les latins, ou Maison de la Grâce pour les grecs. Les fouilles du R.P. Delattre permirent, en découvrant les soubassements des murs et des colonnes, d'en dresser le plan : un *atrium* semi-circulaire à ciel ouvert, avec *trichorum* et *nymphoeum*, précédait une grande construction à neuf nefs, ce qui est assez inhabituel. Près du *trichorum*, il a mis au jour un groupe de marbre très mutilé représentant la Vierge et l'Enfant. Au comble de la joie, car il

avait voué une vénération particulière à la Mère de Jésus, il a baptisé sa trouvaille du nom de Notre-Dame de Carthage. A côté du groupe central, on pouvait reconnaître l'Annonce aux Bergers et l'Adoration des Mages, également très mutilés. L'ensemble a été exposé tel quel au Musée des Pères-Blancs. Mais le R.P. Delattre fit faire une reconstitution en marbre des deux principaux personnages, réparant ainsi les outrages du temps, des Vandales et des Arabes, et il la fit placer au-dessus de l'autel d'une chapelle de la cathédrale de Carthage. Quant il mourut, en 1932, c'est au pied de cet autel que l'archevêque de Carthage décida de faire creuser le caveau où le R.P. Delattre fut inhumé.

Tout contre la basilique principale, a été construite une autre basilique, plus petite, avec un baptistère de plusieurs marches en contre-bas, comme c'était l'usage à l'époque, et d'autres dépendances, en particulier une gracieuse rotonde souterraine entourée de seize colonnes à chapiteaux de style théodosien, ornés de têtes d'animaux. Cet ensemble, un des rares à être relativement bien conservé à Carthage, a été élégamment restauré. Il serait, d'après le R.P. Delattre, le tombeau de saint Cyprien⁽³⁹⁾.

Tout autour de la basilique, on a trouvé une quantité considérable de tombes, d'inscriptions, de fragments de bas-reliefs, de débris de sarcophages et d'objets usuels, en particulier des lampes d'argile.

La *Basilica majorum* (ou major) devait être un peu moins grande que la précédente. Elle a subi des destructions encore plus complètes. Le R.P. Delattre en explora méthodiquement toutes les parties. Il eut l'intense émotion d'y faire une découverte extraordinaire.

En voici son propre récit :

Le 20 mars 1907, on s'apprêtait à photographier plusieurs tombes ouvertes les jours précédents (dans l'area de cette basilique). Au moment de l'opération, je plaçai sur le bord des fosses quelques fragments de sculpture et d'inscriptions qu'on venait de trouver. Je mis au premier plan, sans nullement me douter de l'importance qu'il allait acquérir, un petit morceau de marbre sur lequel on reconnaissait la partie supérieure de trois lettres : MAR. Je ne m'arrêtai pas à la pensée qu'il pouvait appartenir au mot MAR [tyres]. Au soir de cette journée, lorsqu'on apporta au Couvent le produit des fouilles, deux fragments juxtaposés semblaient bien appartenir au nom de FELICITAS. Mais on rencontre si souvent ce nom à Carthage que, malgré le plaisir de le lire une fois de plus, je n'osais y voir celui de l'illustre martyr.

Deux jours après (le 22 mars), on m'apporta soixante-sept morceaux d'inscriptions. Parmi ces fragments, quinze appartenaient à

la dalle de marbre blanc veiné de bleu de Felicitas. Il ne nous fallut pas longtemps pour réunir les principaux et pour lire les noms de SATVRVS et REBOCATVS. De plus, le fragment MAR appartenait à la même inscription. Le style et la grandeur des caractères (0,10 m) nous faisaient désirer de pouvoir compléter un texte si intéressant. Le lendemain, on se mit à chercher la place de chaque fragment. Le soir, nous pouvions en ajouter trois nouveaux exhumés dans la journée, et un autre parmi les débris recueillis en 1906. Nous lûmes alors encore deux noms et, cette fois, avec une grande joie, celui de Perpétue et celui de Saturninus. Il n'y avait plus de doute. Nous avons les noms de sainte Perpétue, de sainte Félicité et ceux de leurs trois compagnons de martyre dans l'Amphithéâtre : SATVRVS, SATVRNINVS et REVOCATVS. Avec ces cinq martyrs, l'Église de Carthage honore SECVNDVLVS, qui mourut en prison.

Ces martyrs ont été cités par Tertullien dans « Les actes de Perpétue et Félicité ».

Le 25 mars, pendant que les fouilles de la basilique se poursuivaient, on trouvait trois nouveaux morceaux de la dalle. Le Frère Rogatien, en cherchant dans le monceau de débris formé à Saint-Louis depuis le commencement des travaux de recherches, avait la bonne fortune de mettre la main sur un fragment appartenant au mot SATVRNINVS et permettait de reconnaître une partie de SECVNDVLVS. Il y avait près d'un an que ce morceau avait été exhumé. En continuant de grouper et de juxtaposer les nombreux fragments, nous obtenions d'une façon certaine, à la première ligne de texte, les cinq premières lettres du mot MARTY[res]. Sur ces 33 morceaux (aujourd'hui il y en a 35), 29 avaient retrouvé leur place. Seuls quatre fragments s'accordant deux à deux avaient résisté à toutes nos combinaisons de ce jeu de patience. Nous avons alors la joie de pouvoir lire, sans hésitation :

- + [hic] SVNT MARTY [res]
- + SATVRVS SATVRN [inus]
- + REBOCATVS SECV [ndulus]
- + FELICIT PER [pet] PAS [non mart]

(Ici sont les martyrs Saturus, Saturninus, Revocatus, Secundulus, Félicité, Perpétue, morts aux nones de mars).

Une autre grande basilique, dite de Saint-Cyprien, a été découverte plus tardivement sur un plateau d'où l'on a une vue splendide sur la mer et les falaises rouges, couronnées aujourd'hui par le village tout blanc de Sidi-Bou-Saïd. A quelques pas des ruines, le terrain descend en pente rapide vers le rivage.

Saint Augustin a raconté, dans *Les Confessions*, que, pour échapper à la surveillance de sa mère, il lui demanda de l'attendre

dans la « *Memoria sancti Cypriani in loco qui proxima nostrae navi erat* ». Puis il s'embarqua furtivement pour Rome. La basilique aurait été élevée plus tard sur l'emplacement de cette chapelle.

D'autres vestiges de même genre ont été explorés par J. Vautrin, ceux de Douimès (Dermech) et de Bir-Knissia. Gauckler en 1897, puis le R.P. Delattre en 1903, ont étudié la basilique de Bir-Ftouha.

LE CULTE DE LA VIERGE EN AFRIQUE

Le R.P. Delattre a consacré de nombreuses publications sur ce sujet qui lui tenait à cœur depuis qu'il avait découvert le groupe, baptisé par lui Notre-Dame de Carthage. Il recueillit au Musée des Pères-Blancs de nombreux objets se rapportant à la Vierge : des inscriptions, des lampes et surtout des statuettes d'argile. Dans l'article signé H. Leclercq, du dictionnaire d'archéologie chrétienne, on lit : « A mesure que les artisans deviennent de plus en plus inhabiles à la sculpture de grande dimension, on les voit remplir le marché de figurines de terre cuite dont la taille et la grossièreté révèlent assez la profonde décadence. Un type qui a dû être fréquent est celui d'une femme assise dans un fauteuil, portant un enfant qu'elle allaite. Le Musée Lavigerie renferme deux statuettes de ce type sortant chacune d'un moule différent. Elles sont sans doute du III^e siècle.

« Une autre série, très nombreuse, offre des statuettes toutes du même argile, du même costume et du même style, moins anciennes que les figurines de terre rouge. Ces statuettes ont été trouvées parmi des lampes romaines. Une seule est encore entière. C'est une figurine en argile jaunâtre, haute de 0,30 m, représentant une mère assise sur un escabeau, tenant sur ses genoux un enfant assis de face, ses petites mains appuyées sur ses propres genoux. La mère tient les siennes avancées de la même façon, mais sans toucher l'enfant. Elle est vêtue d'une longue tunique à manches étroites et plissées. La tête est entourée d'une chevelure en bandeaux ondulés et rayonnant autour du front. Un voile semble la revêtir par derrière et descendre sur la nuque. Les yeux, comme ceux de l'enfant, sont formés de petits trous coniques dans lesquels une matière de couleur avait peut-être été appliquée. La mère porte au cou un collier. L'enfant est vêtu d'une tunique à manches descendant jusqu'aux genoux, et bordée, au bas, d'une frange. Une ceinture passe sur les reins ». Il est évident qu'il s'agit de représentations de la Vierge Marie et de l'Enfant Jésus.

ÉPILOGUE

Les travaux archéologiques du R.P. Delattre, consignés dans près de 300 publications sous forme de notes, d'articles ou de mémoires, témoignent de l'inlassable activité que fut la sienne pendant ses cinquante-six ans de dur labeur, émaillés de joie comme seuls en ressentent les chercheurs opiniâtres et inspirés.

Nul de ceux qui s'intéressent à la cité tant de fois détruite, ne peut se dispenser d'en prendre connaissance, même en admettant que certaines de ses observations, écrites dans l'enthousiasme d'une trouvaille, peuvent être discutées. Dans leur ensemble, ils nous éclairent, ces travaux, sur la vie des habitants des Carthages successives : la punique, la romaine des dieux païens, la chrétienne, la vandale, la byzantine et aussi, pourquoi ne pas en parler, depuis la domination musulmane, à nouveau la chrétienne, du dernier tiers du siècle passé à la moitié du siècle présent.

Tous les objets, grands ou petits, qu'il a exhumés, et après lui, ses successeurs, ont été sauvegardés pour le Musée des Pères-Blancs et pour la Tunisie, grâce aux mesures conservatoires qu'il avait fait prendre, dès les premières fouilles, par le Bey de Tunis et le Résident général de France en Tunisie. La vente et l'exportation de toute pièce de valeur archéologique furent rigoureusement interdites. Ainsi, l'essentiel de ce qui a été trouvé à Carthage est resté à Carthage ou a été placé dans d'autres musées tunisiens, en particulier celui du Bardo.

Lorsque, du haut des falaises rouges de Sidi-Bou-Saïd, on regarde vers le sud, de cette distance d'une dizaine de kilomètres, rien ne semble avoir été modifié sur la colline de Saint-Louis, redevenue Byrsa comme du temps de la reine Didon. La cathédrale domine toujours le paysage de sa masse jaune-clair.

Mais, si l'on approche, que de changements ! Le Musée des Pères-Blancs est devenu le Musée National Tunisien de Carthage. Il s'est agrandi en annexant le Scolasticat et le Couvent. Des Pères Blancs, il n'en reste plus qu'un seul, habillé comme vous et moi et ne portant aucun signe de son état ecclésiastique. C'est le Père Jean Ferron, qui a été maintenu au titre de conseiller auprès de l'Institut d'Archéologie et d'Art. Ses travaux sur *Les Orants de Carthage*, en collaboration avec Maria E-Aubet, parus dans la Collection des Cahiers de Byrsa en 1974, et ceux qui ont pour titre *Mort-Dieu de Carthage*, font de lui un spécialiste de l'art punique, et par là-même un continuateur d'une partie de l'œuvre du R.P. Delattre. Une collaboration confiante et amicale

s'est établie entre lui et la jeune équipe d'archéologues tunisiens. Elle laisse bien augurer de l'avenir.

La cathédrale de Carthage a été remise par la France aux autorités tunisiennes, lorsque le traité d'Indépendance a été signé. Une dernière messe a été célébrée le 26 juin 1964 par le R.P. de Saint-Mars. Elle est maintenant désaffectée. Privée de son âme, elle sert d'entrepôt pour tous les objets de l'ancien musée, qui n'avaient pas encore trouvé leur place. Elle attend que son sort soit décidé. Sera-t-elle démolie ? ou transformée en Musée de la Carthage chrétienne ? Peut-être, espérons-le.

Les croix de Lorraine qui surmontaient le dôme et les deux tours de la façade, et qui étaient la marque personnelle du Cardinal Lavigerie, ont été enlevées.

La petite chapelle Saint-Louis, construite sous Louis-Philippe au lieu supposé de la mort du roi, a été démolie sur l'ordre des Pères Blancs plusieurs années avant l'Indépendance. Elle menaçait ruine. Sa place est marquée par un gisant.

Les mêmes Pères Blancs avaient déjà badigeonné les peintures murales du parloir représentant des scènes de la vie et de la mort de saint Louis. Le prétexte était qu'elles n'avaient qu'une faible valeur artistique.

La dépouille mortelle du Cardinal Lavigerie, qui avait conçu cette merveilleuse, mais impossible résurrection de la Carthage chrétienne, a été exhumée de son caveau de la chapelle Saint-Charles et transportée à Rome, à la Maison Généralice de l'Ordre.

Celle du R.P. Delattre a trouvé un nouvel asile dans le petit cimetière chrétien de Carthage, non loin de la basilique de Damous-el-Karita dont les fouilles lui avaient donné tant de joie (29 juin 1964). Il repose parmi les Pères Blancs et les Sœurs Blanches. Sa sépulture est correctement entretenue.

Ainsi, ces deux hommes n'ont pas eu le tombeau qu'ils avaient choisi pour l'éternité. Le sort est parfois injuste envers ceux qui ont bien servi leur Dieu, leur pays et leur science.

Après avoir rédigé ces dernières lignes, l'idée m'est venue de chercher, parmi les lettres que mon père m'adressait, s'il ne s'en trouverait pas une dans laquelle une allusion serait faite au décès du R.P. Delattre, et voici ce que j'ai trouvé :

Tunis, le 12 janvier 1932 : « Tu as su, sans doute, la mort du P. Delattre. Il avait un rhume jugé insignifiant. Hier matin, il a eu deux hémoptysies, puis une syncope mortelle. On l'avait

exposé dans le parloir [du couvent]. J'ai été le saluer une dernière fois. C'était un brave homme dont la vie a été fondue dans son œuvre, et heureuse.

« On l'enterrera demain dans la cathédrale de Carthage. Il avait souhaité être inhumé au cimetière des Pères Blancs dans la basilique de Damous-el-Karita. C'eût été mieux de l'enterrer ainsi dans son œuvre ».

Voilà ce que Charles Nicolle écrivait, il y a quarante-cinq ans. Ainsi, le sort, moins injuste que je ne l'ai dit plus haut et contrariant les décisions des hautes autorités ecclésiastiques, a finalement accordé au Père Delattre le lieu de repos qu'il avait désiré. Tout est donc bien pour lui.



A tous ceux qui m'ont aidé, j'adresse mes sincères remerciements, en particulier à Mademoiselle Lucie Kleinhans, petite-nièce du R.P. Delattre, pour les précieux renseignements qu'elle m'a fournis sur la famille de celui-ci ; au R.P. de Saint-Mars, dernier curé de la Primatiale de Carthage, pour toutes les informations qu'il m'a données sur le sort réservé, depuis l'Indépendance de la Tunisie, à cette cathédrale, et sur celui des dépouilles mortelles du Cardinal Lavignerie et du R.P. Delattre ; au Père Roger, curé de Varengueville-sur-Mer, qui m'a documenté sur saint Cyprien, Tertullien et saint Augustin ; au Comte Baudoin de Calonne et à la Comtesse Roger de Sinety, grâce auxquels ma conférence a pu être illustrée du beau portrait du R.P. Delattre et de la reproduction du couvercle du sarcophage de la Prêtresse Arisat-bâal, dus au talent de leur mère, Madame la Vicomtesse de Calonne.

P. N.

exposé dans le parloir (du couvent) j'ai été le salut un dernier
lois. C'était un brave homme dont la vie a été longue dans son

œuvre et pieuse.

On l'a honoré dans la cathédrale de Carthage. Il
avait écrit de nombreux ouvrages et des livres blancs dans la

basilique de Damous-el-Khar. C'est un lieu de l'antiquité
dans son œuvre et sa vie. Il est mort à l'âge de 75 ans.

Voilà ce que Charles Nicolle écrit. Il y a quarante ans
ans. Ainsi le sort moins injuste que je ne l'ai dit plus haut et

constatant les décisions des hautes autorités ecclésiastiques, à
l'instamment accordé au Père Delaure le titre de révérend. Il avait

désiré. Tout est donc bien pour lui.

Le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage, il

avait écrit au Père Delaure, à Carthage, le 15 janvier 1930, au

moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où

il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à

Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage,

le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15

janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier

1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au

moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où

il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à

Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage,

le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15

janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier

1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au

moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où

il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à

Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage,

le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15

janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier

1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au

moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où

il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à

Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage,

le 15 janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15

janvier 1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier

1930, au moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au

moment où il était à Carthage, le 15 janvier 1930, au moment où

NOTES

- (1) Depuis 1875, donc six ans avant l'instauration du Protectorat Français sur la Régence Tunisienne par le traité de Kassar Saïd, plus connu sous le nom de traité du Bardo (1881).
- (2) Le 24 décembre 1902. Son entrée effective en fonction avait été fixée au 1^{er} janvier 1903.
- (3) Chateaubriand pour la préparation de son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et Gustave Flaubert pour celle de *Salammbô*, durent faire le trajet à cheval, ou pour Flaubert, plus vraisemblablement à mulet.
- (4) Aujourd'hui disparue. A la place de la voie ferrée, on a tracé une belle avenue qui porta jusqu'à l'Indépendance le nom de Roustan, ancien consul de France à Tunis de 1874 à 1884. Il avait bien servi l'influence française et préparé le Protectorat.
- (5) La Compagnie anglaise qui avait construit la ligne la vendit à la Compagnie italienne Rubattino, malgré les efforts du consul de France Roustan pour que cette cession fut faite à la Compagnie française du Bône-Guelma qui aurait été prolongée jusqu'à Tunis, exemple entre cent de la petite guerre à laquelle se livraient, avec protestations d'amitié, les consuls des nations européennes, sur le territoire tunisien. Le chemin de fer italien fut finalement remplacé vers 1908 par un tramway, à rail électrique apparent, le T.G.M. (Tunis, [La] Goulette, [La] Marsa), qui, au lieu de contourner par l'ouest et le nord du Lac de Tunis, le traverse d'ouest en est en empruntant la berge nord du chenal par lequel les paquebots pouvaient pénétrer jusqu'au port de Tunis. Ce tramway existe toujours.
- (6) Le conducteur du train avait ordre d'arrêter son convoi, en dehors des stations régulières, pour permettre de laisser monter ou descendre, soit un seul Père Blanc, soit au minimum trois européens ou dix musulmans. Ainsi mesurait-on la valeur respective des diverses catégories de la population.
- (7) Charles Nicolle resta fidèle jusqu'à ses derniers jours à ce genre de costume masculin, qui avait été abandonné depuis longtemps comme tenue de ville pour tous les jours. Les seules concessions vestimentaires qu'il fit au climat, furent en été le pantalon de toile blanche et le casque oblong dit colonial, bientôt remplacé par un panama moins lourd. Il portait, en outre, un col droit empesé du genre « clergyman », et qui lui avait valu le surnom de « Pasteur Murphy » que son frère Maurice lui avait donné. Pourquoi « Murphy » ? Personne ne l'a jamais su.
- (8) Fondé en 1875 par Mgr Lavigerie, futur Cardinal-Primat d'Afrique. La Maison Centrale des Pères-Blancs se trouvait à Maison-Carrée près d'Alger.
- (9) « Louanges à Dieu, l'Unique, à qui retournent toutes choses. Nous cédon's à perpétuité à Sa Majesté le Roi de France [Charles X] un emplacement dans la Malka [quartier de Carthage] suffisant pour ériger un monument religieux en l'honneur de Louis IX à l'endroit où ce prince est mort. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter ce monument consacré à la mémoire de l'un de ses plus

illustres aïeux. Salut de la part du Serviteur de Dieu, Hussein-bey. Fait au Bardo, le 8 août 1830 ». La chapelle Saint-Louis ne fut érigée qu'en 1841, sous Louis-Philippe. La reine Amélie prit soin personnellement de la décoration intérieure et fournit les objets du culte. La messe inaugurale fut célébrée le 25 août 1841 par l'abbé Bourgade.

- (10) En février 1976, le jardin des Pères-Blancs, devenu le jardin du Musée National Tunisien, a gardé très sensiblement le même aspect qu'en 1903. Le cheval de pierre bleue est toujours à la même place.
- (11) L'auteur de ces peintures, un certain M. Lalouette, fut récompensé de son travail par l'octroi du titre d'officier de l'ordre beylical du Nichan-Iftikar ; nous n'étions certes pas en mesure d'apprécier leur valeur artistique qui était, paraît-il, assez faible. Cependant, nous ne pouvons pas évoquer, aujourd'hui encore, la mort de saint Louis sans revoir en pensée, avec une étonnante précision et beaucoup d'émotion, la scène peinte sur le mur du parloir des Pères-Blancs. Telle est la persistance des impressions d'enfance.
- (12) Carthage, presque inhabitée au début du siècle, était devenue, au grand désespoir des archéologues qui voyaient se réduire à chaque nouvelle construction l'étendue de leurs champs de fouille, une des banlieues résidentielles les plus appréciées de Tunis.
- (13) Les administrations tunisiennes, du temps du Protectorat, disposaient, suivant leur importance, d'un ou de plusieurs « Chaouchs », serviteurs chargés de menues besognes : porter ou aller chercher le courrier, servir à table les jours de grandes réceptions, conduire les enfants à l'école, etc. Ils portaient un costume tunisien à culottes bouffantes et boléro brodé à manches.
- (14) L'Institut Pasteur était (et est toujours) situé à 2 km du centre de Tunis. Un tramway partant de la rue de Rome y déposait les voyageurs en 15 à 20 minutes suivant les heures. Aujourd'hui, des trolleybus ont remplacé les tramways.
- (15) Allusion à l'ouvrage le plus connu de Constantin-François de Chassebœuf, comte de Volney : *Les ruines ou méditations sur les révolutions des empires*, 1791.
- (16) Le Père Delattre aurait pu rétorquer à son ami Charles Nicolle que personne n'avait eu l'idée, avant lui, de creuser ces puits, ni d'aller voir ce qu'il y avait sous le sable. Il en est ainsi pour beaucoup de découvertes qui paraissent avoir été faciles à faire lorsqu'elles ont été faites.
- (17) C'était l'orthographe primitive du nom.
- (18) Conservateur honoraire des Musées nationaux et critique d'art très apprécié. Il était aussi membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, comme son frère Charles.
- (19) Renseignements trouvés dans un article de Charles de Saint-Mars, paru dans *Rouen-Gazette* le 16 janvier 1922.
- (20) De la descendance de Jean-Patrice survivent aujourd'hui plusieurs petits-neveux et petites-nièces. Mais seule Mlle Lucie Kleinhans, petite-fille de Jules Delattre, son second fils, réside toujours à Déville. Les descendants de Joseph Delattre, le peintre, habitent Rouen, Caen et Paris. Déville a honoré le R.P. Delattre en donnant son nom à une rue. Il existe, à Tunis, dans le quartier « Mutuelleville » une rue Père-Delattre. Rouen a fait de même pour Joseph Delattre. Un médaillon représentant les traits du R.P. Delattre attend dans un coin de la mairie de Déville une occasion favorable pour être exposé dans un lieu public.

- (21) Renseignements puisés dans le *Bulletin Religieux* de l'archidiocèse de Rouen des 13 et 20 février 1932, et dans la notice nécrologique de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), supplément au 10^e fascicule.
- (22) Charrette indigène à deux grandes roues, sans ressort, tirée par des chevaux, des mulets ou des chameaux.
- (23) Avant le creusement du chenal (de 1888 à 1892) traversant le lac dans toute sa largeur pour permettre aux navires de haute mer d'aborder le port de Tunis, La Goulette, située sur la rive nord de l'étroit « goulet » (d'où son nom), était donc le seul port de Tunis. Depuis quelques années, lesdits navires n'accostent pas à Tunis, mais à La Goulette où un grand port a été aménagé.
- (24) Certes, le choix, pour un tel rassemblement chrétien, d'une localité située dans un pays à très forte densité musulmane, peut rétrospectivement apparaître comme une maladresse. A ma connaissance, il n'a cependant donné lieu, sur le moment, à aucune manifestation hostile. On avait eu, il est vrai, l'habileté d'en conférer la présidence d'honneur au Bey, Si Ahmed Pacha, possesseur du Royaume de Tunis, en même temps qu'au Résident général de France à Tunis, qui était M. Manceron, et à l'archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, Mgr Lemaître. Mais, dès l'acquisition de l'Indépendance, des critiques rétrospectives ne tardèrent pas à être formulées. On a parlé d'offenses à la fierté nationale. Toutefois, mises à part toutes questions religieuses et politiques, comment pourrait-on oublier que Carthage, après avoir été longtemps la rivale de Rome, devint pendant des siècles la seconde ville chrétienne du monde.
- (25) « En fondant le Collège Saint-Louis, j'ai chargé les missionnaires qui le dirigent de veiller sur les trésors cachés qui les entourent et de travailler à les découvrir. A la vérité, quand ils sont venus s'offrir à moi, ils ne pensaient qu'à leur mission chrétienne. Mais, je ne crois pas les détourner de leurs œuvres en les chargeant de prouver, en outre, par les fouilles, aux civilisés de notre Europe, que l'Église n'a pas cessé d'être l'amie de la Science. Et je dois leur rendre ce témoignage qu'ils ont répondu à mon appel avec zèle. Comme il faut cependant qu'une œuvre, pour vivre et se développer, s'incarne dans un homme, c'est le Père Delattre qui a été définitivement chargé par moi de ces travaux d'archéologie. Il a vraiment le feu sacré comme ses nombreuses communications à l'Académie [des Inscriptions et Belles-Lettres] ont pu le prouver ». (Extrait d'une lettre de Mgr Lavigerie au Secrétaire de ladite Académie en 1881, probablement pour solliciter une subvention, car l'argent, s'il est le nerf de la guerre, est aussi celui de toute recherche scientifique, y compris les pacifiques recherches archéologiques. Prévoyant une exportation massive des antiquités mises au jour, Mgr Lavigerie insistait « sur l'utilité de laisser à Carthage tout ce qui acquiert, à être vu sur place, une importance exceptionnelle. La France ne pourrait qu'en être honorée, aux yeux des étrangers, chaque jour plus nombreux, qui visitent la Tunisie ».
- (26) Du phénicien Kart-Hadscht, la Ville Nouvelle, c'est-à-dire Carthage.
- (27) Charles Saumagne, historien et dernier Secrétaire général du Gouvernement du Protectorat, mort en 1972, m'avait raconté, en février 1971, qu'il devait au Père Delattre l'éveil de sa vocation d'archéologue et d'historien. Dans sa jeunesse, il accompagnait volontiers celui-ci dans les ruines et les chantiers de fouille. Le Père Delattre mettait à profit l'exiguité de la taille et la souplesse du jeune garçon, pour le faire se faufiler dans les anfractuosités qu'il aurait été incapable d'explorer

- lui-même en raison de son âge et de sa corpulence. Il lui recommandait : « Regarde bien, Charlot, dis-moi ce que tu vois ».
- (28) Nézem : bijoux portés sur la figure ou sur le corps des hommes aussi bien que des femmes, ou encore sur des masques.
- (29) Rabs : prêtres et prêtresses.
- (30) Le Père Delattre avait fait dresser les couvercles des sarcophages du Prêtre et de la Prêtresse verticalement contre un mur du musée. Cette manière de présenter les gisants a été critiquée. Si elle n'était évidemment pas logique, il faut cependant reconnaître qu'elle permettait d'en étudier beaucoup plus commodément les détails.
- (31) Klaft : sorte de gaine dans laquelle on emprisonnait la chevelure.
- (32) Cette belle œuvre — qui aurait été digne du Louvre ou du Musée des Antiquités de Rouen si le Père Delattre ne s'était pas interdit de laisser partir les produits de ses fouilles par des mesures conservatoires en faveur de la Tunisie — avait encore dans ma jeunesse les couleurs telles que ce dernier les a décrites. Plus tard, on s'aperçut qu'elles avaient tendance à pâlir à la lumière du jour ; les Pères Blancs installèrent, sur une tringle, un rideau pour les protéger. On le tirait lors des visites importantes. En février 1971, elles avaient complètement disparu, à l'exception d'une teinte plus sombre sur les ailes croisées sur le devant de la moitié inférieure du corps. Mais Mme la Vicomtesse de Calonne, à laquelle nous devons un beau portrait du R.P. Delattre, a eu l'heureuse idée de peindre un moulage de la statue. Ce moulage, actuellement en possession de sa fille, la Comtesse de Sinéty, a été photographié en couleurs à ma demande, si bien que, lors de la présente communication, la Prêtresse Arisatbâal est apparue aux assistants comme si elle venait de sortir de la chambre funéraire. Gustave Flaubert, qui avait visité Carthage près de quarante ans avant la découverte du sarcophage, aurait été, sans nul doute, prodigieusement intéressé et il n'aurait pas manqué de la décrire et de lui faire tenir un rôle dans son roman carthaginois.
- (33) La Tanit de Carthage correspondait, d'après Jean Mazel, à A-tta-rt d'Ugarit, à Astarté de Tyr, Sidon, Byblos, à Aphrodite de Chypre et d'Athènes et à Venus de Rome. Elle faisait partie de la triade majeure des Dieux de ces pays dont l'un était nommé El, Bâal ou Zeus et Jupiter et le second Aleyan, Melkart, Eshmoun, Adonis, Hermès, Hercule, Mercure ou Esculape.
- (34) Saint Augustin : *Les Confessions*.
- (35) Tertullien : *Ad Nationes*.
- (36) Tertullien, né en 155 et mort en 220 à Carthage. Auteur de nombreux discours, par lesquels il s'en prend avec vigueur aux chrétiens « tièdes », et des *Actes de Perpétue et Félicité*.
- (37) Saint Cyprien, né et martyrisé à Carthage. Père de l'Église romaine d'Afrique. Orateur et philosophe de grande valeur.
- (38) Saint Augustin, né à Tagaste, près de l'actuelle frontière algéro-tunisienne, mort à Hippone lors de la prise de la ville par les Vandales de Genséric. Auteur des *Confessions*, de *La Cité de Dieu*, des *Traité sur la grâce et le libre arbitre*. Il s'efforça de concilier les théories platoniciennes avec le dogme chrétien, ce qui n'était pas tellement facile.
- (39) D'après les Pères Blancs, auteurs de *Carthage autrefois, Carthage aujourd'hui*, le tombeau de saint Cyprien existait encore au IX^e siècle. Le gouverneur du pays, pour le compte d'Haroun-al-Raschid, envoya les reliques du saint homme à Charlemagne.

BIBLIOGRAPHIE

- (40) *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*. Article sur Carthage, Tome II, 2^e partie, pp. 2301-3302, Letouzey et Ané, Paris, 1910.
- (41) CHARLES-PICARD (Gilbert et Colette): *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal, III^e siècle avant J.-C.* (Hachette, 1958).
- (42) MAZEL (Jean): *Avec les Phéniciens*. (Robert Laffont, 1968).
- (43) HERM Gerhard: *Les Phéniciens, l'antique royaume de la pourpre*. (Traduit de l'allemand par Denise Meunier, Fayard, 1976).
- (44) LAPEYRE (le R.P.): *Carthage - Les visites d'art* [memorandum]. (Henri Laurens, 1930).
- (45) Deux Pères Blancs du Cardinal Lavigerie: *Carthage autrefois, Carthage aujourd'hui. Description et guide*. (Imprimerie des missions d'Afrique. Maison-Carrée, Alger, 1936).
- (46) MERLIN (A.) et POINSSOT (L.): *Guide du musée du Bardo*.
- (47) GANDOLFE (Pierre): Articles sur Carthage et le R.P. Delattre dans les *Cahiers de Byrsa* avant et depuis l'Indépendance.

L'ART D'ÊTRE GRAND-PÈRE

Je sais mal l'art d'être grand-père
Et de sourire à tout venant,
Surtout s'il est petit enfant
Qui boucoule ma table au dîner.

Plus je le presse de se taire,
Plus il crie: Est être impuissant,
J'appelle au secours sa Maman
Qui me taise d'un œil sévère.

Pourrait-il en... ce que je fais,
Un début d'homme, rien de plus,
Qui veut sa place dans le monde.

A la mienne je tiens encore
Malgré l'âge: vaillants mon sort
Et mon exemple, hélas! abondant.

- (10) Noms : deux parties de son œuvre sur le sujet de son livre. Les noms des villes de son pays.
- (11) **BIBLIOGRAPHIE**
- (12) La Perle de Carthage : voir les pages 178 et 179.
- (13) Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. Article sur Carthage. Tome II, 2^e partie, pp. 251-252. Lesouy et An. Paris, 1910.
- (14) Charles-Pierre Gilbert et Colette : La vie quotidienne à Carthage sous les Ptolémées. Paris, 1928.
- (15) Henri Goussier : Les Pénitents. L'histoire de la pénitence. Paris, 1928.
- (16) L'œuvre de R. P. Carthage : voir les pages 178 et 179.
- (17) Les Pénitents de Carthage : voir les pages 178 et 179.
- (18) Guide du musée du Louvre. Paris, 1928.
- (19) **YVES DELATRE** : *Carthage et le R. P. Delatre dans les Contes de son pays et depuis l'indépendance*. Paris, 1928.
- (20) La Tour de Carthage : voir les pages 178 et 179.
- (21) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (22) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (23) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (24) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (25) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (26) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (27) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (28) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (29) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.
- (30) Tertullien : *Le Carthage*. Paris, 1928.

Quelques Vers

de Victor BOUTROLLE

(Séance du 30 avril 1977)

L'ART D'ÊTRE GRAND-PÈRE

Je sais mal l'art d'être grand-père
Et de sourire à tout venant,
Surtout s'il est petit enfant
Qui bouscule ma table austère.

Plus je le presse de se taire,
Plus il crie ! En être impuissant,
J'appelle au secours sa Maman
Qui me toise d'un œil sévère.

Pourtant il est . . . ce que je fus,
Un début d'homme, rien de plus,
Qui veut sa place dans le monde.

A la mienne je tiens encore
Malgré l'âge : voilà mon tort
Et mon exemple, hélas ! abonde.

PAULINE BONAPARTE

De la pointe du pied à la dernière tresse
 Le corps marmoréen s'expose triomphant,
 Mollement étendu sur le riche divan
 Dont la neige se mêle à sa chair de déesse.

La lumière, amoureuse ainsi qu'une caresse,
 Du bloc inanimé fait un être vivant,
 Vient, fuit, transparaît, pose un baiser fervent
 Sur le dos qui se plie ou le col qui se dresse.

Et tandis que César, roi sous Napoléon,
 Sur la Ville Éternelle imprime encor son nom
 Et crie à l'univers sa gloire de surhomme,

Pauline, rose sœur de cette majesté,
 A la place d'airain, n'ayant que sa beauté,
 Ressuscite Vénus à la face de Rome.

Galerie Borghèse

13 septembre 1925.

LA MORT DE CHOPIN

d'après le thème de « La Valse de l'Adieu ».

Les sombres Séraphins ouvraient déjà leurs ailes
 A l'entour de la couche où des amis sans voix
 Regardaient se glacer peu à peu les beaux doigts
 Qui leur chantaient hier des phrases immortelles.

Une lueur passa dans ses tristes prunelles :
 On comprit qu'il voulait une dernière fois
 Entendre au piano ses terrestres émois
 Avant de goûter ceux des harpes éternelles.

A son clavier d'ivoire un fidèle s'assit ;
 Des ombres qui semblaient alléger son souci
 Effleuraient d'un baiser sa lèvre taciturne.

Et tandis que pareille à la plainte des flots
 L'âme de l'instrument s'exhalait en sanglots,
 Chopin rendit la sienne aux accents d'un « Nocturne »

18 février 1929.

LA VARENDE

— Je l'aime, ce chouan né trop tard à la vie,
Un, avec son pur sang dont les rudes sabots
Arrachent aux guérets d'Ouche de tels échos
Que ressuscite en eux une époque abolie.

En croupe il prend Abbé comme fille jolie
Selon le vent qui court au fil de ses travaux ;
S'il chiffonne, gaillard, de blancs affutiaux,
Sur les lèvres du prêtre il cueille une homélie.

Son mystère séduit et sa force confond.
L'honneur est-il en jeu qu'il vole, pousse à fond
Et ses mots truculents se perdent dans la Lande.

Fracasse et d'Artagnan, qui firent plus de bruit,
N'ont pas ce nez racé que l'estoc a détruit
Et qui renaît d'un cuir tanné par La Varende.

29 septembre 1948.

MA MAISON

détruite le 18 avril 1944.

— Je l'avais toujours connue,
Y devançant ma raison ;
Dans ma jeune âme ingénue
Sans bruit elle était venue,
Ma Maison,

Tous les gestes de ma Mère
Accommodant le tison
De l'âtre plein de lumière,
Je les voyais dans ta pierre,
Ma Maison,

PAULINE BONAPARTE

LA VARENDE

D'autres figures aimées
 Qui, saison après saison,
 S'étaient au large essaimées,
 Voltigeaient dans tes fumées,
 Ma Maison.

Quelle que fût la brindille
 Qu'à tes murs prit l'oisillon
 Partant pour sa charmille,
 Tu restais de la famille,
 Ma Maison.

Sous le signe héréditaire
 Cher à la gent Bridoisson,
 Le fils, imitant son père,
 Gardait pour tous, en Notaire,
 La Maison.

Rigide et d'allure franche,
 Elle portait son blason
 Toujours en cravate blanche,
 Semaine comme dimanche,
 Ma Maison.

Que de veilles amassées !
 Que d'archives à foison
 Que le temps avait glacées,
 Elle cachait, liassées,
 Ma Maison !

A quinze pas, sur la place,
 Saint Vincent en oraison,
 Quand rôdait une menace,
 T'enveloppait de sa grâce,
 Ma Maison.

Un soir que Satan sans doute
 Mit le bon Saint en prison,
 Et que libre était sa route,
 La foudre l'abattait toute,
 Ma Maison.

Quand au détour de la rue
 Où tu barrais l'horizon,
 Ton horreur m'est apparue,
 D'abord je ne l'ai pas crue,
 Ma Maison !

Puis, fermant les yeux, livide
 Comme à l'effet d'un poison,
 J'ai, sous ma paupière humide,
 Réalisé l'affreux vide,
 Ma Maison !

Ainsi se brisait la chaîne
 Que nul vent de trahison,
 Dans la joie ou la peine,
 N'effleura de son haleine,
 Ma Maison.

Alors j'ai senti fanées,
 Sans espoir de frondaison
 Les gerbes que les années
 Sous ton toit m'avaient données,
 Ma Maison.

Le cœur lourd, la main inerte,
 Sur ta tombe sans gazon,
 En vain j'oublierai la perte
 Qui laisse ma plaie ouverte,
 Ma Maison !

16 septembre 1955.

LA TOUR SAINT-ROMAIN

Tour sainte qui chantait les heures
De ma vieille Cité,
Emplissant toutes ses demeures
D'un peu d'éternité,

Donjon du château de prière
Sans douves ni créneaux
Que n'avaient pas fait pour la guerre
Nos aïeux féodaux,

Mais assez fort, par sa présence,
Pour clouer le blasphème
Comme si, devant lui, l'offense
Allait à Dieu lui-même ;

Pierre rude et surnaturelle,
Image de croyants
Qui dans le creux de leur truelle
Mettaient leurs cœurs aimants ;

Source de vie, ô baptistère
Sur qui l'Esprit planait,
Son porte-voix quand sur la terre
La « Jeanne-d'Arc » tonnait !

Sentinelle que la relève
Ne reposait jamais !
Le jour, silhouette de rêve,
La nuit, ombre de paix.

Mât qui défait la tempête
Au-dessus de Rouen
Et sur nos fronts dressais la tête
Solide sous le vent ;

Proue énorme et blanche d'écume
Du vaisseau amiral,
Construite pour fendre la brume
Du ciel occidental ;

Au bout de la longue jetée
 Qui s'en vient du Beffroi,
 Phare de beauté projetée
 Sur le plus humble toit,

A l'heure où le soleil qui glisse
 Lentement vers la mort
 Piquait ton austère cilice
 De somptueux points d'or !

Au droit d'asile encor fidèle
 Quand n'en veut plus la loi,
 Pour les vivants qu'un grand coup d'aile
 Transportait vers toi.

Prudente, en parfait équilibre,
 Aussi ferme du pied
 Que lumineuse du chef libre,
 Pas Normande à moitié !

Normande, oui, mais aussi Romaine
 De nom, de vérité,
 Force, auprès de sa sœur prochaine,
 Toute, elle, alacrité,

Veilleuse de la cour d'Albane
 Dont les débris sacrés
 Racontaient au passant profane
 Des fastes ignorés.

Haut logis, d'ombre secourable,
 Qui n'avait pas souffert
 La mort d'un voisin misérable
 Mais au pignon si fier !

Artiste qui savais le code
 De tous les plus beaux sons
 Par les enfants de Saint-Évode
 Penchés sur leurs leçons.

.....
 Pourquoi, compagne bienfaisante
 Si mélangée à nous,
 T'être muée en chose ardente
 Que l'on pleure à genoux ?

C'est un peu de notre chair vive
 Qui brûlait avec toi,
 Ce soir maudit où, sur la rive,
 L'incendie était roi :

Alors, gigantesque lanterne
 Que, pour chasser la nuit,
 Faust quittant, ivre, sa taverne,
 Eût mise devant lui.

Devenue aux mains du Maléfique
 Toi, la lumière, un bûcher,
 Tu livras le secret tragique
 Sous ta robe caché :

Sur un fond d'ogives sans tache
 Qu'il mord par le milieu,
 Un mot sinistre se détache
 En six lettres de feu :

« Pilon » ! Poteau de supplice
 Pour Jeanne œuvré céans :
 Lis-tu bien, Rouennais, complice
 Des oublis de ce temps ?

As-tu tout fait pour sa défense,
 Pour venger son honneur,
 Avec lui, celui de la France
 Ployant sous le malheur ?

Si la cloche où vibrerait son âme,
 Tel son corps virginal,
 Fond à la chaleur de la flamme
 Et n'est plus qu'un fanal,

Ou qu'une torche qui rougoie
 Au travers de la tour,
 N'est-ce point qu'en ton cœur sans joie
 Tu méprisas l'amour,

Et qu'il fallait ce sacrifice
 Du cœur de ta Cité
 Pour que l'étincelle jaillisse
 Du tien, ressuscité ?

en souvenir de l'incendie de la Cathédrale
 le 2 juin 1944.

4 juillet 1944.

LE SALON DES QUATRE TAMBOURS

(Château de Mesnières)

Si ce conte est un peu fripon
 La faute en incombe à l'Histoire
 Qui souvent mêla le jupon
 Aux plus beaux fastes de la gloire.

Quatre tambours du roi Henri,
 Après leur dernière bataille,
 Pour leur retraite eurent l'esprit
 De s'enquérir... d'une muraille,

A laquelle toujours pendus,
 La peau molle, les cordes flasques,
 Ils confieraient leurs os perclus
 En se contant leurs jeunes frasques.

Dans Mesnières tout flambant neuf
 Qu'étreignait alors Gabrille,
 (Ô chronique de l'Œil de Bœuf!),
 Pièce par pièce, aile par aile,

Ils recherchèrent vainement
 L'endroit discret et confortable
 D'où leur égal bedonnement
 Pourrait contempler une table

Sans attirer céans sur eux,
 Grognards voués à la sieste,
 Les doigts irrévérencieux
 De soupeurs accrochant leur veste.

Alors, las de rouler pour rien
 Du corps de logis aux tourelles,
 Pensant que, vieux, les gens de bien
 N'ont plus à redouter les belles,

Ils prirent enfin le parti
De gîter parmi les déesses
Qui, dans un salon fort petit,
Déployaient leurs grâces traîtresses.

Celles-ci, bien sûr, au pinceau
Seul devaient leur charmante vie,
Mais nul d'entre eux n'était si sot
Que d'en mordre une il n'eût envie,

Dans l'attente du Vert Galant
Venu là quelque soir de chasse,
Qui, lui, mal fait pour l'amour blanc,
Y plumerait une bécasse.

Seulement, comme en pareil cas
Il faut respecter les distances,
C'est en plein plafond que nos gas
Attachèrent leurs rondes panses.

Depuis le temps du roi Henri
Ils n'ont jamais changé de place ;
Leurs gros ventres n'ont pas maigri,
Luisants comme boules de glace,

Mais les riches festons épais
Qu'ils semblent éclairer encore
Ne verront plus le Béarnais
Aller de Vénus à l'amphore.

3 septembre 1950.

L'AMITIE

Si tu veux te toujours connaître
A soixante comme à vingt ans,
Demande donc à Dieu de mettre
Un ami vrai dans ton printemps,

Une ombre qui double la tienne
A tous les détours du chemin,
Qui te rassure et te maintienne
A l'heure du choix incertain.

Tu donneras autant qu'il donne
De son esprit et de son cœur
Sans que devienne monotone
Un échange qui rend meilleur.

Tu livreras jusqu'à l'usure
Un bien qui n'est jamais repris :
Tiendrait-on sordide mesure
De ce qui demeure sans prix ?

L'ennui qui peut-être t'opresse
S'allègera, dès son aveu,
Et le ciel, plein de ta détresse,
Sur ton front redeviendra bleu.

Si tu sens, à son tour, morose
Celui qui ne te cache rien,
Vite, qu'il t'en dise la cause
Puisque son souci, c'est le tien.

Qu'un jour son commerce te pèse,
Que tu désertes sa maison,
Tu sauras que dans votre glaise
Quelque ver a mis son poison,

Et tu n'auras alors de cesse,
Anxieux de ne plus te voir,
D'essuyer la brume traîtresse
Qui te prive de ton miroir.

Comment te peut atteindre l'âge,
Malgré la fatigue des jours,
Quand te regarde le visage
Reflet de tes jeunes amours ?

Ce n'est pas vieillir, il me semble,
Que de gagner des cheveux blancs
A penser, pleurer, rire ensemble,
A soixante comme à vingt ans !

20 août 1949.

L'Amour unique de Dieu chez les deux saints François

par le R. P. Dom HESBERT

(Séance du 4 juin 1977)

Si saint François de Sales insistait volontiers sur la nécessité d'un contact assidu avec la Sainte Écriture, il ne manquait pas de recommander aussi la lecture de la Vie des Saints, qui est — comme il le dit si joliment — ce que la musique chantée est à la musique notée :

Qu'est-ce autre chose la vie des Saintz que l'Évangile mis en œuvre? Il n'y a non plus de différence entre l'Évangile écrit et la vie des Saintz, qu'entre une musique notée et une musique chantée (1).

Et tout semblablement à Philothée, dans *l'Introduction à la Vie dévote* :

Lises aussi les histoires et Vies des Saintz, esquelles, comme dans un mirouër, vous verres le pourtrait de la vie chrestienne, et accommodes leurs actions a vostre prouffit selon vostre vocation (2).

Mais s'il aimait ainsi les saints — tous les saints —, il en était, et c'est normal, qui avaient ses préférences : ceux avec qui il se sentait plus d'affinités, ceux dont les tendances profondes convergeaient avec les siennes, ceux dont la « manière » aussi rejoignait sa propre grâce.

Au nombre de ces saints préférés, il faut certainement compter saint François d'Assise, qui d'ailleurs était son patron :

Quant au grand saint François, écrit-il, saint en la protection duquel la Providence divine, comme j'espere, me remit, des qu'elle me fit escheoir son digne nom, a moy tres indigne, en mon bapteme... (3).

Ce patronage du Poverello, non seulement il y croit, mais il en est fier. Écoutons-le plutôt, dans le discours de remerciement qu'il prononça, en 1591, devant l'Université de Padoue, où il venait d'être reçu docteur :

Tibi, Christe, Deus immortalis ; gloriosissimae Matri ; Angelo praesidi ; Beato Francisco, cujus me nomine vocari plurimum delector... (4).

Hommage donc au Christ, Dieu immortel ; hommage à sa très glorieuse Mère ; hommage à son Ange gardien ; hommage enfin au bienheureux François, dont il est heureux, dont il se délecte — *plurimum delector* — de porter le nom...

Porter son nom, c'est trop peu dire. Saint François, c'est « son saint », formule possessive qu'il aime à répéter.

Voici, par exemple, du 2 octobre 1609, une lettre à Madame de La Fléchère, où il lui fait part, après quelques accrocs de santé, du retour prochain à sa vie normale :

J'espere néanmoins, Dimanche prochain, jour de *mon saint François*, recommencer mon petit train (5).

« Mon saint François » ! Ne dirait-on pas qu'il en est l'unique client ?

Et tout semblablement, une autre fois, à la Mère de Chantal. Au début de chaque année, les sœurs du monastère d'Annecy tiraient au sort, pour chacune, le nom d'un saint, leur protecteur plus spécial pour l'année ; le nom d'une vertu aussi, que chacune veillerait à pratiquer plus attentivement au cours de la même année. Or, en 1620, et le saint Fondateur ayant été lui-même inclus dans ce tirage au sort, le saint qui lui échut fut — comme par hasard — saint François ; la vertu à pratiquer — cela vraiment allait de soi, — la pauvreté.

Mon saint, c'est saint François...

écrit-il tout de suite, ravi, à la Mère de Chantal, qui se trouvait alors à Paris.

Quant à la vertu à pratiquer, on sent chez lui comme une hésitation :

...l'amour de la pauvreté. Mais je ne sçai comment l'aymer, cette aymable pauvreté ; car je ne la vis jamais de tres pres.

Comme on aime ce réalisme ! Il y a tant de bonnes âmes — et parfois fort spirituelles — qui croient avoir une vertu parce qu'elles en parlent !... Mais poursuivons :

... Néanmoins, en ayant ouï dire tant de bien a Nostre Seigneur, avec

lequel elle nasquit, vescu, fut crucifiée et resuscita, je l'ayme et l'honore infiniment (6).

Quelle honnêteté, quelle délicatesse ! quelle saveur aussi ! On est vraiment reconnaissant à un tel saint, à un saint qui dirigea tant d'âmes, de marquer aussi clairement que, dans la tendance à la perfection, tous ne sont pas appelés à pratiquer toutes les vertus, au moins de la même façon.

Mais il faut quelque peu insister.

Pour que, dans cette lettre, le saint évêque ait cru devoir distinguer, il a fallu que, dans sa formulation même, le billet de la Visitation lui soit apparu ambigu. La vertu de pauvreté, ainsi proposée dans le sillage immédiat de saint François, ne serait-ce pas... la pauvreté franciscaine ? Que si c'était bien de cela qu'il s'agissait, en toute loyauté il ne pouvait s'y engager :

— d'abord parce que, n'ayant jamais eu à la pratiquer, il ne savait pas bien ce que c'était ;

— ensuite parce que, dans la situation où il se trouvait, il n'aurait même pas pu s'y essayer.

Si l'esprit de pauvreté est bien, de fait, conseillé à tous, sa pratique comporte, elle, bien des nuances ; celle d'un prince-évêque ne pouvait évidemment pas être celle d'un religieux mendiant. Tenter même de s'y essayer, dans la situation qui était alors la sienne, n'eût été qu'affectation, ou bien manque de jugement, et peut-être les deux à la fois.

Sur ce point — très conséquent avec lui-même, — le saint évêque se réfère d'ailleurs à l'exemple et au propos d'un autre saint qu'il affectionne aussi, le roi saint Louis :

Saint Louys dit en un mot que « l'on se doit vestir selon son estat, en sorte que les sages et bons ne puissent dire : « Vous en faites trop », ni les jeunes gens : « Vous en faites trop peu » (7).

La pauvreté à la manière franciscaine, François de Sales n'y saurait donc songer. Que si, par contre, ce qui lui est suggéré, c'est d'être attentif à l'esprit de pauvreté, dans la ligne d'un profond détachement des richesses, d'un vrai désengagement à l'égard des biens dont il use — l'esprit même qu'il inculque à la Visitation, et de façon si exigeante ! — alors oui, bien volontiers il y veillera, sous le regard du Seigneur lui-même qui, tout riche qu'il était, voulut vivre et mourir en pauvre.

Sans qu'il y paraisse peut-être, il y a là une distinction qui est de la plus haute importance : c'est toute la question de la fin et des moyens. La fin, pour tous les chrétiens, c'est Dieu et ce ne

peut être que Dieu : une adhésion très ferme à lui, une imitation toujours plus parfaite du Christ, une assimilation de plus en plus totale avec lui. Dans la mesure où ils aident à y tendre, tous les moyens sont bons, à condition — bien entendu — qu'ils soient sagement employés. Or il peut arriver — et il arrive — que des âmes bien intentionnées, frappées, enthousiasmées par l'exemple de quelque saint, s'engagent, tête baissée, sur ses traces, dans des cas mêmes où ils sont le moins imitables.

Dans l'un des textes précédemment cités au sujet de la lecture des Vies de Saints, l'évêque de Genève mettait très sagement en garde contre cette tentation, inspirée sans doute par la générosité, mais une générosité trop irréfléchie ; car si, en bien des cas, ces Vies de Saints s'avèrent bénéfiques, montrant l'Évangile vécu, il est aussi des traits qu'on ne saurait proposer en exemple, à ceux surtout dont les conditions de vie ne sont pas comparables ; tout au plus pourront-ils parfois marquer une orientation. Sur ce point, notre saint insiste très opportunément :

Bien que beaucoup des actions des Saintz ne soyent pas absolument imitables par ceux qui vivent emmi le monde, si est-ce que toutes peuvent estre suivies ou de pres ou de loin : la solitude de saint Paul premier ermite est imitée en vos retraittes spirituelles et reelles...; l'extreme pauvreté de saint François, par les pratiques de la pauvreté..., et ainsy des autres (8).

Voici donc à nouveau évoquée — toujours sur le chapitre de la pauvreté — l'image du Poverello. Si, de fait, François d'Assise a commencé par se dépouiller — et intégralement, comme chacun le sait, — c'est, très évidemment, pour bien manifester sa ferme volonté de pauvreté absolue : ce qui n'est pas demandé à tout le monde. C'est aussi pour pouvoir la prêcher, éperdument, dans une société qu'il voyait, de son temps, toute engluée dans l'amour des richesses. Le point de vue de saint François de Sales n'est pas précisément celui-là. La pauvreté, pour lui, est d'abord affaire d'âme : un parti-pris de détachement, de désappropriation à l'égard de tout le créé : non par mépris — il faut bien le comprendre, — ni même surtout par ascèse ; mais parce qu'en coupant toute attache avec le créé, on se rend plus libre pour Dieu.

C'est jusque-là, de fait, qu'il faut aller pour trouver le dénominateur commun entre nos deux saints : non la pratique matérielle, plus ou moins poussée, de telles vertus — en particulier de la pauvreté, — mais l'identique amour qui les anime, les faisant tendre l'un et l'autre vers Dieu.

Soit ! dira-t-on peut-être. Mais enfin, cet amour unique, cette tendance irrésistible vers Dieu, on les retrouverait chez bien d'autres saints... De tous, au demeurant, ne pourrait-on pas dire

que sous une forme ou sous une autre, ils n'ont rien eu de plus cher que le Christ ?

Aussi bien, ce qui les fait si proches — si proches par leur affinité évidente, si proches par la sympathie assez semblable qu'ils nous inspirent, — c'est autre chose. C'est un « je ne sais quoi » qu'on ressent plus qu'on ne l'explique : chez l'un comme chez l'autre, une rare simplicité, une étonnante jeunesse d'âme, une fraîcheur incomparable. C'est aussi leur amour si spontané de la nature, dans sa beauté évidemment, dans sa variété, dans sa poésie, mais plus encore comme révélatrice de Dieu, parlant de lui, portant vers lui.

Voyons au moins quelques textes. Et — puisque c'est là notre propos — ceux où l'évêque de Genève se réfère explicitement au Poverello pour illustrer son enseignement. Ce sera la meilleure démonstration de leur profonde fraternité d'âmes.

Saint François — écrit-il donc, — ne fut pas seulement extrême en la pratique de la pauvreté, comme chacun sçait, mais il le fut encor en celle de la simplicité.

Et tout de suite quelques faits :

Il racheta un aigneau, de peur qu'on ne le tuast, parce qu'il representoit Nostre Seigneur⁽⁹⁾.

Une réaction isolée, peut-être ?... Non ! une attitude habituelle :

Il portoit respect presqu'a toutes creatures, en contemplation de leur Createur, par une non accoustumee mais tres prudente simplicité.

Et, coup sur coup, un nouvel exemple :

Telles fois, il s'est amusé a retirer les vermisseaux du chemin, affin que quelqu'un ne le foulast au passage, se resouvenant que son Sauveur s'estoit parangonné⁽¹⁰⁾ au vermisseau⁽¹¹⁾.

Des faits ainsi pris sur le vif, on pourrait les multiplier ; en voici encore quelques-uns, rapportés aussi par notre saint :

Saint François, voyant une brebis toute seule emmi un troupeau de boucz : « Regardes », dit il a son compaignon, « comme cette pauvre petite brebis est douce parmi ces chevres ! Nostre Seigneur alloit ainsy, doux et humble, entre les Pharisians ».

Et voyant une autre fois un petit aignelet mangé par un pourceau : « Hé, petit aignelet, dit il tout en pleurant, que tu representes vivement la mort de mon Sauveur »⁽¹²⁾.

Tout de suite on perçoit le glissement. Un premier mouve-

ment, de tendresse pour les créatures ; et puis, sans transition, un élan vers Dieu.

Les deux textes qu'on vient de citer sont tirés respectivement du *Traité de l'Amour de Dieu* et de *l'Introduction à la Vie dévote* ; en voici maintenant un emprunté à la *Correspondance*.

Dans une lettre toute récente, Madame de La Fléchère — déjà nommée — lui disait que chez elle on faisait les vendanges. Tout de suite l'évêque prend la plume :

Faites belles et bonnes vendanges, ma chere Fille, et que les unes vous servent d'eschellon et de passage aux autres. Saint François — tiens ! décidément, encore lui... — aymoît les agneaux et moutons, parce qu'ilz luy representoyent son cher Sauveur. Et je veux que nous aymions ces vendanges temporelles, non seulement parce que ce sont choses appartenantes au soin qui correspond a la demande que nous faysons tous les jours de *notre pain quotidien* (LUC., XI, 3), mais ausi, et beaucoup plus, parce qu'elles nous eslevent aux vendanges spirituelles (13).

Toute fraîche et spontanée, cette lettre est intéressante à plus d'un titre.

Et, tout d'abord, elle permet de prendre notre saint en flagrant délit de référence franciscaine ; ce qui est d'autant plus significatif qu'elle n'était pas ici indispensable. Qu'on veuille bien, de fait, en faire abstraction — saint François, les agneaux, les moutons, — l'enchaînement est excellent : il est même plus logique. La parenthèse n'en est que plus suggestive. Elle souligne qu'en écrivant — et même aussi spontanément — l'évêque de Genève avait parfaitement conscience de sa fraternité d'esprit avec le Poverello.

En second lieu, on peut noter aussi que, si les agneaux et moutons évoqués par François d'Assise se trouvent dans l'Évangile, en relation directe avec la personne du Christ, le pain quotidien et la vigne ne s'y trouvent pas moins, exactement dans le même rapport avec lui.

Autant dire que l'esprit de nos deux saints, c'est tout simplement l'esprit de l'Évangile, semblablement assimilé et par l'un et par l'autre.

C'est donc pratiquement cette communauté d'esprit qui les fait d'abord fraterniser l'un avec l'autre ; qui les fait aussi fraterniser avec toute la Création. L'évêque de Genève le souligne à propos du Poverello :

Il appelloit les creatures ses « freres et seurs », par certaine consideration admirable que le saint amour luy suggeroit (14).

Et non seulement il fraternisait avec elles, mais, comme naturellement, il les interpelait, les invitant à s'associer à sa propre louange, pour rendre hommage avec lui à Celui qui les avait créées :

Ainsy le grand saint François chanta le *Cantique du Soleil* et cent autres excellentes benedictions, pour invoquer les creatures a venir ayder son cœur, tout alangoury, dequoy il ne pouvoit a son gré louer le cher Sauveur de son ame (15).

Chacun sent bien qu'ici encore, et rien qu'à la manière dont il évoque la prière universelle du Poverello, l'évêque de Genève vibre à l'unisson.

Esprit de pauvreté, simplicité évangélique, amour de la Création — en tant surtout qu'elle est une occasion de s'élever à Dieu, — autant de traits communs à nos deux saints, expliquant suffisamment l'évidente complaisance avec laquelle François de Sales se réfère à son saint patron, dans son comportement, voire dans ses paroles.

De ses paroles, de ses élans surtout, il en est qui l'ont particulièrement frappé, telle la grande interrogation qu'il pose à Dieu, qu'il se pose à lui-même, quand il se sent face à face avec lui : « Qui êtes-vous ? et qui suis-je ? ». On peut la lire dans l'*Introduction à la Vie dévote* (16) ; on la retrouve dans les *Vrais Entretiens spirituels* (17).

Celle de ces formules qui l'a pourtant le plus marqué, c'est à coup sûr l'exclamation si émouvante que, nous dit-on, il répéta toute une nuit : « Mon Dieu et mon tout ! ».

Dans sa simplicité bien caractéristique, d'une densité si étonnante, il y a là un élan où le saint passe vraiment tout entier ; un élan qui, semble-t-il, n'appelle aucun commentaire. L'évêque de Genève n'en commente pas moins :

Saint-François — rappelle-t-il donc — passa une nuit a repeter : « Vous estes mon tout ». Il prononçoit ces parolles estant en contemplation, comme voulant dire : « Je vous ay considéré piece à piece, o mon Seigneur, et j'ay trouvé que vous estiez tres aymable ; maintenant je vous regarde, et vois que vous estes « mon tout » (18).

Ceci — que le saint évêque nous excuse ! — c'est du François de Sales, pas du tout du François d'Assise ! Quand on a tant soit peu le sens du Poverello, on ne le voit vraiment pas réfléchissant, — « considérant » toute une nuit « pièce à pièce », nous est-il dit, — aux multiples aspects des attributs ou des perfections de Dieu, pour conclure, au petit jour, par l'élan « synthétique » : « Vous êtes mon Dieu et mon tout ! ». Ceci relève, c'est très clair,

du mode d'oraison de saint François de Sales, qui est plus discursif, pas du tout de celui de saint François d'Assise, qui est intuitif.

Des deux manières on se rendra fort bien compte en relisant rapidement, dans le *Traité de l'Amour de Dieu*, tout le début du livre XVI, où est si clairement exposée la progression bien connue : *oraison - méditation - contemplation*, tout entière orientée vers l'*union*.

En somme — écrit l'auteur au chapitre 1^{er}, — l'oraison n'est autre chose qu'une conversation par laquelle l'ame s'entretient amoureusement avec Dieu de sa tres aymable bonté, pour s'unir et joindre a icelle... parler a Dieu, et ouïr Dieu parler (19).

Ceci, c'est l'oraison. Voici maintenant, au chapitre II, la contemplation :

Quand nous pensons aux choses divines, non pour apprendre mais pour nous affectionner a elles, cela s'appelle mediter... ; mediter, pour eschauffer le cœur au saint amour celeste (20).

L'oraison, la méditation. Passons à la contemplation : c'est au chapitre III :

La contemplation n'est autre chose qu'une amoureuse, simple et permanente attention de l'esprit aux choses divines (21).

Et voici, clairement formulée, l'articulation ascendante de ces trois éléments :

Ainsy nous meditons pour recueillir l'amour de Dieu ; mays, l'ayant recueilli, nous contemplons Dieu... Le desir d'obtenir l'amour divin nous fait mediter, mais l'amour obtenu nous fait contempler ; car l'amour nous fait treuver une suavité si agreable en la chose aymee, que nous ne pouvons assouvir nos espritz de la voir et considerer...

En somme, la meditation est mere de l'amour, mais la contemplation est sa fille... L'amour ayant excité en nous l'attention contemplative, cette attention fait naistre reciproquement un plus grand et fervent amour, lequel en fin est couronné de perfections lhors qu'il jouit de ce qu'il ayme (22).

Ce schéma bien ordonné une fois rappelé, voici maintenant, toujours dans le *Traité*, le passage qui est, pour nous actuellement, le plus important :

La meditation considere par le menu et comme piece a piece — on reconnaît la formule — les objetz qui sont propres a nous esmouvoir ; mays la contemplation fait une veüe toute simple et ramasee sur l'object qu'elle ayme ; et la consideration ainsy unie fait aussi un mouvement plus vif et fort... Nous contons en meditant, ce semble,

les perfections divines que nous voyons en un mistere ; mais en contemplant nous en faysons une somme totale (23).

C'est comme une récapitulation, une réduction à l'unité. Et François de Sales de conclure :

O que bienheureux sont ceux qui, apres avoir discouru sur la multitude des motifs qu'ilz ont d'aymer Dieu, reduisans tous leurs regards en une seule veüe, et toutes leurs pensees en une seule conclusion, arrestent leur esprit en l'unité de la contemplation, a l'exemple de saint Augustin ou de saint Bruno, prononçans secrettement en leur ame, par une admiration permanente, ces paroles amoureuses : « O bonté, bonté ! O bonté tous-jours ancienne et tous-jours nouvelle ! » et l'exemple du grand saint François — le voilà à nouveau, on l'attendait ! — qui, planté sur ses genoux en orayson, passa toute la nuit en ces paroles : « O Dieu, vous estes mon Dieu et mon tout ! » (24).

Gageons que si, au sortir de sa nuit mémorable, cette belle analyse avait été présentée au Poverello, il aurait ouvert de grands yeux, rien de tel, à coup sûr, ne s'étant passé en lui.

Ce qui ne veut pas dire, loin de là, qu'elle ne présente pas d'intérêt, mais... pour le commun des mortels. François d'Assise, quant à lui, était conduit par d'autres voies !

Pour bien prouver d'ailleurs son intérêt très réel. le mieux semble bien être, engagé comme on l'est, de la pousser jusqu'au bout : ce que ne manque pas de faire — on peut bien s'en douter — François de Sales en son *Traité*. Ici encore, résumons.

Si unie à Dieu que puisse être une âme en état de voie, jamais rien n'est achevé pour elle : son adhésion à lui continue, se renforce, ne pouvant s'achever que dans l'union :

Le cœur humain, transplanté du monde en Dieu par le celeste amour, s'il s'exerce fort en l'orayson, certes il s'estendra continuellement et se serrera a la Divinité, s'unissant de plus en plus a sa bonté, mais par des accroissemens imperceptibles, desquelz on ne remarque pas bonnement les progres tandis qu'il se fait, ains quand il est fait.

Comme on le voit, c'est toujours l'idée chère à saint François de Sales : la progression dans l'amour, ordonnée au resserrement de l'union. Mais poursuivons.

Ainsy un sentiment de dilection, comme par exemple : « Que Dieu est bon ! » estant entré dedans le cœur, d'abord il fait l'union avec cette bonté ; mays, estant entretenu un peu longuement, comme un parfum pretieux il penetre de tous costés l'ame, il se respand et dilate dans nostre volonté, et, par maniere de dire, il s'incorpore avec nostre esprit, se joignant et serrant de toutes pars de plus en plus a nous et nous unissant a luy.

Et voici, pour se faire bien comprendre, une comparaison qui parlera certainement à chacun :

C'est ce que nous enseigne le grand David, quand il compare les sacrees paroles au miel (*Ps. CXVIII, 103*). Car, qui ne sçait que la douceur du miel s'unit de plus en plus a nostre sense par un progres continuel de savouement, lhors que le tenans longuement en la bouche, ou que l'avalans tout bellement, sa saveur penetre plus avant le sens de nostre goût ?

La comparaison éveille évidemment l'attention, toute disposée dès lors à accueillir la conclusion qui — ainsi qu'on va voir — rejoint notre propos :

Et de mesme ce sentiment de la bonté celeste, exprimé par cette parole de saint Bruno : « O Bonté », ou par celle de saint Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! (*JEAN, XX, 28*), ou par celle de Magdeleine : « Hé mon Maistre ! » (*JEAN XX, 16*), ou par celle de saint François : « Mon Dieu et mon tout ! ». Ce sentiment, dis je, demeurant un peu longuement dedans un cœur amoureux, il se dilate, il s'estend et s'enfonce par une intime penetration en l'esprit, et de plus en plus le detrempe tout de sa saveur ; qui n'est autre chose qu'accroistre l'union.

On ne regrettera pas, pensons-nous, la longueur de cette citation. Elle a permis de retrouver, en ce livre VII^e du *Traité* consacré à l'union, la même série d'élans évoqués au livre précédent à propos de la contemplation. Et le saint évêque de conclure :

O qu'heureuse est une ame qui en la tranquillité de son cœur conserve amoureusement le sacré sentiment de la presence de Dieu ! car son union avec la divine bonté croistra perpetuellement, quoy qu'insensiblement, et detrempera tout l'esprit d'iceluy de son infinie suavité (25).

Des textes aussi parlants n'appellent aucun commentaire. Quelques remarques cependant.

Et, tout d'abord, on ne peut qu'admirer la manière ordonnée, bien didactique, dont use saint François de Sales pour décrire la progression qui s'épanouit dans l'union avec Dieu. Le mécanisme en est vraiment bien démonté, puis remonté.

Exactement à l'opposé, on ne peut pas ne pas noter aussi le caractère ramassé, jaillissant, et comme irrésistible, de tous les élans qu'il rapporte.

Enfin — et c'est cela qu'il faut bien souligner — on ne peut pas ne pas noter aussi, tout à l'inverse, le caractère conclusif qu'il leur attribue, comme si chacun des personnages qu'il évoque avait d'abord docilement suivi le processus indiqué, pour éclater

soudain, le but étant atteint, l'union consommée. Ce qui, didactiquement, est effet très formateur, mais historiquement ne correspond pas à la réalité, au moins pour ce qui est des personnages invoqués.

En d'autres termes, ce que l'évêque de Genève expose, c'est une progression « salésienne » — et, pourquoi ne pas le dire ? « ignatienne », — ce n'est pas du tout une contemplation « franciscaine ».

On voudra bien ne voir d'ailleurs, dans cette distinction, aucun jugement de valeur sur le plan des « méthodes » ou plutôt des « manières ». Ce sur quoi il était important d'insister, c'est l'intention finale, commune à nos deux saints : l'union à Dieu. C'est la prise de conscience bien nette qu'il est *tout*, tout pour chacun de nous. C'est aussi le besoin impérieux de le dire, de se le dire, de le lui dire, accompagné — bien entendu — de la résolution d'agir en tout comme si vraiment on y croyait.

Identité absolue de la fin, variété, ou simples nuances, dans l'emploi des moyens : ce sera, une fois de plus, notre conclusion.

Mais peut-être d'aucuns — des esprits « salésiens » notamment — seront-ils tentés de penser qu'en confrontant ainsi nos deux saints, tout à la fois pour les rapprocher et pour les opposer, nous avons un peu trop insisté sur la lente progression impliquée dans l'exposé salésien, si opposée, en apparence, à l'élan contemplatif du Poverello. Durcir les positions sur ces deux extrêmes serait schématiser par trop une réalité qui n'est pas matérielle, mais toute spirituelle. Aussi bien nous apparaît-il simplement honnête de revenir — au moins pour un instant — au *Traité de l'Amour de Dieu*, où saint François de Sales met lui-même au point toutes choses. C'est, toujours dans le livre VII^e, au chapitre V, où le saint docteur met bien en évidence ce qui distingue l'union à Dieu de l'exercice de cette union. C'est d'une limpidité parfaite :

Afin d'éviter tout équivoque, saches, Theotime, que *la charité est un lien*, et un lien *de perfection* (Col., III, 14). Et qui a plus de charité, il est plus étroitement uni et lié à Dieu.

Or — tient-il à bien préciser — nous ne parlons pas de cette union qui est permanente en nous par manière d'habitude, soit que nous dormions, soit que nous veillions ; nous parlons de l'union qui se fait par l'action, et qui est un des exercices de la charité et dilection.

Ceci, c'est la doctrine, un peu abstraite peut-être pour certains esprits. Alors, voici du concret :

Imagines vous donques que saint Paul, saint Denis, saint Augustin, saint Bernard, saint François — tiens ! le voici à nouveau — sainte

Catherine de Genes ou de Sienna sont encor en ce monde, et qu'ilz dorment de lassitude apres plusieurs travaux pris pour l'amour de Dieu.

Representes vous d'autre part quelque bonne ame, mais non pas si sainte comme eux, qui fust en l'orayson d'union a mesme tems.

Je vous demande, mon cher Theotime, qui est plus uni, plus serré, plus attaché a Dieu, ou ces grans Saintz qui dorment, ou cette ame qui prie? Certes, ce sont ces admirables amans; car ilz ont plus de charité, et leurs affections, quoy qu'en certaine façon dormantes, sont tellement engagees et prises a leur Maistre qu'elles en sont inseparables.

Sans doute, diront certains, plus confiants. Mais pour beaucoup, probablement, cela ne « passe » pas... Le saint évêque s'en doute bien et c'est pourquoi, pressentant l'objection, il préfère, de lui-même, la formuler... et y répondre :

Mays, ce me dices vous, comme se peut il faire qu'une ame qui est en l'orayson d'union, et mesme jusques a l'extase, soit moins unie a Dieu que ceux qui dorment, pour saintz qu'ilz soient? Voici que je vous dis, Theotime : celle la est plus avant en l'exercice de l'union, et ceux ci sont plus avant en l'union; ceux ci sont unis et ne s'unissent pas, puisqu'ilz dorment, et celle la s'unit, estant en l'exercice et pratique actuelle de l'union (26).

Impossible d'être plus clair. Ce qui compte, en définitive, c'est la charité, c'est l'amour. Ce qui distingue les saints eux-mêmes, c'est leur degré de charité. Et, de ce point de vue, le type même de l'amour unissant, c'est, pour l'évêque de Genève, saint François d'Assise lui-même.

Mais peut-être d'aucuns, même parmi les plus dévots du Poverello, auront-ils quelque peine à le croire. Alors, une fois de plus allons aux textes! Il en est un qui, très précisément dans cette ligne, est vraiment des plus beaux : c'est celui où François de Sales évoque la fin de son saint patron, de François d'Assise mourant, et mourant d'amour :

Le grand saint François, qui en ce sujet de l'amour céleste me revient tous-jours devant les yeux, ne pouvoit pas eschapper qu'il ne mourust par l'amour, a cause de la multitude et grandeur des langueurs, extases et defaillances que sa dilection envers Dieu luy donnoit; mais, outre cela, Dieu qui l'avoit exposé a la veüe de tout le monde comme un miracle d'amour, voulut que non seulement il mourust pour l'amour, ains qu'il mourust encor d'amour. Car voyés, je vous supplie, Theotime, son trespas.

Se voyant sur le point de son despart, il se fit mettre nud sur la terre, puis ayant receu un habit en aumosne, duquel on le vestit,

il harangua ses freres, les animant a l'amour et crainte de Dieu et de l'Eglise, fit lire la Passion du Sauveur, puis commença avec une ardeur extreme a prononcer le Psalme CXLI : *J'ay crié de ma voix au Seigneur, j'ay supplié de ma voix le Seigneur.* Et ayant prononcé ces dernières paroles : *O Seigneur, tires mon ame de la prison, affin que je benisse vostre saint nom ; les justes m'attendent jusqu'à ce que vous me guerdonniez* (27), il expira, l'an quarante cinquesme de son aage.

Et il conclut :

Qui ne void, je vous prie, Theotime, que cet homme seraphique, qui avoit tant désiré d'estre martyrisé et de mourir pour l'amour, mourut en fin d'amour, ainsy — ajoute-t-il — que je l'ay expliqué ailleurs (28).

Déjà de fait, un peu plus haut dans le *Traité*, le saint évêque avait évoqué cette mort ; non, c'est vrai, dans l'éclairage de l'amour, mais dans celui de la louange. Ce n'est pas faire double emploi que de rappeler ces admirables lignes, tant elles complètent heureusement celles qu'on vient de citer :

Ainsy ce glorieux et seraphique amant saint François, ayant longuement esté travaillé de cette forte affection de louer Dieu, en fin en ses dernieres annees, apres qu'il eut assurance, par une tre speciale revelation, de son salut eternel, il ne pouvoit contenir sa joye, et s'alloit de jour en jour consumant, comme si sa vie et son ame se fust évaporee, ainsy que l'encens, sur le feu des ardens desirs qu'il avoit de voir son Maistre pour le louer incessamment ; en sorte que ces ardeurs prenant tous les jours des nouveaux accroissemens, son ame sortit de son cors par un eslan qu'elle fit vers le Ciel ; car la divine Providence voulut qu'il mourust en pronançans ces sacrees paroles : « Hé, tires hors de cette prison mon ame, o Seigneur, affin que je benisse vostre nom ; les justes m'attendent jusqu'a ce que vous me rendies la tranquillité desirée.

Et le saint évêque de s'extasier, à cette seule évocation :

Theotime, voyés de grace cet esprit qui, comme un celeste rossignol enfermé dans la cage de son cors, dans laquelle il ne peut chanter a souhait les benedictions de son eternel amour, sçait qu'il gazouilleroit et prattiqueroit mieux son beau ramage s'il pouvoit gagner l'air, pour jouir de sa liberté et de la société des autres philomeles entre les gayer et fleurissantes collines de la contree bienheureuse. C'est pourquoy il exclame : « Helas, o Seigneur de ma vie, hé, par vostre bonté toute douce, deslivrés-moy, pauvre que je suis, de la cage de mon cors, retirés-moy de cette petite prison, affin qu'affranchi de cet esclavage, je puisse voler ou mes chers compaignons m'attendent la haut au Ciel, pour me joindre a leurs chœurs

et m'environner de leur joye ! La, Seigneur, alliant ma voix aux leurs, je feray avec eux une douce harmonie d'airs et d'accens délicieux, chantant, louant et benissant vostre misericorde.

Cet admirable Saint, comme un orateur qui veut finir et conclure tout ce qu'il a dit par quelque courte sentence, mit cette heureuse fin a tous ces souhartz et desirs desquelz ces dernieres paroles furent l'abbregé ; paroles auxquelles il attacha si fortement son ame, qu'il expira en les soupirant.

Mon Dieu, Theotime, quelle douce et chere mort fut celle cy ! mort heureusement amoureuse, amour saintement mortel ! (29).

Un peu plus loin, toujours dans le *Traité*, François de Sales écrira, d'une manière toute synthétique cette fois :

L'amour est l'abbregé de toute la theologie, qui rendit tres saintement docte l'ignorance des Paulz, des Anthoines, des Hilarions, des Simeons, des François, sans livres, sans precepteurs, sans art (30).

Sans doute ! Mais une telle mort, c'est tout de même du grand art.

NOTES

Pour tous les textes cités, nous renvoyons à la grande édition critique d'Annecy en 27 volumes (1892-1964), nous bornant, pour les deux œuvres maîtresses, l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'Amour de Dieu*, aux titres *Introduction* et *Traité*. Pour ce qui est des épisodes de la vie de saint François d'Assise, comme nous ne les citons qu'à travers saint François de Sales, on en retrouverait aisément les sources dans la dite édition d'Annecy, où elles sont toutes indiquées : il était au moins inutile d'en alourdir le présent exposé.

- (1) *Lettre CCXXIX, à Monseigneur André Frémyot, archevêque de Bourges, 5 octobre 1604* (XII, 306).
- (2) *Introduction, II Partie, ch. xvii* (III, 107).
- (3) *Traité (première rédaction), Liv. VII, ch. xi* (V, 459).
- (4) *Harangue de remerciement aux docteurs de Padoue, 5 septembre 1591* (XXII, 89).
- (5) *Lettre DL* (XIV, 202-203).
- (6) *Lettre MDXCI, 8 janvier 1620* (XIX, 101-102).
- (7) *Introduction, III^e Partie, ch. xxv* (III, 228).
- (8) *Introduction, II^e Partie, ch. xvii* (III, 107-108).
- (9) *Traité, Liv. VIII, ch. xi* (V, 94).
- (10) *Ps. XXI, 7 ; parangonné veut dire comparé.*
- (11) *Traité, Liv. VIII, ch. xi* (V, 94).
- (12) *Introduction, II^e Partie, ch. xiii* (III, 98).
- (13) *Lettre CDLXXXV, 12 octobre 1608* (XIV, 78).
- (14) *Traité, Liv. VIII, ch. xi* (V, 94).
- (15) *Traité, Liv. V, ch. ix* (IV, 287).
- (16) *V^e Partie, ch. iii* (III, 345).
- (17) *Les vrais Entretiens spirituels, IX^e Entretien* (VI, 150 - IX, 70).
- (18) *Sermon X, pour le Dimanche des Rameaux.*
- (19) *Traité, Liv. VI, ch. i* (IV, 304, 306).
- (20) *Traité, Liv. VI, ch. ii* (IV, 307).
- (21) *Traité, Liv. VI, ch. iii* (IV, 312).
- (22) *Traité, Liv. VI, ch. iii* (IV, 312-313).
- (23) *Traité, Liv. VI, ch. v* (IV, 318, 319).
- (24) *Traité, Liv. VI, ch. v* (IV, 320).
- (25) *Traité, Liv. VII, ch. i* (V, 9-10).
- (26) *Traité, Liv. VII, ch. iii* (V, 18-19).
- (27) *Ps. CXLI, 8 ; guerdonner veut dire récompenser.*
- (28) *Traité, Liv. VII, ch. xi* (V, 43).
- (29) *Traité, Liv. IV, ch. x* (IV, 290-291).
- (30) *Traité, Liv. VIII, ch. i* (V, 62).

Les notes sont placées à la fin de chaque chapitre.

NOTES

Il est à noter que les notes sont placées à la fin de chaque chapitre.

- (1) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (2) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (3) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (4) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (5) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (6) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (7) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (8) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (9) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (10) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (11) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (12) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (13) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (14) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (15) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (16) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (17) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (18) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (19) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (20) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (21) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (22) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (23) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (24) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (25) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (26) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (27) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (28) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (29) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.
- (30) Livre CCLXXIX à l'occasion de la publication de l'ouvrage.

Une centenaire

L'église de Bois-Guillaume désorientée

par le Docteur BILLIARD-DUCHESNE

(Séance du 8 octobre 1977)

Au cours du rude hiver 1941, un prêtre de Stuttgart, infirmier à l'hôpital de Bois-Guillaume occupé militairement, disait chaque jour sa messe à l'église paroissiale de la Trinité. Il fit un jour l'étonnement du curé de l'époque, l'abbé Adrien Santais, qui m'a rapporté le propos : « Monsieur le Curé, lui dit-il, je ne crois pas me tromper, votre église a subi un retournement complet. Autrefois les fidèles y pénétraient par le côté opposé, par ce qui est actuellement le chœur et qui était alors la nef ».

Il avait raison, ce jeune prêtre wurtembergeois. Le chœur actuel est l'ancienne nef et date du xv^e siècle : c'est par là qu'on entrait. La nef actuelle, qui a pris la place de l'ancien chœur, date de la seconde moitié du xix^e siècle : c'est par là qu'on entre aujourd'hui, juste à l'opposé.

Comment un étranger avait-il fait si rapidement cette découverte, car c'en est une, et qui échappe de nos jours à la plupart des visiteurs ; exceptons-en les archéologues et les architectes, au regard scrutateur et pénétrant ; exceptons-en aussi les quelques habitants de Bois-Guillaume et de Rouen qui ont eu connaissance du fait par tradition orale.

Pour tout dire, il y a cependant quelques particularités de l'édifice et de son entourage de nature à retenir l'attention. Ainsi l'on n'est pas sans s'étonner, pour une église paroissiale antérieure

au XVII^e siècle, que le chœur regarde l'ouest et non pas l'est. En second lieu, le ton de la pierre, en particulier au niveau du socle des murs, est plus franc, plus blanc vers le chœur actuel, partie ancienne ; plus terne au contraire, plus délavé au niveau de la nef, partie moderne, où les joints sont également moins apparents. Si ces différences ne sautent pas aux yeux, c'est que les eaux de pluie dégouttant des grillages qui protègent les verrières, ont malheureusement uniformisé d'une couche de rouille disgracieuse une partie des murs tant de l'ancienne que de la nouvelle église. D'autre part, le chœur actuel n'a pas de chevet, il est formé par un mur plat perpendiculaire aux murs latéraux : c'était le mur de la façade originelle. Enfin, — constatation sans doute étrangère à l'édifice lui-même mais combien significative — les deux cafés voisins, le *Café de la Place* (1) et le *Café de la Trinité*, sont tout proches du chœur actuel et non pas, comme il serait naturel, proches du portail d'entrée de l'église. Mais c'est qu'autrefois, avant la désorientation, ils se trouvaient effectivement à vingt mètres de l'entrée de l'église. Certains fidèles — probablement parce que la route était longue, l'hiver surtout, pour regagner leur maison à pied — n'avaient qu'un pas à faire, l'office terminé, pour pénétrer dans l'un des estaminets. Et d'autres clients — que certains disent traditionnels — les employés des Pompes Funèbres, s'ils entraient à l'un des cafés peu après le début de la cérémonie mortuaire, n'avaient de leur côté qu'un pas à faire pour en sortir et regagner l'église, quand la sonnerie de l'absoute les avertissait d'y reprendre leur service.

Comment s'est opérée cette étrange volte-face, quelles en furent les causes profondes, qui en a été l'instigateur, qui le réalisateur, ce sont questions qu'un voisin de l'église se posait depuis plusieurs décades et auxquelles il est en mesure de répondre aujourd'hui.

(1) Ce témoin de la désorientation a disparu en 1976, repris à usage d'habitation.

Le village de Bois-Guillaume — *Boscum Guillelmi* — tire son nom d'une maison de plaisance bâtie par Arlette, mère de Guillaume le Conquérant, au hameau de la Grande-Madeleine, devenu depuis le Chapitre. Dans ce village existait au XIII^e siècle un lieu de culte dit Chapelle-de-la-Trinité-sur-Rouen. Son propriétaire, Bertrand de Canteleu, en fit la présentation à l'abbaye Sainte-Catherine-du-Mont, probablement en 1273. Présentation qui, selon Dom Pommeraye l'historien de l'Abbaye Royale de Saint-Ouen, s'apparentait moins à une donation qu'à une restitution. Et ce qui le ferait croire, c'est que l'abbaye de la Côte Sainte-Catherine s'appelait, lors de sa fondation, Abbaye de la Très-Sainte-Trinité-du-Mont. N'était-il pas naturel que fût donné le même vocable à l'un des bénéfices de l'abbaye ?

Cette chapelle fut détruite. Il en restait pourtant au chevet vers 1850, trois lancettes du XIII^e siècle, inventoriées par l'abbé Cochet.

C'est deux siècles plus tard, à la fin du XV^e, que fut élevée l'église paroissiale dont une partie importante subsiste de nos jours. Sa tour carrée, de noble allure, dominait le vallon où serpente le chemin de Clères. On voyait le clocher de loin, du Manoir de Bihorel, maison de repos des Religieux de Saint-Ouen, du Prieuré du Mont-aux-Malades, des premières frondaisons de la Forêt Verte. On le voyait encore — et par vent d'ouest on entendait tinter l'Angélus — du hameau de la Chapelle, sur la route royale d'Amiens, au-delà de la mairie actuelle.

Il faut rappeler que c'est à cette chapelle dont seul le nom demeure aujourd'hui, que les Rouennais montaient en pèlerinage la veille des Cendres, après les réjouissances du Carnaval. Ils venaient implorer pour toutes sortes de pertes de sang, l'Hémorroïsse de l'Évangile, sainte Véronique, devenue successivement, par l'usure des siècles, sainte Vénique, puis sainte Vénisse, enfin plus récemment sainte Venise, comme la ville des Doges, par une contraction bizarre qui inviterait au contresens. Leurs dévotions achevées, sur la longue route du retour qui empruntait précisément le chemin de Sainte-Venise, les pèlerins rouennais marquaient un temps d'arrêt dans la prairie d'une ferme isolée, bien connue pour ses trois grandes futailles de cidre. D'où le nom des Trois-Pipes conservé de nos jours à ce quartier de Bihorel.

Telle qu'elle se présentait vers 1850, la pauvre église avait bien souffert de quatre siècles d'existence. Son toit de tuiles avait été fortement endommagé. Sous le poids du clocher et par suite de l'ébranlement provoqué par la sonnerie des cloches, la tour s'était trouvée lézardée. Pour comble de disgrâce, en 1856, un

incendie provoqué par la foudre avait ravagé la charpente. Pour parer au plus pressé, la charpente une fois remise en état, on avait muré deux des fenestrages de la tour, puis décidé de ceinturer cette dernière. Encore le préfet de l'époque, le Sénateur-Baron Le Roy, suivant en cela l'avis de M. Barthélemy, architecte départemental, avait-il engagé le Conseil municipal à démonter la tour pour la reconstruire.

Mais l'injure du temps n'était point la considération principale qui fit décider en 1868 d'importants travaux dont la nécessité s'imposait depuis longtemps, mais auxquels on avait sans doute renoncé devant les difficultés de l'entreprise.

La vraie raison était que les dimensions de l'édifice s'avéraient trop restreintes pour la population. La paroisse n'avait-elle pas sept lieues de tour ? On la disait la plus grande de France par la superficie. Rappelons-nous qu'elle comprenait Bihorel, laquelle n'acquiesce son autonomie de commune qu'en 1892. La population sédentaire de Bois-Guillaume était de 3.000 habitants auxquels venaient se joindre un certain nombre de Rouennais qui y avaient, dirait-on aujourd'hui, leur résidence secondaire.

La longueur totale de l'église, qui n'avait pas été achevée, était de 28 mètres, sa largeur de 9 mètres. La plupart des fidèles ne pouvaient assister à l'office qu'en montant dans une tribune aussi vaste que disgracieuse et peu solide. Les jours de fête où chacun voulait trouver place, la tribune menaçait de s'effondrer. Un exposé fait à l'époque au Conseil de Fabrique apporte une précision qui nous paraît aujourd'hui d'un autre âge. On y lit en effet : « Au retour des nombreuses familles de la ville qui habitent six mois à la campagne (comprenez Bois-Guillaume), la population sédentaire qui a occupé les places laissées libres pendant l'hiver, est forcément exclue de l'église qui ne peut les recevoir ».

D'aucuns comptaient bien sur la Chapelle Notre-Dame-des-Anges, dont la première pierre avait été posée le 5 novembre 1865, pour décongestionner l'église-mère. Mais le clergé n'ignorait pas qu'en raison de la distance les habitants du Plateau et des arrières de Bihorel ne fréquentaient guère l'église de la Trinité.

Si bien que lors de sa visite pastorale de l'été 1867, le Cardinal de Bonnechose avait déclaré : « L'église laisse beaucoup à désirer, elle est trop petite pour la population. Un agrandissement d'une manière ou d'une autre est nécessaire ».

« D'une manière ou d'une autre » ? Mais la manière n'était pas facile à trouver et c'est là que le bât blessait. Qu'on en juge plutôt.

Devait-on ou non, tout d'abord, conserver les bâtiments anciens dont la vétusté était objet d'inquiétude ?

Ensuite, comment agrandir l'église quand il n'y avait aucun terrain disponible autour de la nef, dont il fallait pour le moins tripler la surface ?

Enfin, et ce n'était pas le problème le moins angoissant, où trouver l'argent nécessaire ?

Il fallait, à celui qui accepterait une mission aussi rebutante, du dynamisme, une volonté bien trempée, mais aussi du dévouement, de la générosité, et pour tout dire une âme de prêtre. Ces qualités de l'esprit et du caractère étaient réunies chez l'abbé Alexandre Le Bret. Ordonné en 1846, successivement aumônier de la Miséricorde du Havre, puis curé de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, il fut nommé curé de Bois-Guillaume en 1865. Il attirait l'attention, disait-on, par son savoir et sa vertu. Et l'on fera de lui plus tard cet éloge : « Il ne s'absentait jamais, on était sûr de le trouver soit à l'église, soit au presbytère ».

Prenant sa tâche à bras-le-corps, l'abbé Le Bret n'avait plus désormais qu'une pensée : construire son église. Il réunit sans relâche le Conseil de Fabrique. Il rencontra souvent le maire, M. Le Gendre, dont il sut se faire un ami, qui fut son porte-parole au Conseil municipal et son avocat auprès du préfet. Enfin il eut la chance de trouver en M. Desmarets, architecte du Diocèse, son aîné de six ans, à qui il exposait ses difficultés et dont il recueillait les avis, l'homme éminent qui sera finalement le restaurateur de l'église. Né à Compiègne en 1814, architecte en chef du Département, Louis-François Desmarets était membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen depuis 1852. Sa carrière a été retracée par notre confrère et ancien président, M. André Robinne, le 28 janvier 1967, dans son Discours en réponse à celui de M. Raoul Leroy.

Pour en revenir à l'église, la première question était de décider du sort des bâtiments existants. La nef et le clocher, sans présenter une valeur architecturale de premier ordre, étaient certainement dignes d'intérêt. Malgré les lézardes de la tour, malgré ses fenestrages endommagés, l'architecte jugea possible et préférable de les conserver.

Plus épineux peut-être était le problème de l'agrandissement de l'église, qui se posait en ces termes : à l'ouest, côté de la nef à agrandir, pas un pouce de terrain disponible ; à l'est, côté du chœur, un terrain que le propriétaire, M. Boulén, était prêt à céder, c'est vrai. Mais ce n'est pas d'un chœur qu'on avait surtout besoin, c'était d'une grande nef. Que faire ?

C'est là qu'apparaît le projet audacieux de retournement de

l'église. Qui en eut le premier l'idée, on l'ignore. Mais celle-ci fut accueillie avec faveur au Conseil de Fabrique et au Conseil municipal. La tour centrant toujours l'édifice, ce qui était le chœur serait détruit et remplacé par une vaste nef construite sur le terrain de M. Boulen, tandis que ce qui était la nef serait conservé intégralement, restauré et transformé en chœur. Bref, l'édifice était, au moins fonctionnellement, inversé de 180 degrés.

Le projet de M. Desmarets apporte les précisions suivantes : la nouvelle nef a 30 mètres de long, ce qui porte la longueur totale de l'église à 50 mètres au lieu de 28. Elle a 12 mètres de large dans œuvre ; sa capacité est quadruplée. Le parement extérieur des murs est fait, pour le socle d'une pierre dure extraite des carrières de Saint-Maximin et, au-dessus, d'une pierre de Vergelet, plus tendre, extraite des carrières de Saint-Waast, carrières situées les unes et les autres dans le département de l'Oise, non loin de Chantilly, et dont l'exploitation avait servi autrefois pour certaines parties de la Cathédrale de Rouen. Le complément de l'épaisseur des murs, en dedans et par conséquent l'intérieur de l'église, est fait de briques. On les recouvrira malheureusement d'un enduit de plâtre, comme on le faisait sans doute à l'époque.

L'église est fermée à l'est par un portail, surmonté d'un pignon percé d'une rosace. Quatorze fenêtres à meneaux déversent la lumière dans ce grand vaisseau. Le mur de l'ancien portail, à l'ouest, est conservé ; il est orné d'une large croisée à fenestration flamboyant qui ajoutera à la clarté du chœur. Deux sacristies seront construites au droit de la tour, l'une pour le clergé, l'autre pour les chantres et les enfants de chœur. La nouvelle nef est couronnée à l'intérieur par un berceau semblable à celui de l'ancienne, mais plus large ; il est supporté par 5 poutres de 8 mètres de hauteur s'appuyant sur 5 entrants de 12 mètres de portée, dont les chapiteaux seront décorés.

Restait à résoudre un dernier problème, que connaissent tous les curés-bâisseurs. Où trouver les ressources, pour couvrir un pareil projet, à une époque où n'existait aucun organisme spécialisé, diocésain ou national, capable d'avancer les sommes nécessaires ?

La commune, qui venait de vider ses fonds de tiroir à la reconstruction, bien utile, des maisons d'école, ne pouvait apporter le moindre secours matériel. En revanche, l'abbé Le Bret en trouvait déjà un — et d'importance — auprès de M. Boulen. Celui-ci fit en effet don du terrain où l'on avait décidé de construire la nef, terrain suffisamment vaste d'ailleurs pour permettre de réserver un espace convenable formant parvis devant l'entrée de la future église. M. Boulen était bien connu pour sa générosité :

il sera un peu plus tard le fondateur, au profit des Pupilles de la Nation de 1870, et longtemps le bailleur de fonds, de l'orphelinat qui portait son nom.

D'autre part, on disait l'abbé Le Bret doué d'une élocution facile et de qualités oratoires. Il est permis de penser qu'il mit ces dernières à profit dans ses homélies dominicales pour sensibiliser les paroissiens à ses projets. Les curés ne disposaient, à l'époque, ni de microphones ni de haut-parleurs. Du moins avaient-ils la chaire d'où la voix, venant pour ainsi dire d'entre ciel et terre, était peut-être chargée d'un plus grand pouvoir persuasif. La sienne en tous cas avait certainement frappé l'oreille d'auditeurs attentifs et plus disposés au bon vouloir qu'à la contestation. Car lorsqu'il prit son bâton de pèlerin pour faire le porte à porte de la paroisse, il recueillit rapidement des sommes importantes.

Ses comptes s'établissaient comme suit :

Sommes recueillies par M. le Curé.....	30.000	francs
Sommes non versées, mais dont le Curé se portait garant	8.000	—
Dons offerts par la Fabrique	11.000	—
Excédents de recettes de la Fabrique sur les années antérieures	6.000	—
	<hr/>	
Soit au total.....	55.000	francs

pour un devis de 70.000 (nous sommes avant 1870).

Ce que le curé ne disait pas, mais qu'on apprend en consultant la liste des souscripteurs, c'est qu'il s'était inscrit lui-même pour une somme de 4.000 francs, c'est-à-dire à peu près 4 millions de nos anciens francs. Encore son nom, seul de la liste, était-il suivi de la mention : « première souscription ».

Ainsi étaient enfin réglés les problèmes techniques, et très avancée la solution des problèmes financiers et administratifs. Et l'on peut lire dans un rapport du Conseil de Fabrique du 11 septembre 1868 :

« Attendu que son Éminence s'est intéressée à ce projet, qu'Elle a visité les lieux, autorisé la désorientation de l'église actuelle ;

« le Conseil de Fabrique dit et arrête que la construction et le caractère architectural de la nef actuelle seront conservés dans la nef projetée, de manière à imprimer à l'ensemble un cachet d'unité par l'harmonie des lignes qui relieront l'œuvre moderne à celle du xv^e siècle ».

En somme on construisait, on complétait en 1868 une église du xv^e siècle.

La mise en chantier ayant été autorisée en mai 1869, les travaux, confiés à l'entreprise Requier, sous la surveillance de M. Desmarets, furent menés rondement puisqu'en septembre 1869, l'abbé Le Bret pouvait déjà écrire au Maire : « L'édifice a pris des proportions plus que doubles » et que dans une autre lettre, datée celle-là de mai 1870, « je vous adresse, disait-il, le devis des portes de notre église neuve ». Les gros travaux devaient donc être à peu près terminés.

Ce qui ne veut pas dire que le curé de la nouvelle église était au bout de ses peines et de ses soucis financiers. Le devis était de 70.000 francs, les ressources de 55.000. Il s'agissait d'abord de combler ce fossé. Devant l'importance des souscriptions, qui témoignait de l'intérêt pris par les habitants de Bois-Guillaume à la construction de leur église, le Préfet n'hésita pas à transmettre au ministère de l'Instruction Publique et des Cultes, en l'appuyant fortement, la demande de secours de 15.000 francs émanant de la commune. Le Ministère fit un effort. Il accorda un secours, non pas immédiatement mais trois ans plus tard en 1872 ; non pas de 15.000 francs mais de 5.000 ; et non pas en bloc mais échelonné sur les trois prochaines annuités.

Déboire certes pour l'abbé Le Bret, mais déboire minime à côté des nouvelles charges dont il allait bientôt être assailli. Il les avait devinées d'entrée de jeu quand, dès avant l'ouverture du chantier, il écrivait au Maire : « Je crois inutile de vous réitérer la promesse d'y consacrer toutes les ressources matérielles et morales dont je dispose ». En effet le devis de l'architecte comprenait bien les grands travaux, terrassements, maçonnerie, carrelage, charpente, couverture, menuiserie, vitrerie. Mais, d'une part, il était bien spécifié que la restauration des parties anciennes n'était pas comprise dans le devis, non plus que la peinture du berceau et de son armature. Il fallait d'autre part meubler l'église, la garnir de chaises et de bancs, y construire trois autels ainsi qu'une tribune pour l'orgue futur, édifier un Chemin de Croix et disposer des statues, dont celles de Moïse et d'Aaron conservées de nos jours.

Au total la dépense atteindra 150.000 francs, dépassant le double de celle initialement prévue. D'où les nouvelles démarches de l'abbé Le Bret, son nouveau recours à la générosité des paroissiens dont la bourse n'était pas indéfiniment extensible, enfin le nouveau prélèvement dans sa propre escarcelle, prélèvement qu'avait annoncé, on s'en souvient peut-être, la mention initiale « première souscription » en regard du nom de l'abbé Le Bret.

Au surplus on est en droit de se demander, sans plus insister, d'où pouvait venir, lors du premier décompte, cette « somme de 8.000 francs non versée, mais dont le Curé se portait garant ».

Quel jugement peut-on porter sur l'œuvre de M. Desmarets ?

Écoutons d'abord les impressions de l'Archevêque. « Lors de sa première visite, lit-on dans la *Semaine Religieuse* du 16 mai 1874, Monseigneur le Cardinal-Archevêque avait trouvé une église insuffisante, incorrecte, l'ancienne église dont on se rappelle l'aspect désagréable. Monseigneur a été heureux de constater qu'à Bois-Guillaume tout avait été transformé. L'église est vaste, régulière, commode et parfaitement décorée. L'autel principal est une œuvre de style, des verrières aux couleurs harmonieuses animent l'édifice ».

Mais à cent ans de distance, que faut-il en penser, que peut-on en dire ?

Quand on a pris connaissance des plans, quand on a comparé ce qu'était l'édifice en 1868 à ce qu'il était devenu en 1872, il paraît difficile de ne pas admirer l'œuvre accomplie.

Extérieurement l'équilibre des masses est saisi au premier coup d'œil. La tour est parfaitement à sa place par rapport au reste de l'édifice, tant dans le sens vertical que dans le sens horizontal. On pourrait croire une église construite en une seule fois, d'un seul jet.

Dira-t-on qu'atteignant approximativement la même hauteur, les combles de la nef et ceux du chœur forment une nappe d'ardoises un peu sévère à la vue ? Mais il y a lieu de penser que la hauteur de la nouvelle nef devait être calculée de très près pour s'épauler harmonieusement à la tour et pour obtenir à l'intérieur des proportions équilibrées.

Accusera-t-on de même de monotonie cette succession de dix verrières identiques ? Là il faut répondre que l'église vue au naturel ne donne pas du tout cette impression, d'abord à cause de la saillie des sacristies, ensuite en raison de l'avancée de la nef, plus large, par rapport au chœur plus étroit, décrochements qui ne se devinent pas sur la photographie des plans mais qui rompent la monotonie des murs.

A l'intérieur, la différence entre l'ancienne église et la nouvelle n'est pas moins frappante. Qu'on imagine cette ancienne église transformée en caveau par la tribune qui couvrait les trois quarts de la nef et par l'aveuglement des fenêtres de la tour. Au

contraire, les travaux terminés, la lumière pénètre largement tant par les verrières de la nouvelle nef que par celles rétablies de la tour-lanterne dont la voûte en croisée d'ogives est à 15 mètres du sol. Quant au berceau en bois de la nouvelle nef, avec la décoration de ses entrants et de ses chapiteaux, il ajoute beaucoup au caractère et à l'agrément de ce long vaisseau.

Bien sûr tout n'y est pas parfait. Les verrières du chœur, quoique imitées, dit-on, de celles de Saint-Ouen dans le style du XIV^e siècle avec leur encadrement architectural de dais et de clochetons, ne sont peut-être pas des chefs-d'œuvre. Du moins la fenêtre du fond représentant, au-dessous du Crucifié entouré des Anges de la Passion, plusieurs scènes de la vie du Christ, obéit-elle à la mission d'instruire les fidèles, selon la coutume des peintres-verriers du Moyen Age.

D'autre part la couche de plâtre dont on avait enduit les murs à l'origine, peu à peu salpêtrée et soufflée au cours des ans, était devenue la disgrâce la plus voyante et la plus fâcheuse de l'édifice. Ce fut un des mérites du Comité qui s'est créé en 1960 sous l'égide de la Municipalité Codet, de procéder au décapage de cette carapace déshonorante et de faire apparaître l'ossature aux tons chauds de la brique primitive. Un décapage analogue fut effectué à l'intérieur des murs de la tour : la lumière peut aujourd'hui jouer sur la pierre, sur les arcs, les piliers, les chapiteaux et les culs-de-lampe. C'est un rajeunissement complet qui a été ainsi opéré.

Il faut ajouter que la nouvelle église avait été mise en valeur dès sa création par un cadre végétal, demeuré et même enjolivé de nos jours et qui constitue un site. Ce sont une trentaine de tilleuls dessinant un ovale autour de l'édifice et des pelouses plantées d'arbustes et de lauriers. Des deux grands cyprès qui cantonnaient le chœur à droite et à gauche, celui du nord, malheureusement mis à mal par un ouragan il y a cinq ou six ans, a dû être abattu. Mais l'asymétrie qui en résulte n'est vraiment visible que du sud-ouest, c'est-à-dire de derrière l'église. Au moins le parvis, rehaussé au printemps d'un décor de forsythias, a-t-il conservé toute sa grâce. Il offre une sorte de salon champêtre aux cortèges de mariages quand ceux-ci marquent une pause souriante à l'invite des photographes.

L'église de Bois-Guillaume, désorientée depuis cent ans, regarde donc au sud-ouest, plus exactement à l'ouest-sud-ouest. Cette orientation est rare. A Rouen il n'y en a pas d'exemple : la plus proche serait Saint-Sever, dont l'orientation est en réalité sud-sud-ouest. Dans le département on peut citer, regardant au sud-ouest, l'église de La Bouille et l'église ronde d'Yvetot. Une église

enfin est orientée à l'ouest-sud-ouest exactement comme celle de Bois-Guillaume, c'est la Grange de Saint-Wandrille, parallèle mais orientée inversement aux ruines de l'Abbatiale voisine du XIII^e siècle, dont elle est d'ailleurs curieusement la contemporaine. A Paris — et là je fais référence à l'intéressante plaquette publiée en 1968 par nos confrères, le regretté Professeur Jacques Nicolle et M. Maurice Morisset — on ne trouve regardant au sud-ouest qu'une église paroissiale du XVIII^e siècle et quatre du XIX^e dont Saint-Jean-de-Montmartre et Saint-François-Xavier. Aussi bien n'y a-t-il lieu de faire état de cette orientation que pour sa rareté, puisqu'à Bois-Guillaume, comme ailleurs sans doute, elle n'a pas été choisie, mais imposée par les circonstances.

Plus intéressante sans doute est la volte-face complète. A Rouen même, bien des églises ont été reconstruites et transformées à des époques diverses, mais l'orientation primitive a été conservée si l'on excepte le cas de l'église Saint-Paul, orientée au sud, au XIX^e siècle, alors que l'ancienne église du XII^e regardait à l'est.

Mais que dans une église à restaurer, on ait gardé comme chœur une nef préexistante, qu'on ait pris l'emplacement du chœur pour y construire une nef, si bien que la porte d'entrée de l'église se trouve où se trouvait le chevet et que les fidèles assistent à l'office en sens inverse de ce qu'ils faisaient, c'est ce qui m'a paru, par son caractère vraiment exceptionnel, justifier une communication.

Pour en venir aux conséquences de la désorientation, l'officiant et les assistants ont donc fait, comme un seul homme, volte-face avec l'église en 1870. Quatre-vingts ans se sont écoulés quand, vers 1950, bien avant le Concile on s'en souvient, décision fut prise que la messe serait dite désormais face au peuple. Du coup l'officiant de Bois-Guillaume a fait une nouvelle volte-face et le voilà revenu — mais revenu seul — à la position primitive, à celle de ses prédécesseurs qui, trois siècles durant, célébraient les offices en regardant vers les lieux de la naissance et de la mort du Christ.

Au cimetière de Bois-Guillaume, plusieurs tombes de prêtres et de religieuses disposées en couronne semblent monter une garde d'honneur au pied du Calvaire.

Parmi elles — je le dis en passant — le monument de Mgr Loth, où les traits du prélat sur son gisant sont aussi finement sculptés, mais évidemment plus visibles, que sur la statue qui se dresse au sommet du grand gâble de Saint-Maclou.

Parmi ces tombes aussi, une simple dalle qu'un mouvement de terrain a fait s'incliner, dalle recouverte d'une mousse épaisse qui cache l'inscription funéraire, comme pour garder l'incognito à la dépouille de l'abbé Jean-Alexandre Le Bret, né à Rouen le 14 juillet 1820, décédé à Bois-Guillaume le 17 avril 1905. La décrépitude de cette tombe n'aurait sans doute pas déplu à celui qui avait voulu être conduit à sa dernière demeure dans le char des pauvres.

Après soixante-dix ans, rien ne reste de l'abbé Le Bret, pas même son nom sur la plaque d'une rue. Comme sur sa tombe, ce nom est effacé de la mémoire des hommes. Seule demeure, et peut-être pour des siècles, l'église de Bois-Guillaume restaurée et agrandie, l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie et ses biens.

Les «Trois Contes» de Flaubert

par Marie-Claire BANCQUART

Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre

(Séance publique du 19 novembre 1977)

LES *Trois Contes* parurent en volume en avril 1877. Dans l'œuvre de Flaubert, ils occupent une place privilégiée, et ce n'est pas céder à la pure opportunité que célébrer leur centenaire. Ils représentent en effet la dernière œuvre publiée du vivant de Flaubert, qui devait mourir en mai 1880 sans avoir achevé *Bouvard et Pécuchet*. Pouvait-il, d'ailleurs, achever un roman qui retrace les aventures infinies de l'esprit humain ? Les *Trois Contes* sont donc une œuvre de bilan. Chacun, dans sa brièveté, offre une face des préoccupations artistiques de Flaubert : on a bien vu que *Un Cœur Simple* est dans la lignée normande de *Madame Bovary* (1857) ; que *Saint Julien* aborde le thème de la sainteté, comme *La Tentation de Saint Antoine* (1874) ; *Hérodias*, celui d'une Antiquité sublimée, déjà présentée dans *Salambô* (1862). Cependant, il ne faudrait pas pousser trop loin ces analogies. Les *Trois Contes* ont une physionomie bien à eux, d'abord parce qu'un écrivain aussi averti que Flaubert ne pouvait confondre un sujet de roman avec un sujet de conte : le genre est spécifique dans sa brièveté. On n'imagine pas que l'inconscience de Félicité puisse se transcrire dans une œuvre longue ; ce sont les objets qui parlent pour elle, gageure d'écrivain qui ne peut être tenue, et supportée, qu'en peu de pages. Il en va de même de l'histoire « édifiante » de saint Julien, en un siècle de peu de foi. Pour *Hérodias*, l'action s'en déroule en vingt-quatre heures, au pivot de deux époques de l'histoire de l'humanité ; la rapidité du changement est l'un des traits que Flaubert estime les plus notables. Brefs, les *Contes* permettent par là même la transposition d'œu-

vres d'art : vitrail et statue dans *Félicité*, vitrail dans *Saint Julien*, statue dans *Hérodias*. Autre originalité : plus encore que les autres œuvres de Flaubert, ils présentent une impersonnalité seulement apparente. L'écrivain s'y dévoile avec ses tristesses d'homme et ses préoccupations d'artiste. C'est donc célébrer Flaubert tout entier que célébrer ces *Contes*, et d'une manière plus humaine qu'on ne pourrait le faire à travers une autre de ses œuvres.

Flaubert tout entier, et dès sa jeunesse. Il portait en lui longtemps ses projets. J. Bruneau a pu démontrer qu'à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il détenait en lui tout l'arsenal de son œuvre future. C'est assez explicable chez un homme vivement frappé par les spectacles de son enfance, et décidé à écrire dès neuf ou dix ans. Pour *Saint Julien*, le témoignage de Maxime du Camp nous montre Flaubert dès 1846, voyant une statue de saint dans l'église de Caudebec, former le projet d'écrire sur lui : projet qui avait sans nul doute pris naissance dans la vision du vitrail de la cathédrale de Rouen, décrit par le propre professeur de Flaubert au Collège Royal, Hyacinthe Langlois, dans un livre sur *La Peinture sur verre*. Ce livre parut lorsque Flaubert avait douze ans ; il fut assurément connu par la famille Flaubert, et l'écrivain s'inspira pour *Saint Julien* de la reproduction fidèle (mais, chose importante, en noir et blanc) qu'il contient du vitrail. Le projet sur saint Julien reparut plusieurs fois après la promenade avec Maxime du Camp. Flaubert en entretient son ami Bouilhet dans une lettre de 1856, comme il vient de terminer *Madame Bovary* : « Je prépare ma légende, je lis des bouquins sur la vie domestique au Moyen Age et la vénerie ». Dossier repris en 1874 ; dans un des carnets découverts par M.-J. Durry, Flaubert consigne de nouveaux détails sur la vénerie, pour se désennuyer d'une cure entreprise en Suisse, près du Righi. Pour *Hérodias*, le tympan de la façade nord de la cathédrale est évidemment connu du jeune Flaubert ; la danse de Salomé a été revue « sur le vif » en Orient, et la description du *Carnet de Voyage* nous montre Ruchiouk-Hanem dans les mêmes attitudes que la Salomé du conte. (Conte : « Ses pieds passaient l'un devant l'autre » ; Carnet : « Elle s'enlève tantôt sur un pied, tantôt sur un autre / . . . / un pied restant à terre, l'autre passe devant le tibia de celui-ci, le tout dans un saut léger »). Un Orient fait de démesure, de cruauté, de mysticisme aussi, celui que décrit le conte, a toujours fait l'objet de la prédilection du jeune Flaubert ; ses papiers de jeunesse, ici encore, nous le prouvent.

Mais comment expliquer la brusque résurgence chez Flaubert, en 1875, de ces projets et impressions déjà anciens ? Est-ce pur hasard, besoin d'une distraction au milieu de la rédaction pénible et lente de *Bouvard* ? En apparence. Flaubert indique lui-même

qu'il commença à écrire les *Contes* le 15 septembre 1875, à Concarneau, auprès de son ami le naturaliste rouennais Pouchet ; il les termina à Croisset, le 3 février 1877. Dix-huit mois : rédaction fort rapide, s'agissant de Flaubert. On ne croira pourtant pas qu'elle fut facile ; les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale, avec leurs projets multiples, leurs ratures, montrent quel fut le travail de Flaubert ; il a été remarquablement restitué par François Fleury pour *Un Cœur Simple*. Mais enfin, relativement aux autres œuvres, *Trois Contes* est vite écrit. Flaubert s'y repose de la médiocrité de la vie moderne vue par les deux « cloportes ». Seulement, cette résurgence d'anciennes impressions correspond chez lui à un besoin véritable, et, s'il y a hasard dans *Trois Contes*, il est de pure apparence, il est « hasard objectif ». Flaubert sent le désir de s'appropriier littérairement les détails et souvenirs d'une existence qui se met à lui échapper. Il n'a certes que cinquante-quatre ans lorsqu'il commence ses *Contes*. Mais il se sent vieux. Il écrit à une amie : « Je ne pense qu'aux jours écoulés et aux gens qui ne peuvent revenir. Signe de vieillesse et de décadence ». La constatation « je suis vieux » revient souvent dans ses lettres. Usure, sans doute, d'une maladie qui remonte à 1844. Usure des destinées. Les morts se multiplient autour de Flaubert. Nous ne citons que celles qui le touchent au plus près. Celle de Bouilhet, compagnon, professeur de Flaubert, en 1869. Celle de sa mère, parfois possessive, mais pour qui Flaubert éprouvait le plus grand des attachements, en 1872. Mort de George Sand, grande amie de Flaubert, en 1876 ; elle fut d'autant plus sensible à Flaubert que c'est sur la prière de Sand qu'il avait entrepris *Un Cœur Simple*, sans l'achever à temps pour qu'elle pût le lire. (George Sand lui avait reproché de ne s'adresser qu'aux lettrés, de trop chercher la perfection de la forme et de ne pas assez montrer ses sentiments : « Un roman doit être humain avant tout », écrivait-elle en 1874). Après cette mort, après avoir pleuré à l'enterrement à Nohant, Flaubert écrit les pages les plus sensibles de *Félicité*. Louise Colet, son ancienne maîtresse, était morte au mois de mars de la même année : tout un pan du passé s'était écroulé. Flaubert songeait à des morts plus anciennes, celles, presque simultanées, en 1846, de son père et de sa sœur Caroline, qu'il fait revivre en la personne de Virginie d'*Un Cœur Simple* : et c'est pourquoi les deux enfants du conte, lui-même étant Paul, sont les seuls enfants véritablement « vivants » de toute son œuvre. Les tourments d'argent, que causait à Flaubert la fille de cette sœur tant aimée, elle aussi prénommée Caroline, ravivaient encore les souvenirs. Caroline avait fait un mauvais mariage avec un négociant, Ernest Commanville, dont les affaires périclitèrent au point de menacer de faillite en 1875. Flaubert — dont il faut

noter qu'il montra toujours un grand « esprit de famille », malgré ses déclarations antibourgeoises — vend pour 200.000 francs la ferme et les terres de sa famille, à Trouville ; il évite de peu la vente de Croisset même, mais il doit prendre à Paris un appartement moins onéreux. Ruine relative, sans doute, mais qui laisse à Flaubert la sensation de rétrécissement et d'isolement qu'il prête à Félicité réduite à sa chambre, lorsque la maison de Mme Aubain a été mise en vente par ses héritiers. On ne s'étonne pas non plus de la présence constante de l'agonie, de la mort et du sang dans *Un Cœur Simple*, depuis le neveu de Félicité jusqu'à Mme Aubain, au perroquet, à Félicité même. Morts des parents de saint Julien, des animaux chassés et massacrés. Exécution de saint Jean-Baptiste. L'obsession n'avait fait que se renforcer chez Flaubert. Elle remonte à son enfance à l'Hôtel-Dieu, à ses jeux sur le billard, du haut duquel il pouvait apercevoir la salle de dissection. N'est-il pas fugitivement évoqué, ce lieu d'enfance, lorsque Félicité est décrite avec « par-dessus sa camisole un tablier à bavette, comme les infirmières d'hôpital » ?

Plus généralement, l'idée d'un destin tracé, hors de l'homme, par une puissance plus forte que lui, domine chacun des contes, d'une manière différente pour chacun. Félicité est décrite d'emblée comme une femme qui n'a pas son libre-arbitre : le premier regard qui est jeté sur elle l'est par la médiation des bourgeoises de Pont-l'Évêque. Condition servile, aliénée, aggravée à la fin du premier chapitre par la description de la personne de Félicité : « toujours silencieuse, la taille droite et les gestes mesurés, [elle] semblait une femme en bois, fonctionnant d'une manière automatique ». Elle vit, par la suite, de la médiation de la culture des autres, mal comprise évidemment par elle : livre d'images, catéchisme et vitrail, sont les « signes » des voyages et de la mort de son neveu, de la transfiguration finale du perroquet. Félicité est *menée*. Pour saint Julien, c'est une rencontre de prédictions qui va faire sa vie. Il est à peine né, que sa mère a la vision d'un vieillard qui lui dit « sans desserrer les lèvres » : « Réjouis-toi, ô mère ! ton fils sera un saint ! », tandis que le père se fait prédire par un bohémien : « Beaucoup de sang ! beaucoup de gloire ! la famille d'un empereur ! ». Enfin, le cerf traqué par Julien s'avance vers lui en répétant : « Maudit ! un jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et ta mère ! ». Entrecroisement de paroles telles qu'on en lit dans les contes folkloriques, tracement inéluctable d'un destin, malgré les efforts mêmes de Julien. Enfin, *Hérodias* est l'accomplissement de la prophétie répétée par Iaokanam : « Pour qu'il grandisse, il faut que je diminue ! ». La mort de Jean, elle-même signe, trace les voies du Messie. Les trois contes sont donc, tous trois, du type *oraculaire*.

Obsédé par la mort et les soucis, Flaubert a écrit ces contes du destin tracé d'avance. Mais l'explication par son état d'âme, si elle est juste, reste fort partielle. Les contes en effet sont marqués par une autre obsession, celle de la tâche de l'artiste et des significations de l'activité artistique, la seule qui pour Flaubert valût quelque chose. Aussi pouvons-nous à présent tenter de mesurer le travail accompli par lui sur les matériaux qui lui servent de point de départ ; ils lui sont des médiateurs pour une expression personnelle.

Saint Julien est le premier des trois contes qu'il ait écrit. Selon son habitude, il avait accumulé les lectures sur les coutumes du Moyen Age, et, en ce qui concerne le saint, s'était inspiré non seulement du vitrail de Rouen, mais de la *Légende dorée* qui mentionne le cerf poursuivi et parlant, absent du vitrail. Du texte, aussi, par lequel Langlois commente sa reproduction du vitrail ; on n'a pas jusqu'à présent assez pris en compte ces pages, qui font état très explicitement de la passion de la chasse qui dévorait Julien (p. 32 de Langlois), et indiquent (pp. 37-38) que le lépreux recueilli par le saint n'est autre que Jésus lui-même, et non, comme le dit la *Légende dorée*, un messenger de Dieu. Mais tous ces emprunts ne font pas la cohérence du conte. Celle-ci, on doit la chercher dans une étrange transposition des obsessions personnelles de Flaubert à la vie de Julien. Cette vie est marquée par l'envie de la mort et du sang, le sadisme, une « barbarie » dont la correspondance de l'écrivain montre qu'il ressent la présence en lui-même. (Que l'on songe aussi aux scènes sanglantes de *Salambô*, à Matho châtré par la foule...). Tout enfant, Julien tue de petits animaux avec volupté. Puis son destin est marqué par deux chasses plus rêvées que vécues, charnières de son destin. La première est de carnage universel et inutile. La seconde est un cauchemar de carnage manqué, durant lequel des bêtes immondes ou terribles se retournent contre le chasseur. Au terme de la première chasse, Julien reçoit la prédiction qui le fera fuir hors de chez lui. Au terme de la seconde, il tue son père et sa mère, et c'est la fuite définitive hors de toute société.

Plus troublante encore est l'histoire des relations familiales de Julien, sur lesquelles les sources ne nous disent rien. « Le père et la mère de Julien », tels sont les premiers mots du conte. Le thème œdipien est largement développé par Flaubert, jusqu'au meurtre dans lequel l'obsession du rouge et du sang vient à sa plénitude, dans le reflet violent des étoffes. Il ne faut pas être grand clerc pour transposer à Flaubert des pulsions qu'il accomplit et exorcise en Julien. On sait l'ambivalence des sentiments qu'il portait à son père admiré, mais écrasant : c'est le docteur Larivière de *Madame Bovary*, certes, mais c'est aussi le triste

Bovary même, car le docteur Flaubert avait aussi manqué une opération que devait mener à bien un de ses confrères parisiens... La mère de Flaubert, tyrannique et adorée, était elle aussi l'objet d'une ambiguïté. Le premier plan de *Saint Julien* montre bien celle-ci, puisque Julien, marié au loin, lorsqu'il songe à ses parents, en vient à *souhaiter* qu'ils soient morts, pour être délivré de l'affreuse crainte de les tuer ! Et un détail, absent de toutes les sources, prouve la corrélation qui existe entre Flaubert et Julien : il expie *dans la solitude* chez Flaubert, *avec sa femme* pour tous les autres récits : c'est que l'état de retrait total est pour Flaubert la condition même de la création artistique, ou spirituelle.

Curieusement, ce conte est donc une confession déguisée sous les lignes les plus impersonnelles qui soient en apparence, puisqu'il s'agit d'écrire un conte « à la manière » du Moyen Age. Et de ce point de vue, la réussite est complète : il n'est qu'à citer le début du conte, la description du château comme d'une miniature de Fouquet ; les plantes symboliques, les naïfs miracles, l'Orient de légende, tout concourt ensuite à nous faire admirer une atmosphère recréée.

Revenons au vitrail, pour commenter une lettre de Flaubert du 16 février 1877. « Je désirais mettre à la suite de *Saint Julien* le vitrail de la cathédrale de Rouen /.../ Cette illustration me plaisait *précisément* parce que ce n'était pas une illustration, mais un *document* historique. En comparant l'image au texte on se serait dit : « Je n'y comprends rien. Comment a-t-il tiré ceci de cela ? ».

Comment ? On se l'est demandé. On a cru que Flaubert pouvait déprécier l'art du vitrail, considérer qu'il l'avait beaucoup enrichi. Une autre interprétation peut paraître la bonne. Flaubert s'est livré, du vitrail au texte, à ce que son ami Gautier appelait une « transposition d'art ». Il a traité avec sa technique d'écrivain l'impression d'ensemble que donne le verrier. On constate en effet qu'*au centre du vitrail* figurent les scènes qui sont les plus importantes du conte : éducation de Julien, meurtre des parents, pénitence, rédemption. L'impact esthétique et éthique est fondé sur la combinaison en croix de ces scènes avec les petites scènes des côtés, l'ensemble étant dominé par un Christ en gloire. Même scène culminante dans le conte, même saveur religieuse. Mais si Flaubert a surtout retenu les scènes du milieu du vitrail, c'est que son œil, *dans la reproduction par Langlois du vitrail*, qui est en noir et blanc, s'attachait à leur succession verticale, qui n'est pas du tout si évidente quand on contemple l'original, parce que les couleurs y insistent sur la disposition en croix successives. Il y eut donc bien inspiration visuelle et transposition, mais inspirée du livre de Langlois.

Pour *Un Cœur Simple*, qu'il écrivit ensuite, à partir de mars 1876, Flaubert s'est replongé dans son monde d'enfance : visites douloureuses à Pont-l'Évêque, à Trouville, à Honfleur. Nulle œuvre de Flaubert n'est plus autobiographique. La maison de Mme Aubain est celle de la grand-tante Allais, plus riche que Mme Aubain, chez qui les enfants Flaubert allaient en vacances. Gérard-Gailly l'a identifiée avec le 14 de la rue Robert-de-Flers. Paul et Virginie, comme Gustave et Caroline, vont à « l'Agneau d'Or », traversent en bateau la Touques qui passait alors directement sous la falaise. On sait l'importance que revêt d'autre part Trouville dans la vie sentimentale de Flaubert : il y rencontre les sœurs Collier et Mme Schlésinger. Son ami Pierre Barbier, ancien capitaine au long cours, lui avait conté toutes sortes d'histoires de navigation qui servent à bâtir l'histoire du neveu de Félicité, et il possédait un perroquet célèbre dans le voisinage. Sa servante servit de modèle pour Félicité — avec Julie, la propre servante des petits Flaubert.

Mais le trait de cohérence, et ce qui fait en même temps la grande difficulté d'écriture d'*Un Cœur Simple*, c'est que ces souvenirs sont évoqués à travers le destin d'une humble fille dont les aventures, toujours négatives, se répètent sans arrêt depuis l'abandon de son amoureux Théodore. Félicité ne peut se rattacher finalement à l'amour du perroquet que parce qu'il est devenu un objet, empaillé, inerte. Encore est-il en décadence, tout mangé aux bêtes, cet objet : le caractère lugubre du destin de Félicité ne cesse, paradoxalement, que lorsque, devenue sourde et à demi-aveugle, murée dans sa chambre et dans son corps, Félicité, en imagination, assiste à l'identification du perroquet et de ce Saint Esprit contemplé au vitrail de Pont-l'Évêque et sur une image d'Épinal. Elle est une sainte sans le savoir : il lui semble très naturel de protéger les enfants d'un taureau furieux, acte dont la signification n'apparaît qu'au lecteur, transporté peu après devant une statue de saint Michel terrassant le dragon. Félicité ne sait s'exprimer ; elle prononce seulement quelques phrases très simples, durant tout le conte. A travers son silence, ce sont les objets, la vie, qui témoignent pour elle. (Flaubert lui a donné son propre goût de collectionner des objets-reliques, lui qui gardait pieusement un vieux châle de sa mère morte, comme Félicité le chapeau de peluche de Virginie). Le personnage possède la passivité, la naïveté, le retirement total, que l'écrivain, lui, ne possédait pas ; aussi connaît-elle une extase qui est refusée à Flaubert. Par son nom même, elle illustre la phrase : « *Beati pauperes spiritu* ». On mesure la difficulté esthétique de transposer en ce personnage opaque tant de notations personnelles.

Enfin *Hérodiade*, composée d'août 1876 à janvier 1877, est

pour Flaubert l'expression concentrée de son rêve oriental. Là encore, il accumule des documents, relit l'Évangile, la vie de Vitellius par Suétone, la *Vie de Jésus* et les tout récents *Apôtres* de son ami Renan. Mais on aurait tort de voir dans le conte un pur exercice de reconstitution ; la preuve en est, du reste, que Flaubert a inventé la visite de l'empereur Vitellius chez Hérode. Son souci était ailleurs. Il voulait montrer la somptuosité bigarrée d'un monde où se côtoient les Romains et les Juifs de différentes sectes. Le palais regorge de richesses, le festin étale un luxe et une abondance qui rappellent *Salambô*, les disputes religieuses et politiques se multiplient ; et tout cela, dès le début, dès la description du paysage vu de la forteresse, sur un fond de néant. Le monde antique meurt, sans le savoir, au milieu de ses excès et par eux. C'est la danse de Salomé qui résume cette ambivalence, avec sa volupté terminée dans la mort, avec son mouvement frénétique terminé dans l'immobilité du corps renversé. Nous la retrouvons alors telle qu'elle est au tympan de la cathédrale : c'est elle que, sélectivement, l'œil de Flaubert a retenue au milieu d'autres scènes qu'il n'utilise pas. L'écrivain aimait le temps d'Hérodias : il lui semblait inclure, avec beaucoup plus de violence et de pureté que le monde moderne, les deux termes antinomiques de l'existence, la jouissance et le sens du « rien ». Il fut amené à écrire par une vision personnelle, très peu « historique » : « Je vois nettement comme je vois la Seine, la surface de la Mer morte étinceler au soleil », écrit-il le 17 août 1876. *Hérodias* est donc la confession d'un esprit. Et Flaubert retrouve l'attitude de son ami Renan, décrivant dans *Les Apôtres* la naissance du christianisme dans l'ignorance totale de ceux qui la vécurent ; mélancolique reconstitution, qui requiert la sensibilité du sceptique autant que l'exactitude de l'historien. Anatole France devait suivre ces traces dans *Le Procureur de Judée*.

Il est permis de s'interroger sur le sens général que Flaubert donnait à ces *Trois Contes*, et sur la raison pour laquelle il les a publiés dans un ordre qui n'est, ni celui de leur composition, ni celui de la chronologie, ni l'ordre théologique. Il est clair que chacun des contes représente une des personnes de la Trinité : *Félicité* le Saint Esprit, *Saint Julien* le Christ, *Hérodias* le Dieu de l'ancienne loi, sous laquelle vivent encore les Juifs et Jean-Baptiste, présenté constamment comme le dernier en date des prophètes. Pourquoi donc cette inversion ? Parce que, si Félicité a intériorisé de manière parfaite l'extase religieuse, c'est une âme opaque, qui vit son aventure dans une totale solitude spirituelle. Personne, dans son entourage, ne la devine ; les âmes sont médiocres ou

basses, dans ce Pont-l'Evêque du XIX^e siècle. Le Moyen Age de *Saint Julien* est, lui, très généralement imprégné de croyance, et parfois c'est un monde de conte de fées. Mais il est dur aussi, roide aux pécheurs, et Julien ne se sauve qu'en s'excluant. Pour l'Antiquité d'*Hérodiad*, elle est pleine de force vitale. L'espérance, les controverses religieuses, font partie de la vie au même titre que la violence. C'est un monde infiniment préférable au monde moderne, parce que l'on peut y être à la fois, et Hérode, et Jean-Baptiste, dans la plénitude.

Il y a donc progression et non déperdition dans le mouvement des contes, grâce à leur classement au premier abord paradoxal. Mais il faut naturellement ajouter au point de vue religieux celui de Flaubert, incroyant, pour qui la religion est une figure de l'art. Comme Renan, il respecte en la religion l'effort de l'esprit vers la perfection, effort pratiqué autrement, mais semblablement, par l'écrivain (rappelons sa phrase : « Je suis mystique au fond et je ne crois à rien »), et par tous les écrivains. Or, sa position d'artiste est bien connue : nul siècle moins que le sien n'est propre à épanouir l'écriture qui compte. Toute époque moins hypocrite et plus spirituelle vaudrait mieux, et, particulièrement, l'Antiquité. C'est comme artiste que Flaubert dispose ses contes selon cette progression spirituelle qui est régression dans le temps. La preuve : on connaît l'importance pour Flaubert du statut de la parole. Or, cette parole est de plus en plus donnée au héros, depuis Félicité presque totalement silencieuse, jusqu'à Jean-Baptiste qui ne cesse de porter témoignage.

Ensemble admirable que ces *Trois contes*, si divers et si unis, et tellement nourris des souvenirs de la Normandie qu'il était en quelque sorte nécessaire d'en célébrer le centenaire dans une Académie qui veille sur son patrimoine culturel avec une sollicitude éclairée. Les *Trois Contes* constituent aussi un ensemble de réussites remarquables dans la transposition d'art ; il n'est pas inutile de faire remarquer que les œuvres qui ont servi d'inspiratrices à Flaubert sont des œuvres normandes. S'il « haïssait » ses compatriotes, il leur était également attaché par toutes ses fibres — il était Normand, et ne s'y trompait pas. Mais il ne faudrait naturellement pas en conclure au caractère régionaliste de son œuvre. En ce dernier Flaubert, se ramasse et se magnifie une ambivalence dont la littérature française ne cesse de se nourrir. Toute l'époque « décadente » s'inspire d'*Hérodiad* et du thème de la femme castratrice. Que de voies aussi ouvrent, à la création comme à la critique, la simplicité obscure d'*Un Cœur Simple* et

la névrose latente de *Saint Julien* ! Disons aussi, disons surtout, qu'on aime à les lire, ces Contes finalement trop peu connus ; la plus attentive des critiques ne saurait en épuiser les charmes, ni démêler tout à fait les motifs de l'attraction qu'exerce l'artiste parvenu à sa pleine maîtrise. Mais l'admiration s'accroît de tout ce que nous pouvons connaître sur eux : cela aussi est un hommage à la probité esthétique de Flaubert.

Nous avons cité :

GÉRARD-GAILLY : *Les Fantômes de Trouville*, 1930.

DURRY (M.-C.) : *Flaubert et ses projets inédits*, 1950.

BRUNEAU (J.) : *Les débuts littéraires de Flaubert*, 1962.

Parmi les articles consacrés aux *Trois Contes*, retenons pour l'aide que nous y avons trouvée et en remerciant les auteurs :

BROMBERT (V.) : « Le *Saint Julien* de Flaubert : le sens de l'existence », *PMLA*, juin 1966.

DEBRAY-GENETTE (R.) : « Les figures du récit dans *Un Cœur Simple* », *Poétique*, 1970, 3.

NYKROG (Per) : « Les *Trois Contes* dans l'évolution de la structure thématique chez Flaubert », *Romantisme*, 1973, 6.

On aura le meilleur aperçu du travail de Flaubert grâce à :

FLEURY (F.) : *Gustave Flaubert, Plans, Notes et Scénarios de « Un Cœur Simple »*, Rouen, Lecerf, 1977.

Éloge de la Vertu

par M^e Fédia JULIA

(Séance des Prix du 17 décembre 1977)

LA tradition de cette Académie veut que l'on entende, en fin d'année, un discours sur la Vertu. Cela m'échoit aujourd'hui ; traditionaliste de nature, je m'incline volontiers devant cet usage.

Mais, j'ai sur ma table de travail un ouvrage de Casamayor, au titre vengeur : « A bas la Vertu ». Or, M. Casamayor est conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

Et j'entends cet autre magistrat qui disait volontiers : « Je hais la Vertu ».

Quelle est donc cette étrange Vertu dont l'Académie me demande de faire l'éloge, et que des magistrats, habitués à juger, condamnent sans rémission.

A moins que nous ne parlions de choses différentes ; que la Vertu de M. Casamayor et de mon interlocuteur ne soit la caricature de la Vertu.

S'il en était ainsi, nous retrouverions un visage connu : celui de l'hypocrisie, sous ses multiples masques. C'est un thème éternel. Le Christ, qui était à la fois Paix et Modération, disait de ces hypocrites vertueux, qu'ils étaient des sépulcres blanchis. Molière, à leur sujet, écrivait le « Tartuffe ».

Et cependant, même ainsi, le problème reste entier. L'incompréhension que manifeste le monde moderne pour la Vertu est plus profonde. Ce n'est pas seulement la fausse Vertu que nous repoussons, critiquons ou moquons. En fait, nous nions la Vertu. On s'esclaffe quand on parle de vertu. Nous mêmes, nous n'osons plus appeler « Prix de Vertu », les Prix que nous attribuons en fin d'année.

Il est sans doute difficile de parler de Vertu devant la montée de la violence, devant les mensonges, le désordre des idées, les abus de droit et du Droit, devant l'écrasement de certains et l'élévation d'autres, devant la recherche de l'argent et des honneurs.

Mais il faut reconnaître que le monde n'est pas entièrement voué à ces injustices ; il y a des gens honnêtes, travailleurs, désintéressés. La Vertu ne se trouve-t-elle pas dans ce cheminement de millions d'êtres dont on ne parle pas, qui cependant vivent, souffrent et meurent.

Bienheureux ceux qui sont doux.
Bienheureux ceux qui pleurent,
Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la Justice,
Bienheureux les miséricordieux,
Bienheureux ceux qui ont le cœur pur,
Bienheureux les pacifiques,
Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la Justice.

Ceux-là, au moins, n'incarnent-ils pas la Vertu ?

Quel est donc le contre-sens de notre époque, pour que, dès que l'on parle de Vertu, on se moque, on crie à l'imposture ? Comment en est-on arrivé là ?

J'ai repris, pour tenter de m'expliquer cette situation ambiguë, l'histoire de la Vertu, tout au moins dans nos attaches les plus proches, grecques et romaines. Elle a toujours été une notion abstraite, lointaine, et pourtant présente à notre âme. Quel chemin cette notion a-t-elle parcouru, pour que notre monde actuel la rejette comme une abominable mystification ?

Dès l'âge grec, la Vertu est une notion bien répandue, et surtout bien assimilée. Hegel écrivait : « La Vertu antique avait une signification précise et sûre, car elle avait son contenu solide dans la substance du peuple, et elle se proposait comme but, un bien effectivement réel, un bien déjà existant ».

Le monde grec a d'abord dit que l'on est vertueux lorsque l'on a les critères définis par les canons de la Beauté.

Puis, les philosophes grecs ont donné une signification différente à cette notion de vertu. Platon l'a définie comme étant le point final atteint par l'esprit, dans sa recherche du Bien. La Vertu est alors assimilée à l'idée du Bien.

Elle est le Bien en soi, l'apogée que l'âme peut atteindre, lorsque l'être cultive son esprit. La Vertu est l'apothéose de l'âme, la contemplation de l'esprit devant l'idée pure. Les Grecs joignaient, dans cette notion de vertu, la perfection corporelle et

la perfection de l'âme. Cette dualité n'était concevable que dans un monde où l'art et la culture, au sens le plus large, étaient pris en considération.

Le monde romain va élargir la notion de Vertu. Ces Romains étaient d'excellents administrateurs, des hommes de guerre et de conquête. Ils attribueront le qualificatif de vertueux, à celui qui, par son courage et son initiative, servira le Bien Public, par un acte digne d'intérêt. La Vertu est le signe de la valeur personnelle de l'individu face au monde.

Mais, dès le III^e siècle de notre ère, le Christianisme va faire son entrée dans ce monde bureaucratique et guerrier. Il va bouleverser les âmes et les consciences individuelles, en prônant l'amour, la charité et la sagesse. Être vertueux, c'est être profondément croyant, non comme spectateur, mais comme disciple du Christ. La notion de vertu va faire place aux Vertus : la Foi, l'Espérance, la Charité. L'Église parlera des Sept Sages, et la Vertu sera l'une de ces Sages.

La Renaissance lui donnera un nouveau caractère : l'homme vertueux est celui qui est capable de créer, d'imaginer, de fabriquer, tout en cherchant au plus profond de lui-même, la source de sa création. Michel-Ange sera déclaré l'homme le plus vertueux ; la Vertu sera assimilée à la perfection dans l'acte de création. L'alchimiste voudra être un homme vertueux.

Le XVII^e siècle verra l'homme vertueux en « l'honnête homme », en accordant au qualificatif de vertueux, le sens de « cultivé », la culture devant même être quelque peu encyclopédique.

Mais déjà la notion de vertu est attaquée, à juste titre je pense, lorsque l'on songe à la contradiction souvent atroce entre l'apparence et la réalité. Songez à la vie de la Cour...

A partir de ce moment d'ailleurs, la notion de vertu se dégrade. Au XVIII^e siècle, et surtout au XIX^e, on a assimilé la Vertu à la notion de virginité. Je me rappelle ce dessin d'Épinal, montrant un militaire éclatant de rire en regardant « la femme vertueuse ». En contre point, on a parlé des « femmes de petite vertu ».

C'est donc à une notion étriquée de la Vertu que se trouve aujourd'hui confronté notre monde moderne.

Mais, quel est ce monde ?

Il est né d'une série de guerres, et donc de tourments, d'angoisses, d'écroulements, de reconstructions ; il est formé d'apports scientifiques incomparables, d'un esprit d'organisation incontes-

table, mais, en même temps, d'hommes isolés, très souvent découragés, angoissés, car incertains du lendemain.

C'est un monde qui parle essentiellement d'argent, de profit, de richesse, de redistribution de la richesse, et très peu de l'esprit et de tous les problèmes fondamentaux qui préoccupent l'homme : sa vie, sa mort, son éternité, les raisons de sa vie, son bonheur en un mot.

Les fondements de notre monde, depuis au moins dix siècles, ont été : la Foi, la Famille, la Patrie, la hiérarchie des Valeurs. Or, on s'est acharné à détruire ces notions. Je ne dis pas qu'elles ont disparu, mais elles sont ébranlées.

1968 a révélé leur fragilité actuelle. Nous vivons encore sous ce choc.

La législation la plus récente a accentué ce mouvement : le divorce a été facilité ; il est, en certains cas, passé à l'état de formalité ; l'avortement a été légalisé ; la jeunesse s'est vu accorder des droits de majeur, c'est-à-dire de décisions civiles, à l'âge où, le plus souvent, elle n'est pas capable d'en prendre.

Si bien que notre monde présente, à l'heure actuelle, tous les symptômes d'une société déracinée. Il est en opposition avec son passé et n'a pas trouvé les structures qui lui permettraient de s'amarrer. La simple morale, la bonne vieille morale laïque qui était enseignée dans les Écoles primaires, a elle aussi été écartée. Le monde fait penser à un bateau ivre.

Voilà, sans doute, notre propos mieux cerné.

Une notion dégradée de la Vertu est confrontée à un monde en recherche.

Il nous faudrait une image de la Vertu forte et attirante, et nous n'en trouvons qu'une caricature dont on dit qu'il faut l'abattre, et qu'on la hait.

Or, la réflexion qui nous dirige, démontre que la Vertu est toujours le reflet de la qualité dominante de son époque.

L'homme vertueux était en Grèce celui qui cultivait la perfection corporelle et celle de l'âme.

Le Romain vertueux était celui qui servait le Bien Public.

Le monde chrétien estime que la Vertu est disciple du Christ.

Notre monde présente une caractéristique. Il est dur, âpre, intéressé. Il cultive volontiers la violence ; mais, en lui, œuvre un personnage qui tente de l'humaniser : il est éducateur, assistant social, assis à une table d'écoute, jour et nuit, pour apaiser la misère et les offenses ; il est conseiller à la recherche des

hommes ou des femmes qui souffrent ; il est tendu dans une quête constante.

Ces hommes et ces femmes sont parfois seuls, parfois regroupés dans des œuvres privées ou publiques. Ils sont là où surgit l'inadaptation au monde moderne évoquée par ces milliers d'enfants désemparés, les blessés, les malades, les familles éclatées, les hommes dispersés ou emprisonnés, les filles meurtries.

Hegel disait que la Vertu devait avoir son contenu solide dans la substance du peuple, et se proposer un bien effectivement réel.

Socrate quant à lui disait que l'homme est mû par une force intérieure capable de faire des actes dignes du plus haut intérêt.

Le souci des autres... la prise en charge des autres... la défense de tous ceux qui n'en peuvent plus...

Ne croyez-vous pas que ce pourrait être la forme nouvelle de la Vertu ?

Elle ne serait ni ridicule, ni risible. On ne voudrait certainement plus l'abattre. On ne pourrait la haïr. Et voilà pourquoi, devant ce nouveau visage lumineux, j'ai décidé d'intituler ce texte « Éloge de la Vertu ».

hommes ou des femmes qui souffrent; il est tenu dans un état de pénurie constante.

Les hommes et les femmes sont parfois devenus étrangers l'un à l'autre dans les sociétés modernes. Ils sont devenus étrangers l'un à l'autre par ce qu'ils ont fait de leur destinée. Les hommes dispersés ou emprisonnés, les filles meurtries, les

Hélas! dit-il, que la vertu devient rare! Elle est devenue rare dans la situation du peuple. Elle se propose un bien illusoire et se résout en un mal réel. Elle est devenue rare dans les sociétés modernes.

Socrate quant à lui disait que l'homme est fait par une loi divine, et que son devoir est de s'en tenir à cette loi.

Le souci des autres, la prise en charge des autres, la défense de tous ceux qui n'en peuvent plus, tel est le devoir de la vertu.

Ne croyez-vous pas que ce pourrait être la forme nouvelle de la vertu? Elle ne serait ni ridicule, ni risible. On ne voudrait certainement plus l'imiter. On ne pourrait la haïr. Et voilà pourquoi.

Elle ne serait ni ridicule, ni risible. On ne voudrait certainement plus l'imiter. On ne pourrait la haïr. Et voilà pourquoi.

deuxième partie de l'éloge de la vertu. La vertu est une qualité qui se manifeste dans les actions. Elle est une qualité qui se manifeste dans les actions. Elle est une qualité qui se manifeste dans les actions.

Voilà, sans doute, notre propos mieux compris. Une notion dérivée de la Vertu est contenue dans un monde en recherche.

Il nous faut une vertu qui se manifeste dans les actions. Elle est une qualité qui se manifeste dans les actions. Elle est une qualité qui se manifeste dans les actions.

On, la réflexion qui nous dirige, démontre que la Vertu est toujours une vertu qui se manifeste dans les actions. Elle est une qualité qui se manifeste dans les actions. Elle est une qualité qui se manifeste dans les actions.

L'honnête homme était en Grèce celui qui cultivait la perfection corporelle et celle de l'âme.

Le Romain vertueux était celui qui servait le Bien Public.

Le monde chrétien estime que la Vertu est disciple du Christ.

Notre monde présente une caractéristique. Il est dur, il est intéressé. Il cultive volontiers le malheur. Il est dur, il est intéressé. Il cultive volontiers le malheur.

un personnage qui tente de l'humanité. Il est dur, il est intéressé. Il cultive volontiers le malheur.

tant social, tant à une table d'école, jour et nuit, pour apaiser la soif et les efforts de la recherche.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Le docteur Jean-Baptiste
ANDRIEU-GUITRANCOURT
(1895-1977)

C'est avec émotion certes, mais sans surprise, qu'au début de la semaine dernière nous avons appris le décès, survenu le 23 mai, lors d'un nouveau séjour à l'hôpital Charles-Nicolle, du Docteur Jean-Baptiste Andrieu-Guitrancourt, membre et ancien président de notre Académie.

Nous avons le devoir, et la tristesse, d'exprimer nos sentiments de condoléances au frère du défunt, Mgr Pierre Andrieu-Guitrancourt, doyen honoraire de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris, membre correspondant de notre Compagnie depuis 1945.

Fils de notaire, Jean-Baptiste Andrieu naquit le 10 novembre 1895 à Yerville, en plein pays de Caux. Mais le berceau de la famille était situé près de Mantes-la-Jolie, au village de Guitrancourt, exclusivement rural à l'époque, aujourd'hui bien proche de la zone industrielle et des deux cheminées géantes de Porcheville.

Le jeune cauchois fit ses études secondaires à l'Institution ecclésiastique d'Yvetot, pépinière de prêtres distingués et d'humanistes. Il les termina à l'Institution Saint-Joseph du Havre.

Peu après le baccalauréat, il fut mobilisé en 1914 au 76^e Régiment d'Infanterie. Il avait 19 ans. Bientôt envoyé à l'avant, il prit part à des actions, en particulier à la Butte de Vauquois et sur le front de l'Argonne.

Grièvement blessé à la cuisse lors d'une attaque, en juillet 1915, il fut fait prisonnier et soigné en Allemagne où il demeura alité plusieurs mois. Évacué en Suisse comme grand blessé, il s'y rétablit enfin.

Dès qu'il fut en état de marcher et profitant de son séjour forcé à Genève, il s'inscrivit à la Faculté de Médecine de cette ville où il prépara un examen, équivalent de notre PCN de l'époque. Il rentra en France en 1918, quelques mois avant l'Armistice.

Les deux guerres mondiales devaient lourdement éprouver sa famille.

L'un de ses frères, en effet, fut tué comme lieutenant d'Infanterie à la guerre de 1914. Un autre, lieutenant lui aussi, était tué en 1940, en défendant un pont sur la Loire.

En 1919, nous retrouvons le jeune étudiant en médecine, à Rouen, dans le service de Chirurgie du Professeur Alfred Cerné, puis dans le service de Médecine du Professeur Halipré. Reçu en 1920 à l'Externat des Hôpitaux de Paris, c'est dans la capitale qu'il poursuit ses études et qu'il décide quelques années plus tard de se spécialiser. Il entre alors dans le Service réputé du Docteur Hautant, l'un des maîtres français de l'oto-rhino-laryngologie au lendemain de la guerre de 1914. Il y demeure trois ans et y occupe, de 1925 à 1927, le poste d'Assistant de Consultation. Ayant acquis une bonne expérience, à la fois médicale et chirurgicale, il pouvait voler de ses propres ailes.

Après sa thèse de 1927, intitulée « Contribution à l'étude des troubles vestibulaires dans le zona », il ouvre un cabinet d'oto-rhino-laryngologie à Rouen, rue Charles-Lenepveu.

En 1935, il était nommé, sur concours, laryngologiste des Hôpitaux de Rouen. Il prit d'abord ses fonctions à l'hôpital de Bois-Guillaume.

Puis, en 1949, il succéda à l'Hôtel-Dieu au Docteur Jousseau, enlevé brutalement dans sa soixantième année. Ce dernier, directeur de l'École de Médecine, président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, était membre de notre Académie depuis moins d'un an. Il avait prononcé son discours de réception sur « La vie tourmentée de Théophraste Renaudot, médecin et journaliste ».

Doué d'un beau tempérament chirurgical, le Docteur Andrieu-Guitrancourt pratiqua, dans son Service, des opérations de la face et du cou, opérations qu'on n'exécutait guère jusqu'alors que dans les hôpitaux des villes de Faculté. Plus récemment, il s'était également adonné à la délicate chirurgie de la surdité.

Parvenu, par son poste hospitalier et ses qualités personnelles, à une notoriété certaine, Consultant de ville et Consultant régional, notre laborieux confrère poursuivait aussi son activité scientifique, présentant ses communications soit à la Société de Médecine de Rouen qu'il présida en 1954, soit à la Société Française d'Oto-rhino-laryngologie, soit à la Société de Laryngologie des Hôpitaux de Paris, soit encore à la Société de Broncho-oesophagologie de langue française dont il fut vice-président en 1963.

Parmi une bonne trentaine de publications, citons au moins les plus importantes, celles auxquelles il consacra une grande partie de son temps et qui sont le plus marquées de son sceau personnel. Il s'agit de recherches sur l'ostéite chronique condensante de la face et ses conséquences : rhinorrhée, troubles circulatoires du visage, anosmie, algies cranio-faciales. Les 96 observations qu'il avait réunies, dont un bon nombre était assorti d'un examen anatomo-pathologique, lui ont permis d'éclairer profitablement et de grouper en un seul syndrome des faits épars, jusque-là mal étiquetés et insuffisamment interprétés. Études si solidement structurées que le Docteur Andrieu-Guitrancourt les présenta également à l'étranger, sous leurs divers aspects cliniques ou pour leurs complications : en 1954 au V^e Congrès International d'Oto-rhino-laryngologie d'Amsterdam ; en 1957

au Congrès International de Washington ; en 1964 au Congrès de Bologne de la Société oto-laryngologique latine.

Notre confrère s'intéressait d'autre part et depuis plus de vingt ans aux nuisances résultant du bruit, dont sa compétence lui permettait d'analyser les méfaits sur les délicats organes de l'audition. Comme beaucoup de Rouennais il était la victime du bruit dans sa demeure du Boulevard de l'Yser, boulevard parcouru par un flot, d'année en année croissant, de voitures, de motocyclettes et de poids lourds. S'ajoutaient pour lui un mois par an, jusqu'à une époque récente, les rumeurs de la foire Saint-Romain généreusement diffusées par les haut-parleurs et coupées de temps à autre par le rugissement d'un lion.

En collaboration avec le regretté Docteur Paul Hélot, il avait fait en 1954, aux Journées Médicales de France, une communication sur « La sauvegarde de l'audition et la lutte contre le bruit ». Cette lutte, il la poursuivit aussi au Syndicat d'Initiative dont il était administrateur. Il était enfin président-fondateur de la Ligue rouennaise contre les bruits abusifs.

Soucieux des légitimes intérêts des médecins exerçant sa spécialité, comme aussi de la situation matérielle de tous les médecins parvenus au terme de leur activité professionnelle, il fut représentant pour la Normandie du Syndicat National des Laryngologistes Français et membre du Conseil d'Administration de la Caisse Autonome de Retraite des Médecins Français.

Tels étaient les titres du Docteur Jean-Baptiste Andrieu-Guitrancourt, telle son activité professionnelle, tel son palmarès scientifique. Essayons de retrouver ses traits et de recomposer sa physionomie morale.

De taille élancée, l'allure droite et souple, le visage distingué, le regard vif, le front largement dégagé, son abord était celui de la prévenance et de l'affabilité. Ne s'ouvrant aux autres qu'à bon escient, il demeurait dans ses amitiés d'une fidélité sans défaillance. Les médecins de son entourage, tant à l'hôpital qu'à la Clinique Saint-Hilaire où il opérait, ses nombreux correspondants, tous louaient son esprit de bonne confraternité. Tous l'estimaient pour sa conscience professionnelle et sa probité. Excellent organisateur de son Service hospitalier, il y gagnait rapidement la reconnaissance de ses élèves et l'affection dévouée de ses collaboratrices. A l'égard des malades, ceux de l'hôpital comme ceux de la ville, il n'était pas seulement le médecin qui soigne, mais l'homme qui se penche sur les détresses physiques, morales et sociales. Aussi la plupart avaient-ils pour lui, non seulement l'estime que l'on doit à celui qui sait, mais la confiance que l'on porte à celui qui sent.

Esprit curieux et cultivé, le Docteur Andrieu-Guitrancourt avait aussi l'amour des belles choses. Fidèle à ses origines rurales, passant à chaque occasion un week-end dans sa reposante propriété d'Yvecrique, il parcourait aussi volontiers le pays de Caux dont il faisait connaître à ses compagnons de route les richesses archéologiques, églises ou châteaux.

Amateur d'art, il s'intéressait particulièrement à la Faïence de Rouen dont il possédait de nombreux spécimens et même quelques pièces exceptionnelles. Il se plaisait encore à garnir sa bibliothèque de reliures rares

des xvii^e et xviii^e siècles ainsi que de livres d'heures aux miniatures délicates et aux lettrines finement ciselées.

Ajoutons qu'auprès d'une épouse de haute valeur et de concert avec elle, cet homme d'élite inculqua à ses enfants le goût du travail, et d'un travail obstiné. Tous firent de brillantes études. Et ce père n'a-t-il pas été comblé de voir l'un d'eux suivre ses traces, adopter sa spécialité et se classer aujourd'hui au rang des premiers médecins de la ville, comme professeur agrégé et chef du tout moderne Service d'Oto-rhino-laryngologie du Centre Hospitalier Régional de Rouen.

On n'est pas surpris que cet « honnête homme », comme on eût dit au xvii^e siècle, ait été proposé par le Docteur Paul Hélot, le 25 mai 1963, aux « félicitations » de l'Académie. Il fut élu le 11 avril 1964. Sa satisfaction, sa modestie, sa soif de connaître s'expriment dans la lettre qu'il adresse à Monsieur le Secrétaire Perpétuel de la Compagnie : « S'ouvre ainsi pour moi, écrivait-il, la possibilité d'un enrichissement que je devrai à ceux-là même qui auront participé à mon élection et qui l'auront assurée ».

Notons qu'un des parents du Docteur Andrieu-Guitrancourt, du côté maternel, l'avait précédé autrefois à l'Académie : Arsène Legrelle, docteur ès lettres et docteur en philosophie, qui y était entré en 1887.

Dans la salle comble de Sainte-Croix-des-Pelletiers, le 24 octobre 1964, le récipiendaire développa brillamment son sujet : « Le sourd devant son infirmité ». Citant les aveux déchirants de Beethoven dans le « Testament d'Heiligenstadt », décrivant l'existence douloureuse d'un Jonathan Swift, puis plus près de nous d'un Charles Maurras, l'orateur montra le cheminement, fait de sursauts journalièrement renouvelés, par lequel ces hommes de génie ont réussi à se dépasser, au point de laisser dans les Arts, dans les Sciences ou dans les Lettres, les messages les plus féconds et les plus irremplaçables. Et notre confrère de terminer par l'éloge du sourd en rappelant le mot vainqueur de Charles Nicolle, dont les termes ne peuvent manquer d'évoquer la deuxième Épître aux Corinthiens : « Heureux les faibles, s'ils le veulent, ils seront forts ».

Par une douloureuse ironie du sort, le Discours en réponse, qui revenait de droit au Docteur Paul Hélot, eut pour thème l'éloge funèbre de ce dernier, décédé deux mois plus tôt, le 7 août 1964. Cet éloge fut prononcé par son médecin et son ami, avec toute la finesse de pensée, avec toute la délicatesse d'âme qui caractérisaient la haute personnalité du Professeur Jean Fleury, ancien président de l'Académie, premier Doyen de la Faculté de Médecine de Rouen, qui ne devait lui-même survivre que deux ans à celui dont il venait de célébrer les mérites.

Fidèle aux séances de notre Compagnie, le Docteur Andrieu-Guitrancourt participa à ses travaux. Le 26 mars 1966, il présentait à l'Académie le Docteur Orange, venu d'Avranches lire une communication sur « Les Manuscrits du Mont-Saint-Michel ».

En 1968, l'Académie mit au concours des études sur Claude-Nicolas Le Cat. Le 7 décembre, au cours d'une séance présidée par le Professeur

Lépine, membre de l'Institut, le Docteur Andrieu-Guitrancourt fit lecture du rapport dont il avait été chargé, à la suite duquel le Grand Prix de l'Académie fut attribué au Docteur Vetter, secrétaire général de la Société d'Histoire de la Médecine.

Deux ans plus tard, le 6 juin 1970, dans un discours qu'il avait intitulé « Le malade, le médecin et l'Ordinateur », discours en réponse à celui du nouveau venu que j'étais, le Docteur Andrieu-Guitrancourt avait brossé l'histoire de la découverte des Rayons X, puis salué la mémoire du Docteur André Billiard, mon père, et celle du Professeur Alfred Cerné, deux pionniers de la radiologie à Rouen, « dont les noms, disait légitimement notre confrère, sont inscrits au martyrologe de la radio-activité ». Montrant ensuite l'apport considérable de l'Informatique, mais aussi ses limites, dans le diagnostic et le traitement des maladies, le Docteur Andrieu-Guitrancourt ajoutait : « Sympathie, intelligence, compréhension, droiture et franchise sont avec l'examen méticuleux du malade les éléments de l'acte médical ». Mais cette sympathie, cette compréhension intelligente, c'étaient précisément les qualités que notre confrère portait en lui à l'approche d'un malade, celles d'un homme d'esprit doublé d'un homme de cœur.

Cette même année, il avait fait un exposé sur « les moines stylites de Syrie » et présenté les diapositives d'anciens et curieux monastères construits dans les sites pittoresques et sauvages du Proche Orient.

L'année suivante 1971, le Docteur Andrieu-Guitrancourt devenait président de l'Académie, succédant à M. Charles Schneider. Dans la Chapelle des Religieuses d'Ernemont où notre Compagnie était reçue par son ancien président, M. l'abbé Fouré, ce fut le frère cadet du nouveau président, Mgr Andrieu-Guitrancourt, qui célébra la messe traditionnelle à la mémoire des membres défunts et qui prononça l'homélie.

C'est sous la présidence du Docteur Andrieu que se tint en particulier la séance publique au cours de laquelle fut reçu M. Georges Mac Grath, préfet d'Eure-et-Loir, à l'époque membre correspondant. C'est encore le Docteur Andrieu qui présida les séances de réception, comme membres titulaires résidents, de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay, de M. Bernard Courmontagne et de M. le chanoine Robert Delestre.

Au cours de l'année 1975, le Docteur Andrieu-Guitrancourt, lui si fidèle à nos séances, devait en manquer plusieurs. De nombreux désordres de santé vinrent s'abattre sur lui, nombreux même dans la seule sphère des voies aériennes supérieures, qui avait été l'objet de ses études et de son activité professionnelle depuis cinquante ans.

Opéré, puis réopéré, il eut l'obligation — et la patience — de se livrer aux soins de l'orthophoniste. C'est l'époque où l'on savait aussitôt, en recevant un appel téléphonique, de qui émanait cette pauvre voix assourdie et chevrotante. Combien d'interventions par la suite, combien de traitements médicaux et physiothérapiques, combien de séjours en clinique et à l'hôpital n'accepta-t-il pas pour conjurer un mal aux manifestations multiples, véritable hydre de Lerne aux têtes implacablement renaissantes. Mais plutôt de quel courage et de quelle résignation ne fit-il pas preuve

dans cette douloureuse histoire pathologique aux épisodes variés et parfois déconcertants ?

Un jour qu'à son chevet l'un de ses amis admirait son stoïcisme, « ne croyez pas, lui répondit-il, que dans mon état j'aie recours à la doctrine de philosophes grecs ou romains, c'est ailleurs que je trouve une Main secourable ». Oui, nous le savions, cette résignation, cette limpide sérénité n'étaient pas celles d'un stoïcien, mais d'un chrétien.

D^r J.-L. BILLIARD-DUCHESNE.

Table des Matières

Édité par M^{me} FÉLIX JULIA

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

	Pages
MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE	9
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1977	11
CHRONIQUE DES SÉANCES	17
PRIX DE L'ACADÉMIE	21

DISCOURS DE RECEPTION

Discours de M. MAURICE REMY : <i>Réflexions sur une aventure dans le monde du vocabulaire et des noms propres</i>	25
Réponse de M. ANDRÉ RENAUDIN : <i>Un dictionnaire d'académicien</i>	47

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>La conservation des vieilles maisons françaises</i> par le COMTE DE TOULOUSE-LAUTREC.	57
<i>Chateaubriand et Chênedollé au château de Fervaques</i> par M. JACQUES HENRY.	63
<i>La Carthage du Père Delattre</i> par le docteur PIERRE NICOLLE.	81
<i>Quelques vers</i> de VICTOR BOUTROLLE.	121
<i>L'amour unique de Dieu chez les deux saints François</i> par le R.P. Dom HESBERT.	133
<i>Une centenaire : l'église de Bois-Guillaume désorientée</i> par le docteur BILLIARD-DUCHESNE.	149
<i>Les « Trois Contes » de Flaubert</i> par M ^{me} MARIE-CLAIRE BANCQUART.	161

LA SÉANCE DES PRIX

<i>Eloge de la Vertu</i>	171
par M ^o FÉDIA JULIA.	

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Le docteur JEAN-BAPTISTE ANDRIEU-GUITRANCOURT	177
---	-----

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. MAURICE HERTZ	
Réflexions sur une aventure dans le monde du vocabulaire et des noms propres	178
Réponse de M. ANDRÉ RENAUD	
Un dictionnaire d'œuvres	179

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

La conservation des vieilles maisons françaises par le Comte de TOURNAI-AUTRIAC	172
Chateaubriand et Chénoboth au château de Fervacques par M. Jacques HERTZ	181
La Couture du T ^o is Delantre par le docteur FERRAS NICOLLE	181
Quelques vers de VICTOR BOURGALLE	182
L'amour unique de Dieu chez les deux saints français par le R. P. DOM HENRI	183
Une centenaire : l'église de Bois-Guillemme désertée par le docteur BILLARD-DUCLOS	189
Les « Trois Contes » de Flaubert par M ^o MARIE-CLARE BANGUARD	191



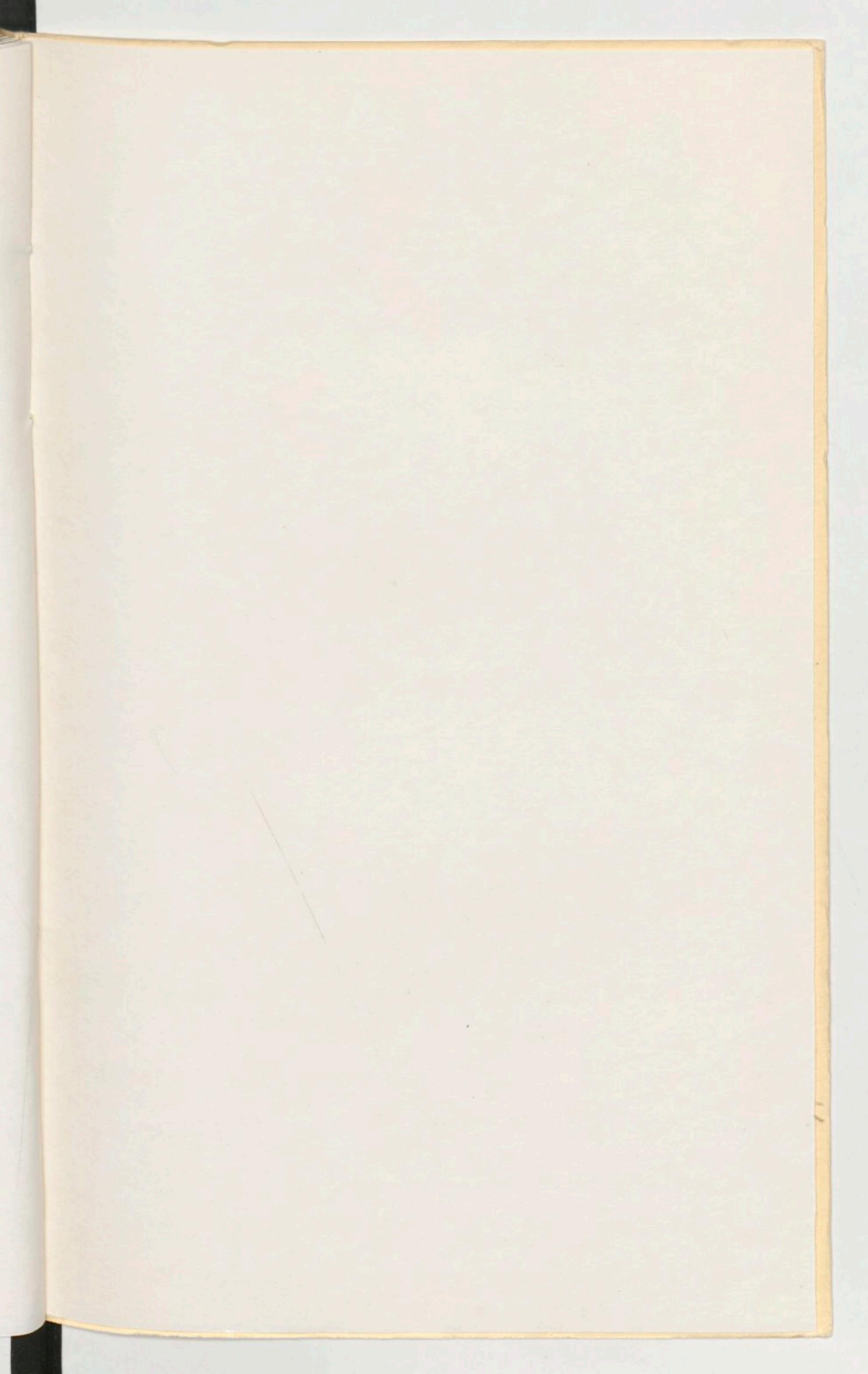
LA SEANCE DES PRIX

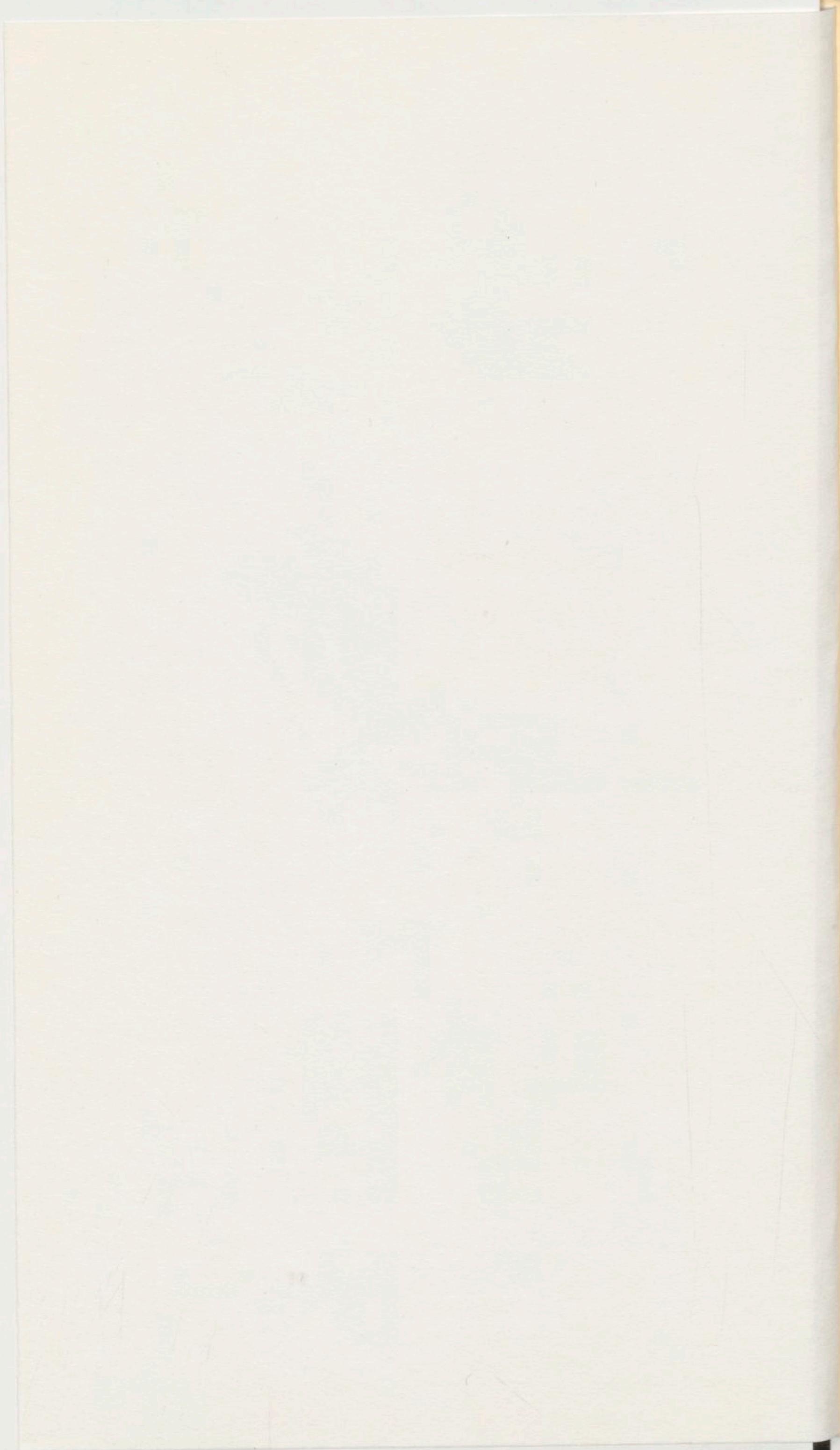
Éloge de la Vertu par M. H. J. J.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DECEDES

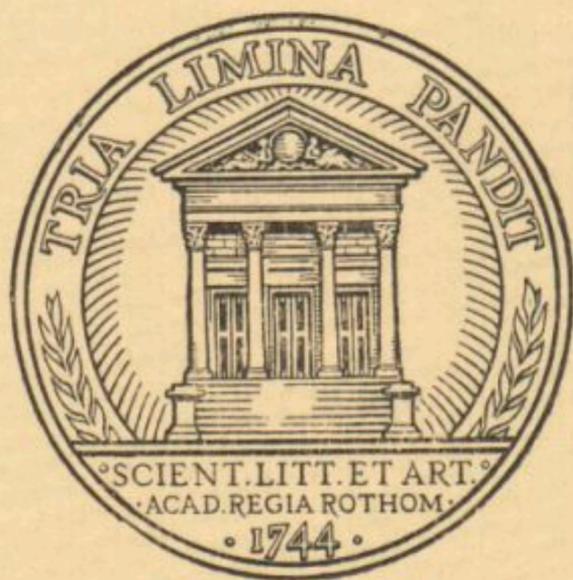
Le docteur Jean-Baptiste ANTOINE-GUYARD











12305